

## Brésil : la démocratie ébranlée par l'assaut contre le cœur du pouvoir

► Dimanche 8 janvier, à Brasilia, les principales institutions du pays ont été envahies et vandalisées par des foules d'extrême droite soutenant l'ex-président Bolsonaro

► Le nouveau chef de l'Etat, Lula, investi le 1<sup>er</sup> janvier dans ces mêmes lieux, a promis poursuites et jugement, et placé la capitale sous autorité fédérale

► Les soutiens du monde entier ont afflué après cette insurrection proche, par certains points, de l'assaut du Capitole par les trumpistes le 6 janvier 2021 aux Etats-Unis

PAGE 2

### ÉDITORIAL

#### LES DANGERS DU POPULISME D'EXTRÊME DROITE

PAGE 31



Partisans de Bolsonaro envahissant le palais présidentiel, à Brasilia, le 8 janvier. ERALDO PERES/AP

### RETRAITES Le report de l'âge légal est-il la seule solution ?

Face au discours du gouvernement impopulaire de « travailler plus longtemps », « Le Monde » a interrogé des économistes et des syndicalistes qui ont exploré plusieurs pistes

### RASSURER LES MARCHÉS FINANCIERS

Alors que le taux auquel la France emprunte a passé la barre des 3%, cette réforme veut envoyer un signal aux investisseurs

### UNE COMMUNICATION BROUILLÉE

Les finalités multiples de la réforme l'ont rendue illisible

PAGES 8-9

## RUSSELL BANKS LA VOIX DE L'AMÉRIQUE D'EN BAS



EN PRÈS D'UN DEMI-SIÈCLE d'écriture, Russell Banks a construit une des œuvres les plus progressistes et les plus anticonformistes de l'Amérique contemporaine, redonnant une dignité à ceux que la société a repoussés à ses marges. L'écrivain est mort à New York, le 7 janvier, à 82 ans.

PAGE 27

A Paris, en octobre 2016.  
ANNABELLE LOURENÇO,  
POUR « M LE MAGAZINE DU MONDE »

## Etats-Unis Au Texas, Joe Biden se penche sur la question migratoire

Sur la route du Mexique, le président américain s'est arrêté à la frontière, pour répondre au procès en laxisme qui lui est fait sur ce sujet dont il se saisit tardivement

PAGE 4

## Médicaments La France face au défi de la relocalisation

Promis par Macron pour éviter les pénuries de produits pharmaceutiques, le retour en France de la fabrication des principes actifs se fait attendre

PAGE 17

## Covid-19 Des variants sous haute surveillance

Le variant qui s'impose aux Etats-Unis tout comme les opaques variants chinois font craindre l'arrivée de nouvelles mutations d'Omicron en Europe

PAGE 16

## Culture Aux Abattoirs de Toulouse, Niki de Saint Phalle en guerrière indignée

PAGE 23

## Iran

Deux pendaisons samedi, 80 personnes risquent de subir le même sort

PAGE 6

## Société

Plan minimaliste pour la sécurisation de la pratique de la chasse

PAGE 15

VU PAR HALL (ÉTATS-UNIS) UN SPEAKER POUR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS CARTOONING FOR PEACE



**RÉPONDEZ À CE SOS**

Votre don est vital pour sauver des vies.  
don.sosmediterranee.org

SOS MEDITERRANEE



Des partisans de Jair Bolsonaro, sur le toit du Congrès, à Brasília, le 8 janvier.  
ERHALDO PERES/AP

# Au Brésil, la démocratie violemment attaquée

Lula a qualifié de « fascistes » les partisans de l'ancien président qui s'en sont pris aux lieux de pouvoir du pays

RIO DE JANEIRO - correspondant

L'événement était annoncé depuis des semaines, voire des mois ou des années. Il n'en fut pas moins choquant et douloureux. Le dimanche 8 janvier 2023 restera à n'en pas douter comme l'un des jours les plus sombres de l'histoire du Brésil. Celui où les principales institutions démocratiques du pays ont été prises d'assaut, envahies et vandalisées par des foules de manifestants d'extrême droite. Un traumatisme, et un défi sans précédent pour la jeune république.

Tout l'après-midi, les partisans de l'ancien président Jair Bolsonaro s'en sont pris aux édifices de la place des Trois-Pouvoirs : des œuvres de l'architecte Oscar Niemeyer, symbole de la démocratie et du génie moderniste brésilien. Le Congrès, et ses coupes de béton, le cube de verre du Tribunal suprême fédéral (STF) et le parallélépipède de marbre du Planalto, lieu de travail du chef de l'Etat, orné d'une longue rampe opaline.

Cette rampe, justement. Les manifestants bolsonaristes l'ont foulée dimanche par centaines. Il y a à peine une semaine, le 1<sup>er</sup> janvier, c'était pourtant un Lula triomphant qui la remontait. Face à des dizaines de milliers de supporters, le nouveau président de gauche, radieux, vivait son sacre républicain. La page des quatre années au pouvoir de Jair Bolsonaro paraissait bel et bien tournée.

Les jours suivants, ses ministres ont prêté serment, souvent lors de discours empreints d'émotion. « Le gouvernement précédent appartient au passé », va alors jusqu'à confier au Monde Mauro Vieira, nouveau ministre des relations extérieures, le 5 janvier. Deux jours plus tard, Lula quitte la capitale et s'envole pour l'intérieur de l'Etat de Sao Paulo, visiter la localité d'Araraquara, victime de graves inondations. Confiant, il pense son assise solide.

Grave erreur. A Brasília, le dernier carré de « soldats » de Jair Bolsonaro ne se démobilitise pas, et continue à contester le résultat

de l'élection du 30 octobre 2022. Entre le 7 et le 8 janvier, des dizaines de bus, convoyant plus de 4 000 personnes, convergent face au quartier général de l'armée, où campent depuis des semaines des centaines de militants d'extrême droite. Une marche de 8 kilomètres à travers la capitale est prévue pour dimanche. Objectif : la place des Trois-Pouvoirs.

## Mise à sac dantesque

Vers 14 heures, le cortège s'ébranle et, une heure plus tard, une foule de drapeaux brésiliens et de maillots de la Selecao fond d'un seul bloc sur les institutions de la capitale. Quelques minutes suffisent pour contourner une police vite dépassée. Armés de pieds de chaise, de tuyaux, de pavés et de feux d'artifice, vêtus de tongs et de maillots de foot, les « soldats » de Bolsonaro brisent les vitres des palais. La mise à sac commence. Elle sera dantesque.

A l'intérieur, les sièges sont éventrés. Les meubles en bois tropicaux renversés et démolis à la masse. Les canalisations sont percées, recouvrant d'eau les tapis précieux des salons d'apparat. Tous les tiroirs sont ouverts, leur contenu répandu au sol et jeté par les fenêtres. « Au nom de Jésus, la guerre a commencé ! », hurle un homme entré dans le Planalto.

Smartphone à la main, tous se filment : il s'agit d'immortaliser leur heure de gloire. Chacun se cherche un symbole, un trophée ou un souvenir. Dans le Tribunal suprême, la porte d'un placard, ornée du nom du juge Alexandre de Moraes, bête noire de Jair Bolsonaro, est arrachée et portée à tra-

**Dans l'après-midi, une foule de drapeaux brésiliens et de maillots de la Selecao fond d'un seul bloc sur les institutions**

vers la foule comme un butin de guerre. Plus loin, dressé sur une statue, un homme porte à bout de bras un épais ouvrage à la couverture sombre : un exemplaire original de la Constitution de 1988.

Au fil des heures, les actes sont de plus en plus extrêmes. En ligne, des vidéos circulent montrant un manifestant semblant déféquer sur un bureau. Dans un STF mis à sac, la foule détruit un buste du grand militant abolitionniste Joaquim Nabuco. Des œuvres d'art, d'une valeur inestimable, sont vandalisées. Au Planalto, une peinture murale du moderniste Di Cavalcanti est furieusement taillée par les bolsonaristes.

Les forces de l'ordre ? Elles sont soit dépassées soit passives. Sûre d'elle-même, la foule incendie un véhicule de police et désarçonne un agent à cheval. Plus loin, et a contrario, des policiers souriants sont filmés en train de se prendre en photo au beau milieu de l'émeute. Certains paraissent même escorter les manifestants à travers les couloirs des édifices.

Vers 16 heures, la situation paraît hors de contrôle. A la fenêtre du Planalto, un homme agite un drapeau en signe de victoire. Dans l'édifice, des manifestants ont réussi à mettre la main sur une partie de l'arsenal des services de sécurité de la présidence. Ailleurs dans le pays, des événements font écho au désordre de la capitale. A Sao Paulo, plusieurs centaines de bolsonaristes, exigeant une intervention de l'armée, marchent sur le palais des Bandeirantes, siège de l'administration régionale. A Rio de Janeiro et à Manaus, des ultras menacent de fermer les raffineries de pétrole. De quoi semer le chaos dans tout le pays.

Il faudra une bonne heure à la République du Brésil, sonnée et ahurie, pour se réveiller et riposter. Tout ce que le pays compte d'autorités politiques, juridiques et morales prend alors position contre ce qui est désormais qualifié de tentative de « coup d'Etat ». « Barbares », « fascistes », « putschistes », « terroristes », « vandales » : les insultes pleuvent sur les envahisseurs. Même les anciens

alliés de Bolsonaro lâchent les manifestants. Valdemar Costa Neto, chef du Parti libéral (PL), la formation de Jair Bolsonaro, évoque un « jour triste » et « une honte ». Celui-ci a pourtant des mois durant torpillé la crédibilité du scrutin.

La démocratie brésilienne reçoit vite des soutiens du monde entier. Les dirigeants colombien, chilien, argentin, portugais et espagnol (tous de gauche et proches de Lula) condamnent les manifestations. « La volonté du peuple brésilien et les institutions démocratiques doivent être respectées ! Le Président Lula peut compter sur le soutien indéfectible de la France », tweete le président français, Emmanuel Macron, en français et en portugais.

Mais les plus virulents sont peut-être les démocrates américains, qui voient dans l'invasion de Brasília par les bolsonaristes une répétition de l'assaut du Capitole par les trumpistes, le 6 janvier 2021. L'ambassade à Brasília, le secrétaire d'Etat, Antony Blinken, et enfin Joe Biden tancent successivement les émeutiers. « Je condamne l'atteinte à la démocratie et au transfert pacifique du pouvoir au Brésil. Les institutions démocratiques du Brésil ont tout notre soutien », affirme le président américain sur Twitter.

## « Il est temps de dire assez »

La reprise en main commencera finalement à partir de 17 heures. Pas à pas, la police militaire de Brasília gagne du terrain et retire un à un les manifestants des lieux de pouvoir. Elle utilise tout son arsenal : véhicules blindés, chevaux, gaz lacrymogènes et bombes assourdissantes, tirés depuis les hélicoptères. De premiers putschistes en maillot de foot, la tête basse et les mains dans le dos, redescendent la rampe du Planalto, escortés par les forces de l'ordre.

Il est près de 18 heures lorsque la situation se stabilise et que Lula prend la parole. Le président de gauche, chemise bleue et regard inquiet, s'exprime alors de la mairie d'Araraquara, devenue en quelques heures le centre nerveux du grand Brésil. Le chef de l'Etat est entouré de son épouse et protégé par des policiers nombreux, ten-

**« Ce qui s'est passé est sans précédent dans l'histoire du pays. Tous ceux qui ont fait cela seront punis »**

LULA  
président brésilien

des et lourdement armés. Face à la mairie, des militants de gauche entonnent l'hymne national.

Lula chausse ses lunettes. « Ce qui s'est passé aujourd'hui est sans précédent dans l'histoire du pays », reconnaît le chef de l'Etat, visiblement sonné et un peu confus. Les manifestants sont des « vandales », lance-t-il, mais aussi « des nazis » et des « stalinistes fanatiques », ajoute-t-il, avant de les traiter simplement de « fascistes ». « Tous ceux qui ont fait cela seront retrouvés et punis », prévient-il.

Lula signe sur-le-champ un décret d'intervention fédéral. Un document de deux pages et cinq articles, qui place la sécurité de Brasília sous l'autorité du gouvernement fédéral. Le coordinateur en chef est immédiatement désigné, en la personne de Ricardo Garcia Capelli, secrétaire exécutif du ministère de la justice, ancien leader des étudiants de gauche.

A ce stade, nul ne fait plus confiance à Ibaneis Rocha, réélu gouverneur de Brasília en 2022. Cet avocat de 51 ans est un ex-allié de Jair Bolsonaro, qui a sous ses ordres la police militaire de la capitale, soit plus de 10 000 hommes. Il est logiquement désigné comme responsable. « Nous avons eu de l'incompétence, de la mauvaise volonté ou de la mauvaise foi ! », tonne Lula. Dans la nuit, M. Rocha est suspendu de ses fonctions par le juge Alexandre de Moraes.

« Le pouvoir judiciaire ne fera pas défaut au Brésil », a promis le juge star du STF. Au fil de la journée, plus de 250 manifestants sont arrêtés. Un cabinet de crise est installé par la police afin d'identifier

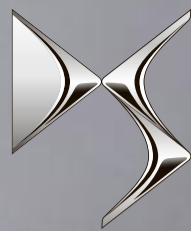
l'ensemble des putschistes, utilisant en particulier les caméras de surveillance. Mais, à l'heure des comptes, nombreux pointent également la responsabilité de certains membres du gouvernement Lula, et en particulier celle du ministre de la défense, le conservateur José Mucio Monteiro, rétif au démantèlement des campements bolsonaristes, qu'il qualifia de « manifestations de la démocratie » lors de sa prise de fonctions.

« Il est temps de dire assez. Il faut enquêter, poursuivre et juger tous les promoteurs de la subversion (...) Sans amnistie », écrit l'éditorialiste Vinicius Torres Freire du quotidien *Folha* de Sao Paulo. Reste à savoir quelle est la responsabilité de Jair Bolsonaro lui-même. Ce dernier est en Floride, où il s'est envolé fin décembre. « Les manifestations pacifiques, conformes à la loi, font partie de la démocratie. Cependant, les pillages et invasions de bâtiments publics (...) sont contraires à la règle », a-t-il simplement commenté sur Twitter.

Peu avant minuit, à peine le passage des détecteurs de bombes terminé, Lula s'est rendu à Brasília pour constater l'étendue des dégâts. Ses bureaux ont été épargnés : situés au troisième étage, ils disposent d'une sécurité renforcée. « Demain, nous reprendrons les travaux dans le palais du Planalto », a-t-il promis. Lundi devrait en effet débuter une contre-attaque. Une réunion extraordinaire du Congrès devrait être convoquée et des manifestations de soutien à la démocratie sont prévues en plusieurs points dans le pays.

Mais, à la nuit tombée, c'est une Brasília outragée et blessée au cœur qui pansait ses plaies. Sur la place des Trois-Pouvoirs s'amoncellent les débris d'une démocratie brésilienne en morceaux : vitres cassées, meubles éventrés, drapeaux effilochés, le tout plongé dans les vapeurs piquantes du gaz lacrymogène et éclairé par la lumière rougeoyante des gyrophares de la police. La capitale du Brésil a des airs de scène de crime. Celle d'une République poignardée, diront certains. ■

BRUNO MEYERFELD



DS AUTOMOBILES  
Spirit of Avant-Garde

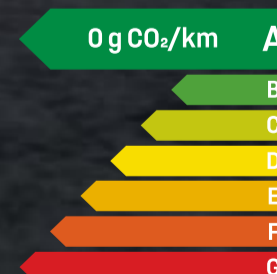
# WEEK-END DE LANCEMENT NOUVELLE DS 3

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 JANVIER\*



Inscrivez-vous sur [DSautomobiles.fr](https://DSautomobiles.fr)  
pour la découvrir et l'essayer

Σ • T E N S E  
100% ÉLECTRIQUE



DS préfère TotalEnergies – DSautomobiles.fr – CONSOMMATIONS MIXTES DE NOUVELLE DS 3 : DE 0 À 6 L/100 KM.  
DS Automobiles RCS Paris 642 050 199. Spirit of avant-garde = L'esprit d'avant-garde. \*Selon points de vente participants.

Au quotidien, prenez les transports en commun. **#SeDéplacerMoinsPolluer**

# Biden se décide à affronter la question migratoire

Jusqu'à-là négligée par le président, l'immigration illégale constitue un angle d'attaque prisé des républicains

WASHINGTON - correspondant

Il a fallu deux ans pour que Joe Biden se déplace à la frontière avec le Mexique. Le président américain a corrigé cette retenue en se rendant, dimanche 8 janvier, à El Paso (Texas). Une visite très encadrée, où les images devaient se suffire à elles-mêmes. Il s'agissait d'illustrer le regain d'attention de la Maison Blanche pour la question migratoire, sujet sensible dans l'opinion publique, très prisé par les républicains. Depuis le 5 janvier, Joe Biden s'est engagé fortement sur cet enjeu. Ce jour-là, le président américain présentait des mesures d'urgence, destinées à la fois à réduire le nombre de sans-papiers entrant dans le pays et à répondre aux accusations de laxisme.

Ces mesures visent à élargir un dispositif déjà adopté pour les ressortissants du Venezuela en octobre 2022, et qui a fait ses preuves en trois mois. Dorénavant, a annoncé la Maison Blanche, jusqu'à 30 000 personnes provenant du Nicaragua, d'Haïti, de Cuba et du Venezuela pourront venir chaque mois aux Etats-Unis pour une période de deux ans et recevoir un permis de travail, à condition d'être parrainés par une personne éligible et après examen de leur dossier. Ceux qui tenteront de passer sans papiers seront refoulés.

Le Mexique a accepté d'accueillir en sens inverse 30 000 personnes par mois, expulsées des Etats-Unis et ne pouvant plus prétendre y trouver refuge pendant cinq ans. Sur le plan matériel, côté américain, les moyens de contrôle seront renforcés et une application mobile lancée, pour obliger les migrants transitant par le Mexique à s'inscrire et à prendre rendez-vous sans affluer en masse vers les points de passage à la frontière. La Maison Blanche espère ainsi que les filières illégales et lucratives des passeurs s'assècheront.

Longtemps, Joe Biden a négligé cette question migratoire, l'abandonnant à sa vice-présidente, Kamala Harris, et aux services fédéraux concernés, débordés. Ce thème fut l'une des faiblesses des démocrates lors de la campagne des midterms, en 2022. D'autant

**Ce thème fut l'une des faiblesses des démocrates lors de la campagne des midterms, en 2022**

que le nombre d'interpellations a explosé : 1,7 million en 2021, 2,4 millions l'année suivante. La marche vers le nord des migrants s'explique par différents facteurs : climatiques, économiques, ainsi que la volonté de fuir des régimes répressifs ou des Etats en décrépitude.

## Blocage complet au Congrès

Dès le début de sa présidence, Joe Biden s'est trouvé confronté à un blocage complet au Congrès sur l'immigration. Dès lors, comment conjuguer fermeté et humanité, maîtrise de la frontière et droit d'asile ? Comment éviter les images cruelles de l'ère Trump, et les quelque 5 000 enfants séparés de leurs parents, tout en préservant son dispositif de reconduction aux frontières, appelé le « Title 42 » ?

Cette mesure figurait dans un décret présidentiel signé par Donald Trump, pendant la pandémie de Covid-19. Elle offrait la possibilité à la police aux frontières de procéder aux expulsions massives au nom du risque de propagation de la maladie. Or, au lieu de supprimer le Title 42, l'administration Biden a décidé de conforter cette situation, suscitant la colère des élus progressistes et des organisations de défense des migrants. Sur le seul mois de novembre 2022, 29 % des sans-papiers ayant passé la frontière ont été renvoyés sur-le-champ, au titre du Title 42, qualifié de « *relique désastreuse et inhumaine* » de l'ère Trump par le sénateur démocrate Robert Menendez (New Jersey). Juste après Noël, la Cour suprême a bloqué une décision d'un juge fédéral, qui avait décidé la fin du Title 42, à la mi-novembre.

« Il est clair que l'immigration est un problème politique sur lequel les républicains extrêmes feront



Joe Biden, le long d'un tronçon de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, à El Paso, au Texas, le 8 janvier. ANDREW HARNIK/AP

toujours campagne », expliquait Joe Biden, jeudi. La nouvelle majorité républicaine à la Chambre des représentants en fait une priorité. Mais sa marge de manœuvre n'est pas énorme, avec un Sénat demeuré sous contrôle démocrate. Elle compte toutefois lancer une commission d'enquête, distribuant les assignations à comparaître.

## Tension avec Mexico

Les républicains ont une cible privilégiée, le secrétaire à la sécurité intérieure, Alejandro Mayorkas. « Nous avons affaire à un système migratoire défectueux que le Congrès a échoué à réparer depuis des décennies », a expliqué ce dernier, dimanche, sur la chaîne ABC. De leur côté, les gouverneurs républicains Ron DeSantis (Floride) et Greg Abbott (Texas) ont exploité cette crise migratoire depuis l'été

en multipliant les convois de migrants, par bus et avion, vers d'autres villes des Etats-Unis, au mépris de leur détresse.

A la suite de son déplacement frontalier, Joe Biden s'est envolé vers Mexico pour participer à un sommet des trois dirigeants d'Amérique du Nord, avec son homologue mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, et le premier ministre canadien, Justin Trudeau. Le Mexique a accueilli favorablement les mesures migratoires annoncées par Washington.

En revanche, une question connexe provoque une tension bilatérale, celle du fentanyl : cette drogue de synthèse, qui peut être extrêmement mortelle et qui inonde les villes américaines, est majoritairement importée du Mexique par le biais des cartels. Lancé en 2007 sous George W. Bush, le programme de coopé-

**La nouvelle majorité républicaine à la Chambre en fait une priorité, mais sa marge de manœuvre n'est pas énorme**

ration dans la lutte antidrogue entre les Etats-Unis et le Mexique, appelé « Initiative Merida », reposait sur une répartition des rôles. Au premier, le renseignement et les fonds, au second, la conduite des opérations contre les trafiquants sur le terrain. Mais le bilan de la guerre contre la drogue, livrée en réalité depuis quarante ans, est un échec continu. Les

cartels sont des hydres dont les têtes ne cessent de repousser. Les Etats-Unis ont consacré 3,3 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros) à cette politique bilatérale depuis 2007.

De son côté, le Mexique a enregistré 150 000 morts et 79 000 cas de « disparitions » non résolues liées aux trafics. Entré en fonctions fin 2018, Andres Manuel Lopez Obrador, issu de la gauche, a décidé d'adopter une stratégie bien moins offensive avec les cartels pour réduire le nombre de victimes. Juste avant l'arrivée de Joe Biden, les autorités mexicaines ont annoncé l'arrestation d'Ovidio Guzman, fils du célèbre trafiquant « El Chapo », extradé et détenu aux Etats-Unis. Malgré cette vaste et sanglante opération militaire, le président mexicain ne veut pas changer sa ligne. ■

PIOTR SMOLAR

# Le fentanyl, la drogue venue du Mexique qui ravage les Etats-Unis

Toutes les sept minutes, une personne meurt dans le pays des effets de ce produit peu onéreux, cinquante fois plus létal que l'héroïne

WASHINGTON - correspondant

Gloria Chavez, cheffe de la police aux frontières dans la vallée du Rio Grande, au Texas, avait de quoi se réjouir, le 2 décembre 2022. Ses agents venaient de découvrir un chargement de drogue – du fentanyl – dissimulé sous forme liquide dans le réservoir à essence d'une voiture. « Cette quantité mortelle suffirait à tuer une population de 5,665 millions de personnes, ce qui représente deux fois et demie la taille de Houston ! », écrivait-elle sur Twitter. Derrière cette satisfaction ponctuelle et légitime se dessine un désastre national. Il concerne les quartiers chics comme les plus paupérisés, les zones urbaines comme les coins reculés du pays.

Aux Etats-Unis, toutes les sept minutes, en moyenne, une personne meurt des effets du fentanyl. Cette drogue de synthèse peu onéreuse, créée à l'origine pour soulager les patients atteints d'un cancer, est cinquante fois plus mortelle que l'héroïne et cent fois plus que la morphine. Elle se dif-

fuse sous toutes les formes : liquide, en poudre, en comprimés. Depuis l'été 2022, la police antidrogue (Drug Enforcement Administration, DEA) a alerté au sujet de sa commercialisation sous une déclinaison multicolore pour séduire un public plus jeune. L'an dernier, la DEA a saisi près de 379 millions de doses de fentanyl, un record absolu.

Au total, selon les autorités sanitaires, 107 622 décès ont été enregistrés en 2021 pour usage de drogues, dont 66 % étaient liés au fentanyl. Les principaux importateurs sont deux réseaux criminels mexicains rivaux, le cartel de Sinaloa et le cartel de Jalisco nouvelle génération, l'une des cinq organisations les plus dangereuses au monde, selon le ministère de la justice américain.

Avant d'inonder les Etats-Unis, ces groupes n'ont plus besoin d'entretenir des plantations, comme pour la marijuana ou l'opium. Ils acquièrent les composants chimiques en Chine pour ensuite fabriquer les pilules dans leurs laboratoires clandestins. Le transport de l'autre côté de la

**Au total, 107 622 décès ont été enregistrés en 2021 pour usage de drogues, dont 66 % étaient liés au fentanyl**

frontière requiert un mode opératoire classique. Quant à la dissimulation, c'est une affaire d'audace et d'ingéniosité : ces pilules ont notamment été retrouvées dans des boîtes de Lego ou des noix de coco. Le prix de vente varie en fonction du lieu, mais il est globalement en chute libre, en raison de l'explosion de l'offre. Dans une enquête remarquable en plusieurs volets, le *Washington Post* a récemment retracé tout ce parcours. Le quotidien a souligné les erreurs majeures commises par les administrations successives. « Le département de la sécurité intérieure,

dont les agences sont responsables de la détection des drogues illégales aux frontières de la nation, a échoué à intensifier les technologies de scannage et d'inspection aux points officiels de passage, consacrant plutôt 11 milliards de dollars [10,3 milliards d'euros] à la construction d'un mur frontalier qui fait peu pour arrêter les trafiquants de fentanyl », expliquait le journal, le 12 décembre 2022.

## Faciliter l'accès aux soins

Mais ce sont d'abord les chaînes conservatrices comme Fox News qui ont fait du fentanyl un sujet de prédilection, en le liant à la porosité de la frontière avec le Mexique. La crise migratoire est réelle : 2,4 millions de sans-papiers ont été arrêtés en un an, selon les statistiques officielles publiées fin octobre. Fox News accuse l'administration Biden de négligence criminelle. Mais la lutte contre les trafiquants et celle contre l'immigration illégale ne se recourent pas de façon aussi caricaturale.

L'administration Biden a publié au printemps 2022 sa stratégie de contrôle des drogues. Outre son

volet répressif classique, et un renforcement des moyens accordés à la DEA et à la police aux frontières, ce document préconisait de faciliter l'accès aux soins pour les malades. En 2020, parmi les 41,1 millions de personnes en détresse pour usage de drogue, seuls 2,7 millions avaient bénéficié d'un traitement dans un centre spécialisé. Il s'agit d'améliorer la distribution des seringues et du naloxone, un médicament qui bloque les effets d'opioïdes, empêchant l'overdose. Derrière cet effort, les autorités américaines ne peuvent cacher leur désarroi, malgré une multiplication par 50 des saisies entre 2018 et 2021.

Comment prévenir les nouvelles formes de trafic, liées aux réseaux sociaux ? Le revendeur de rue n'est plus en situation de monopole. De plus en plus de jeunes se tournent vers Snapchat ou TikTok pour s'approvisionner en pilules en tous genres, qui sont, dans 90 % des cas, coupées au fentanyl. Ils entrent directement en contact avec des revendeurs de drogue en ligne, qui leur adressent la commande par simple

courrier. Ces jeunes, qui sont à la recherche d'antidouleurs ou d'antidépresseurs (Xanax, Oxycontin ou Percocet), se retrouvent ainsi rapidement en situation de dépendance.

La crise liée au Covid-19, qui a causé l'isolement et le mal-être de très nombreux lycéens et étudiants, est un facteur déterminant dans le nombre exponentiel d'overdoses mortelles depuis deux ans dans cette tranche d'âge. Les communautés les plus touchées se trouvent en Alaska et dans les réserves indiennes.

« Deux milligrammes seulement de fentanyl, soit l'équivalent de dix à quinze grains de sel de table, représentent une dose mortelle, expliquait la DEA en août 2022. Sans test en laboratoire, il est impossible de savoir quelle quantité de fentanyl est concentrée dans un comprimé ou une poudre. » Des kits sont distribués dans certains Etats pour permettre de vérifier la présence – mais pas la concentration – de ce produit. Toutefois, le caractère dissuasif et préventif de ce recours est très discuté. ■

P. SM.

ENEDIS

# Hier, détecter vos bâtiments publics énergivores était compliqué. Aujourd'hui, vous avez les clés.

Avec Linky, Enedis est capable de mesurer la consommation énergétique des bâtiments publics, et de détecter ceux qui sont énergivores, afin de lancer leur rénovation. Comme à Cognac, où l'école Victor Hugo a réalisé une économie d'électricité de près de 10%\*.



**Bienvenue dans  
la nouvelle France électrique**

Chaque  
geste compte  
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

\* Données du fournisseur d'électricité de la mairie de Cognac.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

# Deux nouvelles pendaisons de manifestants ont eu lieu en Iran

Malgré les suppliques des familles, le pouvoir poursuit les exécutions des condamnés à mort pour tenter de briser la contestation

Lorsque Mohammad Mehdi Karami a appris, début décembre, sa condamnation à la peine capitale, il a appelé son père : «*Ils ont prononcé ma sentence. C'est l'exécution. Ne dis rien à ma mère.*» L'Iranien de 22 ans a été pendu, samedi 7 janvier, en même temps que Seyyed Mohammad Hosseini, âgé de 39 ans. Les deux hommes avaient été arrêtés début novembre, lors d'une manifestation contre le pouvoir dans la ville de Karadj, à 30 kilomètres de la capitale, Téhéran. Mohammad Mehdi Karami, fils d'un ouvrier journaliste, international de karaté, et Seyyed Mohammad Hosseini, travaillant dans un poulailler et sans famille, ont été condamnés à mort dans le dossier de meurtre d'un membre des forces de l'ordre, tué sur les lieux de la manifestation. Quatorze autres personnes ont été jugées en lien avec cette affaire.

Depuis le début du soulèvement dans le pays, déclenché par la mort de Mahsa (Jina) Amini à l'issue de sa garde à vue pour un voile «*mal porté*», le 16 septembre 2022, la République islamique d'Iran a procédé à l'exécution de quatre hommes en lien avec la contestation. Début décembre, Mohsen Shekari et Majid Reza Rahnavard avaient été pendus. Selon les organisations de défense des droits humains, au moins 80 autres personnes, incluant trois cas supplémentaires annoncés par les autorités lundi, risquent de subir le même sort.

Parmi les quatre hommes exécutés, aucun n'a eu accès à l'avocat de son choix pendant le procès. Ils ont tous été pendus sans que leurs proches en soient avertis. Mo-

hammad Mehdi Karami a été exécuté alors qu'il était en grève de la faim depuis trois jours pour protester contre sa détention. «*Malgré son insistance et celle de ses proches, Mohammad Mehdi n'a pas eu l'autorisation de signer le papier nécessaire pour me désigner comme avocat*, explique depuis Téhéran le célèbre avocat Mohammad Hossein Aghassi. *J'avais l'intention de préparer le recours devant la Cour suprême. Mais ils ont été pressés d'exécuter mon client.*»

## Des élus européens mobilisés

En décembre 2022, Ali Sharifzadeh Ardakani, l'avocat que Seyyed Mohammad Hosseini a réussi à désigner pour faire appel devant la Cour suprême, avait raconté les tortures subies par son client pendant ses interrogatoires. «*Alors que ses yeux étaient bandés, ses mains et ses pieds menotés, il a été frappé, parfois à la tête, jusqu'à s'évanouir*, explique l'avocat sur Twitter, le 12 décembre. *Il a également parlé de tirs de Taser sur différentes parties de son corps et de coups de barre en métal sur la plante de ses pieds. Les aveux obtenus sous la torture n'ont aucune valeur juridique.*»

Les deux Iraniens ont été pendus seulement quarante jours après leur arrestation. «*La rapidité avec laquelle ces exécutions ont eu lieu est une manière [pour le pouvoir] de mettre en scène son propre contrôle des événements, mais aussi de soutenir sa base*, analyse Mohammad Hossein Aghassi. *Et tout cela s'est fait en toute illégalité.*»

Le régime iranien cherche à faire cesser ces témoignages. Dans la soirée du 5 janvier, Mehdi Beikoghli, chef

## Parmi les quatre hommes déjà exécutés, aucun n'a eu accès à l'avocat de son choix pendant le procès

du service politique du quotidien *Etemad*, a été arrêté après avoir organisé des entretiens avec des familles de prisonniers condamnés à mort en lien avec les manifestations, selon ce journal réformateur. Depuis mi-septembre, plus de 14 000 personnes ont été arrêtées en Iran, d'après l'ONU, parmi lesquels des sportifs, des militants, des personnalités du cinéma ou des journalistes.

«*Je ressens une infinie tristesse en voyant mourir ces jeunes militants pour la liberté. Et j'ai la volonté, en tant qu'élue, de participer à la mobilisation internationale qui se met en place autour d'eux car elle a fonctionné pour d'autres, et elle est importante pour ceux qui sont en sursis*», réagit de son côté Clémentine Autain, députée La France insoumise. Cette dernière parrainait Mohammad Mehdi Karami, à l'instar de plusieurs dizaines d'élus en Europe, qui ont publiquement apporté leur parrainage à des détenus politiques iraniens condamnés à mort.

«*Je pense que cette mobilisation donne de la force à ceux qui luttent dans des conditions violentes et qui risquent leur vie*», ajoute la députée de Seine-Saint-Denis, qui regrette le silence du président

français, Emmanuel Macron : «*[Ses] mots peuvent de temps en temps être enflammés, mais quand se jouent des rapports de force concrets, il n'y a plus personne. Or si la mobilisation de la société civile et des élus est importante, elle aurait beaucoup plus de force avec une implication de chefs d'Etat.*» Le ministère français des affaires étrangères avait jugé samedi «*révoltantes*» les exécutions de Mohammad Mehdi Karami et de Seyyed Mohammad Hosseini, et a exhorté Téhéran «*à entendre les aspirations légitimes du peuple iranien.*»

Dans la nuit du 8 au 9 janvier, une foule s'est réunie devant la prison de Rajaie-Shahr, à Karadj, pour tenter d'empêcher la pendaison de Mohammad Boroughani, 19 ans, et de Mohammad Ghobadlou, 22 ans, condamnés à mort en lien avec les manifestations. Les deux jeunes gens ont été placés dimanche soir en cellule individuelle, un prélude à une exécution imminente.

Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, la mère de Mohammad Ghobadlou, filmée devant la prison, explique que son fils souffre de troubles mentaux et qu'il n'était pas présent à l'endroit où le meurtre d'un militaire, qui lui est imputé, a eu lieu. Mohammad Boroughani a été condamné à mort car une vidéo a été trouvée sur son téléphone portable montrant l'attaque contre le gouvernorat de la ville de Karadj. Au petit matin, lundi, des tirs de sommation ont retenti aux abords du centre de détention, destinés à disperser la foule. ■

GHAZAL GOLSHIRI  
ET MADJID ZERROUKY

# Le Mali finit par libérer des soldats ivoiriens détenus depuis six mois

Bamako les accuse d'être des « mercenaires » et les avait d'abord lourdement condamnés

Enfin libres. Les 46 soldats ivoiriens accusés par la junte malienne d'être des « mercenaires », et qui étaient détenus depuis leur arrestation au Mali, le 10 juillet 2022, ont été libérés samedi 7 janvier. Ils sont arrivés samedi soir à l'aéroport d'Abidjan, où le président ivoirien, Alassane Ouattara, les attendait. Les militaires avaient été graciés vendredi par le chef de la junte malienne, Assimi Goïta.

Cette décision casse la condamnation qui avait été prononcée à leur encontre le 30 décembre 2022 par la cour d'appel de Bamako. Les 46 soldats encore détenus avaient alors été condamnés à vingt ans de réclusion criminelle et à 2 millions de FCFA (3 000 euros) d'amende, tandis que les trois soldats de leur contingent, libérés «*à titre humanitaire*» par le Mali début septembre, avaient été condamnés par contumace à la peine de mort et à 10 millions de FCFA d'amende.

Tous ont ainsi été reconnus coupables de «*crimes d'attentat et complot contre le gouvernement, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, de détention, port et transport d'armes et de munition de guerre*», a précisé le procureur général dans un communiqué. Des accusations qu'Abidjan n'a eu de cesse de réfuter, soutenant que ces soldats avaient été envoyés au Mali pour participer à la sécurité du contingent allemand déployé dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

## Médiation togolaise

Samedi soir, Alassane Ouattara s'est félicité de la libération des soldats ivoiriens. «*Nous pourrions reprendre des relations normales avec le pays frère qu'est le Mali, qui a besoin de nous et dont nous avons besoin également*», a déclaré le président ivoirien à Abidjan. Certaines chancelleries ouest-africaines se sont étonnées de la lourdeur de la peine prononcée. «*La Côte d'Ivoire n'a jamais été d'accord pour que ses hommes soient jugés*, assurait-il y a quelques jours au Monde un diplomate de la sous-région, proche des négociations. *Une telle condamnation va à l'encontre des déclarations apaisantes qui ont été prononcées la semaine dernière, tant par la partie ivoirienne que [par la partie] malienne.*»

Après des mois de blocage, la médiation menée par les autorités togolaises avait enfin abouti le 22 décembre à la signature d'un accord pour la libération des soldats. Jusque-là, Abidjan considérait la détention des militaires ivoiriens comme une prise d'otage, alors que Bamako y voyait un complot contre son gouvernement. «*L'issue de ce dossier est une victoire pour la junte*, estime un chercheur malien sous couvert d'anonymat. *En graciant les soldats, elle a montré à son opinion publique qu'elle a réussi à conserver la main et à avoir le dernier mot face à un pays qui pèse diplomatiquement en Afrique de l'Ouest.*»

Cette libération permet aussi à Bamako d'éviter de nouvelles

sanctions de la part de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Depuis son arrivée au pouvoir à la suite de deux coups d'Etat, en août 2020 et mai 2021, la junte mène une politique ultrasouverainiste à destination d'une opinion publique déçue par la communauté internationale. Pas à pas, les colonels putschistes ont poussé les Occidentaux vers la sortie. A commencer par la France, qui a dû mettre un terme à l'opération «*Barkhane*» en août 2022, après des mois de tensions. Les actions de la Minusma ont également été entravées à de nombreuses reprises.

## Dissensions avec l'ONU

Fin juin 2022, dix jours avant l'arrestation des soldats ivoiriens à l'aéroport de Bamako, des dissensions entre plusieurs Etats membres de l'ONU et la junte avaient surgi lors des débats engagés à New York autour du renouvellement du mandat de la Minusma, finalement validé par le Conseil de sécurité. Les prérogatives permettant à la mission d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme, dont certaines sont imputées à l'armée malienne, avaient alors été remises en cause par Bamako.

La junte aurait-elle profité de l'arrivée des soldats ivoiriens, illégale selon elle, pour régler ses comptes avec la Minusma? Au lendemain de leur arrestation, Olivier Salgado, le porte-parole de la mission onusienne, avait été expulsé. Les rotations des contingents de l'opération de maintien de la paix avaient aussi été suspendues par les autorités.

Dans une note adressée au gouvernement malien, le 22 juillet 2022, la Minusma avait reconnu des «*dysfonctionnements*» dans l'arrivée des soldats ivoiriens au Mali et avait admis que «*certaines procédures n'avaient pas été suivies*». Mais ces «*irrégularités bureaucratiques*», selon le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres ne constituent pas une «*raison pour [que les soldats ivoiriens] soient en détention.*»

Lors des négociations avec Abidjan, Bamako avait aussi conditionné la libération des soldats à l'extradition de certaines personnalités politiques maliennes exilées en Côte d'Ivoire, entraînant la colère du président ivoirien, qui avait alors prévenu que cette «*prise d'otage*» ne «*restait pas sans conséquences.*»

D'aucuns doutent que la grâce prononcée par le colonel Assimi Goïta le 31 décembre suffise à apaiser les relations entre Abidjan et Bamako. «*L'affaire des soldats ivoiriens a marqué un tournant. La Côte d'Ivoire s'est retrouvée au cœur d'un imbroglio diplomatique qui lui a quelque peu échappé*, observe la source diplomatique ouest-africaine précédemment citée. *Les peines prononcées par Bamako sont trop lourdes. Il y aura un avant et un après.*» ■

MORGANE LE CAM

## Le Monde Afrique

Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

# Au Pérou, la répression s'abat de nouveau sur les mouvements antigouvernementaux

Les appels à la démission visant Dina Boluarte, accusée de dérive autoritaire, se poursuivent

CUZCO (PÉROU) - correspondance

Yunni Milan Anahui se rendait au marché avec sa mère, dans la ville commerçante de Juliaca, dans le sud du Pérou, vendredi 6 janvier. Sur le chemin, une balle lui a perforé l'intestin. Le jeune homme de 29 ans, placé en soins intensifs, est en attente d'une intervention chirurgicale. Yunni Milan Anahui est l'une des dernières victimes en date de la violence policière qui accompagne les manifestations contre le pouvoir en place au Pérou, depuis la chute, le 7 décembre, du président Pedro Castillo et son remplacement par la vice-présidente, Dina Boluarte.

Après la trêve de fin d'année, la mobilisation populaire a repris le 4 janvier. Diverses organisations ont appelé à une grève illimitée, particulièrement suivie dans le Sud, une région parmi les plus pauvres du pays. Les revendications sont inchangées : dissolution du Congrès, démission de Dina Boluarte et des élections générales pour 2023. Dimanche 8 janvier, une soixantaine de routes étaient bloquées, dont des tronçons de la route panaméricaine, qui traverse le pays du nord au sud. La frontière terrestre avec la Bolivie est fermée.

Depuis le début du conflit, il y a un mois, on a dénombré 28 victimes au Pérou, la plupart tuées par

balles, et plus de 600 blessés. Samedi, à Juliaca, des affrontements ont eu lieu douze heures durant entre manifestants et forces de police. Les scènes de chaos se sont poursuivies le lendemain. Les policiers ont fait usage de leurs armes pour répondre à des jets de pierre et à l'incendie d'un blindé des forces de sécurité. Après Yunni Milan et deux autres personnes, le photjournaliste Aldair Mejia, de l'agence espagnole EFE, a été blessé à la jambe, samedi. Dans un témoignage au journal péruvien *La Republica*, il raconte avoir reçu des menaces de mort tandis qu'il couvrait les manifestations. Un agent de police avait tenté de lui arracher sa carte de presse avant de lui intimiser l'ordre de s'éloigner, en le menaçant de recevoir «*une balle dans la tête*». Aldair Mejia s'en sort avec une fracture. Au moins six autres journalistes ont

été agressés par la police. Les organisations de défense des droits humains alertent sur la «*criminalisation de la protestation sociale*».

A Lima, les manifestations ont été également durement réprimées. Entre vendredi et samedi, 200 personnes ont été arrêtées avant d'être relâchées pour la plupart quelques heures plus tard.

## « Discours d'extrême droite »

Depuis que l'état d'urgence a été décrété, le 14 décembre, le pays est en pleine «*dérive vers un régime autoritaire*», avertit Jennie Dador, représentante de la Coordination nationale des droits humains. «*Nous perdons nos libertés, il y a des détentions arbitraires, un usage disproportionné de la force par la police et les militaires, des perquisitions illégales dans des locaux politiques [mi-décembre, deux locaux de partis de gauche et ceux de la confédération paysanne ont été perquisitionnés]*».

«*Il y a un discours d'extrême droite, repris par le gouvernement, visant à disqualifier toute personne qui s'oppose au pouvoir*», s'alarme Jo-Marie Burt, professeure en sciences politiques à l'université George-Mason (Etats-Unis). En insinuant que les manifestants sont des terroristes, des sympathisants du Sentier lumineux ou d'autres groupes armés, qui ont opéré dans les années 1980 et 1990, «*[les responsables] délégitiment toute*

*protestation, ce qui permet de justifier la répression et les morts.*»

Depuis son accession au pouvoir, Dina Boluarte a salué en de multiples occasions le travail des militaires et de la police, qui «*protègent la vie et la tranquillité de 33 millions de Péruviens*». Alberto Otavola, ministre de la défense lors de la répression militaire à Ayacucho, le 16 décembre (huit morts, parmi lesquels des adolescents), a été nommé premier ministre le 21 décembre.

«*Boluarte ne semble pas comprendre que le pouvoir politique a perdu toute légitimité, que ce soit l'exécutif ou le Parlement, qui compte à peine 10 % d'approbation*», estime Jo-Marie Burt. Le Parlement a fixé à avril 2024 de nouvelles élections sous la pression de la rue. Mais l'échéance est jugée trop lointaine par les manifestants. La droite, battue aux dernières élections, «*veut imposer les règles du jeu*» avec l'appui de l'extrême droite, analyse Jo-Marie Burt. Une députée de droite a déposé, le 4 janvier, une proposition de loi destinée à remplacer les autorités électorales, en affirmant que le dernier scrutin aurait été entaché d'irrégularités, ce qui n'a jamais été démontré. Si cette loi passait, «*une ligne rouge serait franchie*», dit Jo-Marie Burt. *Il serait difficile de prétendre que le Pérou est un régime démocratique.* ■

AMANDA CHAPARRO

## ALLEMAGNE

### Un attentat déjoué

Le parquet régional de Düsseldorf a annoncé, dimanche 8 janvier, l'arrestation de deux Iraniens soupçonnés d'avoir voulu commettre un attentat chimique à l'aide de ricine et de cyanure.

Les autorités allemandes avaient été alertées par le FBI américain sur les activités des deux hommes, supposés appartenir à la mouvance islamiste et ayant réuni des composants en vue d'un attentat à Castrop-Rauxel, dans l'ouest du pays. - (AFP)

# Le retour de la Chine sur la scène internationale

Le pays a rouvert ses frontières, mais le manque de transparence sur la vague de Covid entretient l'inquiétude

SHANGHAI - correspondance

La Chine rouvre ses portes : après trois ans d'une politique zéro Covid stricte incluant la fermeture des frontières, le pays a mis fin aux quarantaines obligatoires à l'arrivée sur le territoire chinois, dimanche 8 janvier. La mesure, annoncée le 26 décembre 2022, est une étape-clé dans la réouverture du pays au monde : trois ans d'isolement ont coûté cher à son économie, à son image et à sa population. Beaucoup de Chinois vivant à l'étranger ont été coupés de leur famille pendant trois ans. Dimanche, plusieurs scènes de retrouvailles familiales ont été filmées par les médias locaux.

Pour les Chinois, il s'agit d'un retour à la normalité, avec la possibilité de voyager sans restrictions sanitaires. Pour le pays et ses dirigeants, c'est un retour sur la scène internationale après trois ans de repli. Pour l'économie mondiale enfin, 2023 devrait voir le retour de la Chine à sa place de deuxième puissance économique, capable de stimuler la demande.

Le retour des échanges devrait toutefois prendre quelques mois. Cette étape va faciliter les voyages des citoyens chinois et des détenteurs de visas d'affaires ou les visites familiales ; mais la Chine ne délivre pas encore de visas de tourisme et d'études. Dimanche matin, à l'aéroport de Pudong, à Shanghai, les journalistes étaient aussi nombreux que les proches qui attendaient des voyageurs.

Les vols sont encore rares et chers, remettre en place des connexions prendra des semaines aux compagnies aériennes.

Par ailleurs, beaucoup de Chinois n'ont plus de papiers en cours de validité : ces trois dernières années, il fallait une raison impérieuse pour obtenir le droit de quitter le pays et, donc, pour obtenir ou renouveler un passeport. Enfin, la Chine est actuellement aux prises avec une vague de Covid-19 massive, qui pousse les citoyens à la prudence. Même au sein du pays, les voyages sont réduits : lors du week-end du Nouvel An, seulement 52 millions de voyages ont eu lieu à travers la Chine, soit 58 % de moins qu'en 2019.

## Stérotypes négatifs

La Chine avait fermé ses frontières en mars 2020, quand elle avait réussi à reprendre le contrôle sur la circulation du virus sur son territoire, en mettant sous cloche Wuhan et toute la province du Hubei (centre). Du jour au lendemain, plus de visas ou presque pour les étrangers : seuls ceux qui étaient déjà en Chine pouvaient les renouveler. Pendant les trois années qui ont suivi, seuls des visas de travail et d'affaires ont été délivrés au compte-gouttes, et les voyageurs qui arrivaient en Chine étaient soumis à des quarantaines de deux à trois semaines, parfois jusqu'à six semaines, du fait de l'empilement des mesures par différentes localités. Résultat, les vols internationaux

ont chuté de 98 %, au plus fort de la politique zéro Covid.

Les dirigeants chinois eux-mêmes se sont isolés. Xi Jinping n'a pas quitté son pays entre janvier 2020 et septembre 2022, date à laquelle il a effectué une première visite à l'étranger à Samarcande, en Ouzbékistan, pour une réunion de l'Organisation de coopération de Shanghai. Le dirigeant chinois a ensuite fait son grand retour sur la scène internationale lors du G20 à Bali, en Indonésie, mi-novembre, l'occasion de rencontrer pour la première fois Joe Biden depuis son élection il y a plus de deux ans, et de reprendre contact avec la plupart des dirigeants du G20.

Mais le monde où revient la Chine n'est plus le même : « Les Chinois vont retrouver un monde beaucoup plus méfiant, sinon hostile, du moins de la part des pays développés. On est engagés dans une guerre froide, géostratégique, technologique et idéologique avec la Chine. Cela va avoir des conséquences sur les relations humaines et économiques entre les partenaires européens et américains, et chinois », explique Jean-Pierre Cabestan, professeur de sciences politiques à l'université Baptiste de Hongkong. Si le constat s'applique surtout aux pays du Nord, les relations avec les pays en développement devront aussi passer par une phase d'ajustement : « Pour le Sud, c'est peut-être moins vrai, ces pays ont souvent besoin de l'aide, des prêts, des projets d'infrastructure chinois pour se développer. Ce

**« Les Chinois vont retrouver un monde beaucoup plus méfiant, sinon hostile »**

JEAN-PIERRE CABESTAN  
professeur de sciences politiques à Hongkong

retour va favoriser une reprise des contacts, notamment une relance des projets des "routes de la soie". Même si ceux-ci ont réduit leur voilure ces dernières années, du fait de la situation économique en Chine », nuance M. Cabestan.

Signe de cette défiance, la décision de nombreux pays du Nord d'imposer aux voyageurs arrivant de Chine des tests PCR, de peur de voir arriver des nouveaux variants. La Chine a quasi arrêté de partager le séquençage des variants présents sur son territoire, un manque de transparence qui rappelle l'attitude reprochée à Pékin au début de la pandémie. Depuis, la fermeture du pays et l'absence d'échanges directs entre chercheurs, diplomates, chefs d'entreprise, mais aussi touristes, n'ont pas permis d'atténuer certains stéréotypes négatifs.

La Chine semble avoir pris conscience des dommages causés, au moins pour la sphère économique : fin 2022, plusieurs délégations d'hommes d'affaires et de responsables locaux, des provinces du Hubei et du Zhejiang

(au sud de Shanghai), du Jilin (nord) ou de la métropole de Shenzhen, se sont rendues en Europe, en Afrique, au Japon et en Corée du Sud notamment, pour renouer des liens économiques. Des rencontres célébrées par l'agence officielle Chine nouvelle qui évoque une occasion de « partager les dividendes du développement de la Chine avec le monde ».

« Nous avons entendu parler de ces délégations : parfois, plus d'une centaine de personnes qui viennent rencontrer les entreprises, les investisseurs, les institutions, pour faire revenir l'optimisme et les investissements en Chine. Nous espérons que les interactions humaines reprennent vraiment, parce que faire des affaires en Chine est devenu compliqué pour les entreprises européennes, commente Carlo D'Andrea, vice-président de la Chambre de commerce européenne en Chine. Nous espérons avoir plus de prévisibilité sur l'environnement des affaires, ce que la politique zéro Covid avait empêché ces trois dernières années. »

## Relancer le secteur immobilier

Après une année 2022 catastrophique pour l'économie chinoise, marquée par les confinements à répétition et une croissance à moins de 3,2 %, d'après le Fonds monétaire international (FMI), l'année 2023 devrait voir une embellie. Le FMI prévoit une hausse de la production de 4,4 %. Un dynamisme bienvenu quand le reste du monde flirte avec la récession. Nombre de pays attendent avec

envie le retour des touristes chinois. Leurs destinations préférées se trouvent en Asie, Hongkong en particulier, mais aussi la Thaïlande, le Japon, les Philippines ou l'Indonésie. Mais l'Europe n'est pas en reste : 2,2 millions de touristes chinois avaient visité la France en 2019, avec des retombées estimées à 3,5 milliards d'euros par an par Atout France, soit 7 % des recettes touristiques. Là encore, le retour des touristes pourrait prendre plusieurs mois, le temps au moins, de renouveler un passeport ou d'obtenir un visa.

La santé de l'économie chinoise dépendra largement de celle du marché immobilier, en crise depuis plus d'un an. Les autorités semblent décidées à relancer ce secteur qui a servi de moteur à la croissance depuis plus de vingt ans, mais les défis sont nombreux pour redonner confiance aux ménages chinois sans faire exploser la dette des promoteurs. Pékin devrait ajuster en fonction son soutien à l'économie par des investissements dans les infrastructures, qui ont eux aussi pâti du zéro Covid. Beaucoup de chantiers ont été perturbés par les restrictions sanitaires. Mais une reprise dans la construction et l'industrie lourde, particulièrement gourmandes en énergie, pourrait toutefois relancer l'inflation des prix de l'énergie : après le choc de la guerre en Ukraine, le ralentissement chinois en 2022 avait en effet permis d'apaiser la demande en matières premières. ■

SIMON LEPLÂTRE

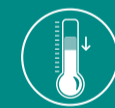


LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ

LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ

## Pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.

Notre consommation de gaz et d'électricité a baissé de 12% entre octobre et décembre. Continuons à agir ensemble !



Je baisse



J'éteins



Je décale

À la maison

**JE RÉGLE MON CHAUFFAGE**

à 19 degrés maximum



**JE LANCE MES MACHINES**

l'après-midi ou la nuit



**J'ÉTEINS TOUS MES APPAREILS**

en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés



**JE RÉGLE MON CHAUFFE-EAU**

à 55 degrés et reste moins longtemps sous la douche

Chaque geste compte  
ECONOMISONS L'ÉNERGIE

chaquegestecompte.gouv.fr

# Retraites: le report de l'âge légal, seule option pour «sauver» le système?

Le gouvernement répète la nécessité de «travailler plus longtemps» pour justifier la réforme, qui doit être présentée mardi. Selon ses opposants, ce projet pénalise les plus modestes et ne met à contribution que les actifs, alors qu'il existe d'autres solutions

Dans les éléments de langage martelés par l'exécutif, tout laisse à penser qu'il n'y a pas d'autres solutions: pour «sauver» notre système de retraites, «on doit progressivement travailler plus longtemps». La première ministre, Elisabeth Borne, l'a affirmé dans un entretien accordé au *Parisien*, le 2 décembre 2022, s'inscrivant dans la droite ligne d'une rhétorique développée depuis plus d'un an par Emmanuel Macron. Le scénario privilégié aujourd'hui par l'équipe au pouvoir consiste à reporter l'âge à partir duquel la pension peut commencer à être versée.

Le curseur sera-t-il poussé de 62 ans à 64 ans ou jusqu'à 65 ans, conformément à un engagement de campagne du chef de l'Etat? Cette inconnue devrait être levée, mardi 10 janvier, lorsque le gouvernement dévoilera les grandes lignes de son projet.

Mais l'option, qui sera finalement choisie, suscite déjà – et va continuer de susciter – la controverse, tous les syndicats et les partis de gauche y étant hostiles, ainsi que l'extrême droite et quelques individualités de droite. Les opposants à la réforme reprochent, en substance, à Emmanuel Macron et à Elisabeth Borne de noircir le tableau pour justifier des mesures douloureuses, qui pénalisent les plus modestes et ne mettent à contribution que les actifs, alors qu'il y a d'autres solutions.

Dans ce débat miné sur une thématique complexe, plusieurs questions sont soulevées. Quel est l'état des lieux, tout d'abord? Le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), publié en septembre 2022, montre que les perspectives ne sont pas bonnes, même si elles «ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite». Le système a re-

noué avec les excédents en 2021 (+ 900 millions d'euros) et devrait se maintenir dans le vert en 2022 (+ 3,2 milliards d'euros). Cependant, le solde entre recettes et dépenses devrait redevenir négatif dès 2023 et sur un laps de temps plus ou moins long suivant les hypothèses passées en revue.

Dans l'option la plus favorable, le déficit serait résorbé «vers le milieu des années 2030», d'après le COR. Mais si on prend comme convention celle qui correspond aux règles et usages actuels, le retour à la ligne de flotaison serait plus lointain: au milieu des années 2050. Surtout, il ne se produirait que dans la configuration la plus optimiste, avec une productivité de + 1,6 % par an. Si ce taux de croissance était de + 0,7 % (soit la valeur moyenne observée sur 2009-2019) ou même de + 1 %, les comptes seraient constamment dans le rouge.

«IL NE S'AGIT PAS D'UN DÉFICIT EXPLOSIF» Autre appréciation à prendre en considération: fin septembre 2022, le Comité de suivi des retraites (CSR), qui est chargé de faire des recommandations, a remis un avis préconisant de «trouver une réponse» face «aux problèmes d'équilibre» financier du système. Ce groupe d'experts a exposé différentes «voies» (dont le recul de l'âge légal) mais sans en désigner une en particulier, une telle décision incombant – selon lui – aux autorités politiques.

C'est sur cette base que la première ministre a tiré le signal d'alarme dans les colonnes du *Parisien*: «Je ne laisserai pas faire croire aux Français que sans réforme, on ne mettrait pas notre système en péril.» La tournure est un peu alambiquée mais le message véhiculé ne fait pas l'ombre d'un doute: à l'en croire, la maison brûle. «Si on ne fait rien, nous aurons plus de 100 milliards d'euros de dette supplémentaire (...) dans les dix prochaines années», a souligné Elisabeth Borne.

« PLUS LES CHOIX DIFFICILES SERONT REPORTÉS, PLUS L'AJUSTEMENT NÉCESSAIRE RISQUE D'ÊTRE IMPORTANT »

ANTOINE BOZIO  
économiste



Il y a bien un déficit, installé «durablement» et qui «n'est pas négligeable», commente l'économiste Antoine Bozio, dans un post de blog publié le 7 décembre 2022. «Pour autant, il ne s'agit pas d'un déficit explosif», nuance-t-il, en ajoutant: «Les syndicats n'ont donc pas tort lorsqu'ils affirment que le système n'est pas en danger.» Mais il pense aussi que le statu quo n'est pas souhaitable: «Plus les choix difficiles seront reportés, plus l'ajustement nécessaire risque d'être important.»

Dès lors, que faire? L'exécutif est partisan de la manière forte, en ayant deux pistes en tête dont l'intérêt est d'alléger, dans un premier temps, les dépenses de pensions et de doper les rentrées de cotisations puisque les individus travailleront plus longtemps. Si l'âge d'ouverture des droits glissait de 62 ans à 65 ans, les économies atteindraient 18,8 milliards d'euros en 2030 et 32,8 milliards à l'horizon 2035. Le plan B, lui, serait un peu moins percutant: 17,7 milliards en 2030 et 22,1 milliards en 2035. Un résultat obtenu par la conjugaison de deux modifications paramétriques: fixation de l'âge légal à 64 ans (au lieu de 65 ans, donc) et accélération de l'application de la loi Touraine de janvier 2014, qui prévoit d'allonger la durée de cotisation pour être éligible au taux plein.

Précision indispensable: ces montants en milliards d'euros sont bruts, c'est-à-dire qu'ils n'incluent pas l'impact de dispositions prises en faveur des personnes qui engendreront des coûts supplémentaires (revalorisation du minimum de pension, dérogations pour partir à la retraite plus

tôt, etc.). Ne sont pas non plus intégrées d'autres surcharges extérieures au système – par exemple, les prestations sociales versées aux individus qui ne réussiront pas à garder leur poste jusqu'à 64 ans ou 65 ans (assurance-chômage, minima sociaux, etc.).

La logique défendue par le gouvernement va dans le bon sens pour plusieurs spécialistes du sujet. «Il faut relever l'âge effectif de départ en retraite des Français», estime François Ecalte, magistrat honoraire à la Cour des comptes et président de l'association Finances publiques et Economie. Un tel changement «peut résulter d'un recul de l'âge minimal d'ouverture des droits» mais un autre procédé existe, complète-t-il: revoir à la hausse le «nombre de trimestres de cotisation requis pour obtenir le taux plein».

## DÉVELOPPER «L'EMPLOI DES SENIORS»

Le fait d'accorder plus tardivement les pensions comporte un double avantage, pour M. Ecalte. «A titre principal», tout d'abord, cela aurait pour effet, «à moyen terme, d'accroître l'emploi, l'activité économique et, en conséquence, d'augmenter les recettes de l'ensemble des administrations publiques» (caisses de retraite, autres régimes de Sécurité sociale, Etat, collectivités locales...). De telles retombées sont les bienvenues, car «nous devons réduire le déficit public pour arrêter la progression de l'endettement public». «A titre secondaire», enchaîne-t-il, repousser l'âge effectif de départ serait bénéfique pour «réduire le déficit des régimes de retraite, voire de financer une amélioration des pensions de certaines catégories».

Membre de l'Observatoire français des conjonctures économiques, Vincent Touzé développe un raisonnement un peu analogue. Il explique que le décalage de l'âge légal est susceptible de stimuler la production, donc la masse salariale, les cotisations et impôts, ce qui «donne des marges de manœuvre» sur deux plans: restaurer la viabilité financière de notre système par répartition et investir dans «de nouveaux besoins» (lutte contre le réchauffement climatique, prise en charge de la perte d'autonomie, dépenses de santé des seniors, etc.).

Cet enjeu est d'autant plus crucial, que, à l'heure actuelle, «les retraités bénéficient de pensions plutôt généreuses, mais la situation va se dégrader puisque leur niveau de vie redeviendra, à terme, inférieur à celui de l'ensemble de la population». En outre, fait-il valoir, «la productivité de l'économie pourrait encore ralentir dans les décennies à venir, ce qui pèserait sur les rémunérations versées, donc sur les contributions prélevées et, in fine, sur les ressources apportées aux régimes».

Mais d'autres remèdes existent. Plusieurs leaders syndicaux l'ont redit, le 3 janvier, à l'issue de rencontres bilatérales avec Elisabeth Borne à Matignon. Le problème n'impose pas de se soumettre à la règle des 64 ans ou des 65 ans et peut être «traité»

## Un projet de loi pour rassurer les marchés financiers

ELLE RISQUE DE COÛTER TANT pour rapporter si peu... Cette réforme des retraites, faut-il vraiment la faire? Depuis quelques semaines, une petite musique s'installe dans une partie de l'opinion, et même dans certains milieux économiques. Six milliards d'euros dégagés à horizon 2027, d'après les chiffres publiés dans les documents budgétaires de l'automne. Les mêmes que dans le programme présidentiel du candidat Macron – 9 milliards, auxquels il faut soustraire les «mesures d'accompagnement» destinées à rendre la potion acceptable.

Des recettes bien maigres, rapportées aux centaines de milliards décaissés pour soutenir l'économie depuis 2020, lors de la crise due au Covid-19 puis face à celle de l'énergie – «des pois chiches dans le couscous!», ironise un expert au sein du patronat. Comment expliquer que l'absence de réforme va provoquer la faillite du système, alors qu'on a trouvé des centaines de milliards lorsque ça allait mal?

Le gouvernement a conscience du scepticisme ambiant, qui existe aussi dans les rangs de la majorité et dans l'opinion. Début décembre, les scénarios diffusés aux partenaires sociaux ont fait apparaître des rendements très supérieurs, car mesurés à un horizon temporel lointain: 32,8 milliards économi-

sés à horizon 2035 avec un recul de 62 ans à 65 ans (sans tenir compte des mesures d'accompagnement), 22,1 milliards en combinant un recul de l'âge à 64 ans et une accélération de la réforme Touraine. La réforme générerait 12 milliards de recettes fiscales et sociales supplémentaires en 2027, indique Gabriel Attal, le ministre délégué au budget, dans le *Journal du dimanche*, le 8 janvier. «Sans réforme, il y aura 500 milliards de dette supplémentaire sur vingt-cinq ans, affirme-t-il. C'est la réforme ou la faillite.»

### La dette française moins sûre

L'argument a peu de chances de convaincre, tant la menace de la faillite a été brandie par le passé. Mais l'environnement de marché a changé, et Emmanuel Macron le sait mieux que personne. «Il y a quelques jours, la France a emprunté au-dessus de 3 %, ce qui n'était pas arrivé depuis des années, a-t-il rappelé en conseil des ministres, mercredi 4 janvier. J'avais parlé de fin de l'abondance sur les ressources naturelles, c'est aussi le cas sur les ressources budgétaires», a-t-il ajouté, enjoignant à chacun des ministres présents d'«identifier des économies». La dette de l'Hexagone passera bientôt les 3000 milliards d'euros, et, sous l'effet de la hausse des taux, la seule

charge de la dette a déjà augmenté de près de 13 milliards d'euros en 2022 – davantage que le budget de la justice –, à plus de 51 milliards d'euros.

Dès lors, aux yeux des experts, ne pas mettre en œuvre la réforme des retraites serait très risqué vis-à-vis des investisseurs qui prêtent à la France. Les marchés financiers pouvant alors considérer la dette française moins sûre, et la contraindre à payer très cher pour emprunter dans les années à venir. Pour un pays, qui se finance autant par la dette que par l'impôt, l'enjeu n'a rien d'anecdotique.

Les politiques budgétaires des Etats sont actuellement passées au peigne fin par les investisseurs, confirme Ludovic Subran, chef économiste chez Allianz. Un contexte qui va remettre les agences de notation au centre du jeu. «Comme les taux augmentent partout, les investisseurs différencient beaucoup plus les Etats en fonction de la qualité de leur dette. Cela a déjà commencé, avec le Royaume-Uni.» Pour lui, M. Macron a raison de s'inquiéter du verdict des marchés, car il s'est beaucoup avancé sur sa réforme des retraites. Renoncer reviendrait à jouer avec le feu: «Si elle ne la faisait pas, il ne fait pas de doute que la France serait pénalisée.» ■

ELSA CONESA



Olivier Dussopt, ministre du travail, lors d'une visite à l'école d'ingénieurs de l'Institut catholique d'arts et métiers, à Toulouse, le 21 octobre 2022.  
CHARLY TRIBALLEAU/AFP

différemment, par exemple en développant « l'emploi des seniors », a indiqué Laurent Berger, le numéro un de la CFDT. Cela passe notamment par des politiques de formation renforcées tout au long de la carrière et par de nouvelles pratiques managériales, qui s'abstiennent de flanquer à la porte des collaborateurs âgés.

Trouver de nouvelles recettes en jouant sur les prélèvements sociaux constitue également une solution, qui a d'ailleurs été employée dans de précédentes réformes (en 1993 notamment, sous le gouvernement d'Edouard Balladur). Des organisations de salariés plaident en ce sens tout comme une partie des économistes, parmi lesquels Michaël Zemmour, maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Celui-ci mentionne plusieurs options, dans une note de blog mise en ligne début décembre 2022 sur le site du magazine *Alternatives économiques* : abandonner les exonérations de prélèvements sociaux sur les salai-

res supérieurs à 2,5 smic (leur impact sur l'emploi étant jugé très faible), soumettre l'épargne salariale à des contributions d'assurance-vieillesse, majorer légèrement les cotisations sociales... Cette dernière piste est aussi évoquée dans l'avis du CSR de septembre 2022, mais avec prudence, car le taux de ponction culmine à des niveaux élevés.

Dans cette foire aux idées, Terra Nova milite pour une voie moyenne, à équidistance des deux camps qui s'affrontent. Ce cercle de réflexion a publié, le 22 décembre 2022, une note qui préconise de demander un effort « raisonnable » aux actifs, aux retraités et aux entreprises : report de l'âge légal à 63 ans, revalorisation des pensions à un rythme inférieur à l'inflation pour les retraités percevant au moins 2 000 euros, suppression de certaines exonérations de cotisations accordées aux employeurs... Un cocktail auquel s'intègrent des mesures en faveur des plus modestes (refonte des conditions d'accès au minimum vieillesse, prise en compte pour certains dispositifs des « différences sociales d'espérance de vie »...). Terra Nova essaie ainsi de se placer au-dessus de la mêlée pour dégager un compromis « budgétairement efficace et socialement plus juste » que la réforme envisagée par le gouvernement.

#### « TOUT EST BOUCLÉ À L'AVANCE »

Beaucoup de ces suggestions sont repoussées par le pouvoir en place, car elles n'entrent pas dans le champ des possibles que M. Macron a strictement délimité. Celui-ci avait dit, lors de la campagne présidentielle, qu'il ne voulait ni hausse des prélèvements ni dispositions qui auraient comme conséquence de rogner les retraites.

Cette orientation étant scrupuleusement respectée par Elisabeth Borne et son équipe, les syndicats tout comme la gauche ont le sentiment de n'être consultés que sur les scénarios de l'exécutif en matière de financement du système. « Ils balayent d'un revers de la main nos propositions, tout est bouclé à l'avance », s'indigne Michel Beaugas, secrétaire confédéral de Force ouvrière.

« Le débat est biaisé par l'affichage d'un âge légal décalé à 65 ans, explique au Monde Antoine Bozio. Cela donne l'impression qu'il faut travailler trois ans de plus pour équilibrer le système, alors qu'il n'est pas nécessaire d'aller si loin. A l'inverse, certains opposants à la réforme prétendent que quelques euros de cotisations supplémentaires suffiraient à combler le déficit, ce qui n'est pas non plus le bon ordre de grandeur. » Pour cet économiste, considéré comme l'un des plus fins connaisseurs du dossier, il est dommage que les différentes solutions n'aient, à ce stade, pas fait l'objet d'un chiffrage quant à

#### Le gouvernement confiant sur un accord avec LR

Le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, a salué, dimanche 8 janvier, la volonté affichée par le président du parti Les Républicains (LR), Eric Ciotti, dans l'opposition, de voter avec la majorité « une réforme juste » des retraites. « Les Républicains sont prêts à voter une réforme des retraites juste, ça tombe bien, je pense que ce que nous présenterons est juste et sera aussi efficace du point de vue de l'équilibre du régime financier des retraites », a déclaré M. Le Maire sur France 5. « Donc une voie est possible pour trouver un accord avec Les Républicains », a ajouté le numéro deux du gouvernement. Dans un entretien au *Journal du dimanche*, Eric Ciotti a dit souhaiter « pouvoir voter une réforme juste qui sauve notre système de retraite par répartition », précisant que cette réforme était justifiée par « la situation budgétaire, démographique et économique ». Pour lui, la réforme doit « s'étaler sur deux quinquennats », avec un relèvement de l'âge de départ à 63 ans en 2027, puis 64 ans en 2032. Pour le gouvernement, le soutien de LR est nécessaire afin d'adopter la réforme à l'Assemblée nationale sans l'arme constitutionnelle du 49.3. Dimanche, le ministre délégué chargé des comptes publics, Gabriel Attal, avait déjà salué « la responsabilité de celles et ceux qui sont cohérents avec les engagements qu'ils ont pris devant les Français ». Référence au programme présidentiel de LR, qui préconisait une réforme des retraites avec un recul de l'âge légal à 65 ans.

« leurs effets sur l'âge de départ, le pouvoir d'achat des actifs et des retraités ». « On ne parvient pas à présenter les arbitrages de façon mesurée », regrette-t-il.

Les pistes prônées par les syndicats et par certains économistes seront-elles approfondies durant l'examen du projet de loi au Parlement, à partir de début février ? C'est peu vraisemblable, s'agissant de celles qui concernent les prélèvements obligatoires et l'éventuel effort à réclamer aux retraités, car les élus du parti Les Républicains y sont globalement défavorables – tout comme le gouvernement.

Or, celui-ci cherche à s'adjoindre le soutien de la droite afin de faire passer son texte sans avoir à recourir à l'article 49.3 de la Constitution – une procédure décriée, synonyme de coup de force, puisqu'elle permet une adoption sans vote. Dans ce contexte, on voit mal comment les contre-propositions au recul de l'âge légal pourraient prospérer. ■

BERTRAND BISSUEL



#### CHRONIQUE | PAR SOLENN DE ROYER

## Une réforme à finalités multiples, donc illisible

C'est la règle d'or de la publicité et du marketing. Pour vendre un produit, il est déconseillé de multiplier les messages pour n'en choisir qu'un seul, unique, fort et facilement compréhensible, au nom de la fameuse « USP » (« unique selling proposition » ou « proposition de vente unique »), théorisée en 1961 par l'Américain Rosser Reeves dans son livre *Reality in advertising (Le Réalisme et la Publicité)*, Dunod, 1963 pour la traduction française). Une règle que n'a pas suivie le gouvernement, pourtant soucieux d'habiller au mieux une réforme des retraites impopulaire, afin d'en faire comprendre aux Français la nécessité. Emmanuel Macron lui-même a multiplié les arguments. En septembre 2022, il assurait que cette réforme était indispensable pour se donner des marges budgétaires et « investir massivement » dans la transition écologique, l'école et l'hôpital. « C'est simple, si nous ne réglons pas le problème des retraites, nous ne pouvons pas investir pour le reste », plaçait-il. A l'automne 2021, il expliquait que la réforme pourrait servir à financer la loi sur le grand âge.

Même discours du côté du ministre de l'économie, Bruno Le Maire, qui, en septembre sur France Inter, abondait : « Il faut bien financer nos hôpitaux, nos collèges, nos lycées, nos universités, et c'est la réforme des retraites qui permettra de garantir ce financement. » Le surplus de travail induit par un relèvement de l'âge de départ permettra de « financer nos politiques industrielles, de transition écologique ou sociale », se félicitait, à son tour, son collègue du budget, Gabriel Attal.

« Dites à vos ministres d'arrêter d'affirmer que la réforme des retraites servira à financer autre chose que les retraites ! », s'est agacé Olivier Marleix devant la première ministre, Elisabeth Borne, à Matignon. Vous créez une ambiguïté sur le sens du projet, et cela parasite votre message, vis-à-vis de l'opinion et des syndicats. » Pour le chef de file des députés Les Républicains, « il n'est pas possible de demander aux Français de travailler plus pour réparer l'incurie budgétaire de l'Etat », celui-ci pouvant commencer par « s'imposer à lui-même des économies ».

Vendredi, lors d'un tête-à-tête, la cheffe du gouvernement lui a as-

suré que l'argent dégagé par la réforme irait aux retraites, et c'est tout. « Soyons clairs : chaque euro issu de la réforme des retraites ira aux retraités », a réaffirmé M. Attal dans le *Journal du dimanche*, le 8 janvier. Le chef de l'Etat avait lui-même changé de pied lors de ses vœux du 31 décembre 2022 et développé un autre argument, justifiant d'abord la réforme par la nécessité de sauver un régime des retraites décrit comme asphyxié.

#### « Un chemin clair »

« Il faut sauver le "soldat retraite", car il va péricliter. » En 2010, Nicolas Sarkozy et Eric Woerth, alors ministre du travail, s'en étaient tenus à ce message unique, à tonalité volontairement inquiétante, rappelle le directeur général opinion de l'IFOP, Frédéric Dabi. Ce qui avait conduit une partie de l'opinion à juger la réforme nécessaire, même si cela n'avait pas empêché un mouvement social. « Cette fois-ci, il n'y a pas cette évidence, la finalité de la réforme ayant changé plusieurs fois », observe le sondeur, selon lequel « une réforme est acceptée si elle propose un chemin clair ». Même si les conséquences atten-

dues de celle-ci (mettre le système à l'équilibre et dégager de l'argent public) sont liées, cette communication à plusieurs tiroirs a contribué à brouiller le message de l'exécutif et le bien-fondé de la réforme dans l'esprit des Français, quand tant de nuages noirs s'accumulent (inflation, prix de l'énergie...). Invoquer plusieurs finalités successives a semé le doute sur la sincérité du gouvernement, ouvrant une brèche dans laquelle les opposants se sont engouffrés : les syndicats jugent la réforme injustifiée et la gauche reproche au chef de l'Etat d'en faire un « totem », avec comme seul objectif de donner des gages de sérieux à Bruxelles après le « quoi qu'il en coûte ».

Un flou qui, au sommet de l'Etat, semble ne s'être pas complètement dissipé. Le 3 janvier, des conseillers de l'exécutif ont été désarçonnés en voyant apparaître un message de conseiller en communication de l'Elysée, Frédéric Michel, sur la boucle WhatsApp des communicants du gouvernement : « Preneur des derniers "EDLs" [éléments de langage] sur les retraites. On n'a pas eu. » ■

## L'affaire Quatennens embarrasse toujours LFI

Le député du Nord avait annoncé, après sa condamnation pour violences conjugales, qu'il reviendrait à l'Assemblée dès janvier

#### A son retour dans l'Hémicycle, Adrien Quatennens siègera parmi les non-inscrits

Après trois mois d'absence, le député (La France insoumise, LFI) du Nord Adrien Quatennens reviendra-t-il à l'Assemblée nationale, dès lundi 9 janvier à 16 heures, comme l'assure l'Agence France-Presse ? Ou dans dix jours, le temps de régler des problèmes de santé, comme l'avait assuré *Le Figaro* quelques jours plus tôt ? A la veille de la reprise des travaux au Palais-Bourbon, le secret était « mieux gardé que la recette du Coca-Cola », dit, dans un sourire, un élu « insoumis » de premier plan.

Ce week-end, personne ne semblait au courant de la date du retour sur les bancs de l'ancien numéro deux du mouvement mélenchoniste, condamné pour violences conjugales. Pas même son successeur, Manuel Bompard. « Il faut lui demander », suggère au Monde le nouveau coordinateur du mouvement. Contacté, Adrien Quatennens n'a pas répondu à nos sollicitations. Pas plus que son avocat, Jade Dousselin, qui fait office de communicante. Malgré plusieurs relances, la conseillère était aux abonnés absents.

A gauche, on se demande si un ajournement du retour d'Adrien Quatennens n'est pas lié au coup d'envoi de la bataille sur les retraites – le gouvernement présentera les grandes lignes de la réforme mardi 10 janvier –, alors que la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) organise l'offensive.

#### Déballage

Si le secret est aussi bien gardé, c'est peut-être également pour éviter une mobilisation devant l'Assemblée nationale. Le 13 décembre 2022, le député du Nord était condamné à quatre mois de prison avec sursis pour violences conjugales. Dans la foulée, les députés LFI décidaient d'exclure leur collègue du groupe jusqu'au mois d'avril. Pas de quoi calmer les féministes. « Se contenter d'une exclusion de quatre mois et d'un stage de sensibilisation, ce n'est pas une réponse à la hauteur », réagissait le collectif #NousToutes.

Le lendemain, Adrien Quatennens accordait une interview choc à BFM-TV. Pendant une heure, l'ancien dauphin de Jean-Luc Mélenchon minimisait son comportement à l'égard de son ancienne compagne, et annonçait qu'il reviendrait siéger à l'Assemblée nationale « vraisemblablement dès le mois de janvier ».

Un déballage en forme de justification, qui a créé une malaise au sein du mouvement « insoumis ». « La décision d'exclure Adrien Quatennens du groupe pour quatre mois ne règle pas le problème de ses prises de parole, qui peuvent être contre-productives pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, qui est au cœur de notre mouvement », analyse la députée européenne (LFI) Manon Aubry.

Symptôme de l'embarras interne, de nombreux « insoumis » soupçonnent Sophia Chikirou de conseiller Adrien Quatennens en direct. Depuis le début de la crise, cette proche de Jean-Luc Mélenchon défend bec et ongles le député.

Le jour même de son procès, à Lille, la députée de Paris faisait passer dans une boucle Telegram du mouvement un argumentaire en six points à utiliser une fois la condamnation connue. L'idée : contre le « déchaînement médiatique » que ce dernier allait « subir ». Ainsi, les « insoumis » étaient invités à réitérer qu'« Adrien n'a pas commis de violences répétées », qu'il allait être « condamné pour une gifle et pour rien d'autre », qu'il avait « déjà été sanctionné politiquement ». Le trentenaire devait donc « pouvoir revenir, car il faut une graduation dans les sanctions ». Et surtout, « ce n'est pas un homme violent, mais un homme pris dans un divorce difficile ». Compliqué, dans ces conditions, de croire que l'homme, dont la suspension de LFI est provisoire, ait coupé tout contact avec la garde rapprochée de Jean-Luc Mélenchon.

A son retour à l'Assemblée nationale, Adrien Quatennens siègera parmi les non-inscrits, et non plus au sein du groupe des « insoumis ». Sa radiation du groupe a aussi automatiquement entraîné son exclusion de la commission des affaires sociales, le poste étant réservé à LFI. Il reviendra à la commission des affaires étrangères, où une place devait être vacante. De même, dans l'Hémicycle, il devra s'éloigner de ses camarades.

Quatre mois d'exclusion suffiront-ils pour calmer les mécontents ? Un millier de militants LFI ont demandé son « exclusion » pure et simple du mouvement, dans une tribune publiée dans *Le Monde*, le 27 décembre 2022. Ils appelaient également à « une démocratie interne », en référence à la reprise en main du parti effectuée par M. Mélenchon, qui s'est traduite par la nomination de Manuel Bompard « à l'unanimité », mais sans vote, à la tête de LFI, et la mise à l'écart de Clémentine Autain, d'Alexis Corbière, d'Eric Coquerel et de François Ruffin de la direction. Pour Jean-Luc Mélenchon, cette séquence n'est pas bonne. Selon le baromètre Harris Interactive du mois de décembre 2022, la confiance des sympathisants en sa personne a reculé de 10 points sur un mois pour s'établir à 75 %. ■

SANDRINE CASSINI

#### TRANSPORTS La gestion de routes nationales et d'autoroutes confiée à des collectivités

Une vingtaine de départements, métropoles et régions se voient confier la gestion et l'exploitation de routes nationales et d'autoroutes, en vertu d'une décision du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires publiée au *Journal officiel*, dimanche. Ce transfert, qui s'inscrit dans le cadre de la loi « 3DS », adop-

tée en février 2022, prévoit, en retour, une compensation de l'Etat. – (AFP)

#### FAITS DIVERS Décès d'une femme à Saint-Raphaël : le mari interpellé

Le mari d'une jeune femme retrouvée sans vie à Saint-Raphaël (Var) le 24 décembre a été interpellé samedi 7 janvier à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), après deux semaines de fuite, a indiqué dimanche le parquet de Draguignan (Var). – (AFP)

# Le pantouflage des conseillers du premier mandat de Macron

Près d'une centaine de conseillers ministériels ont rejoint le secteur privé depuis la réélection du chef de l'Etat. Une pratique légale, qui nourrit toutefois les soupçons de conflits d'intérêts

## ENQUÊTE

**D**u public au privé, il n'y a parfois qu'un pas. Que de nombreuses chevilles ouvrières du premier quinquennat d'Emmanuel Macron ont franchi ces derniers mois, en rejoignant de grandes entreprises, des cabinets de conseil ou des lobbys industriels.

Les remaniements gouvernementaux qui ont suivi la réélection du président ont poussé plus de 15 % des collaborateurs ministériels à gagner le secteur privé. Au total, au moins 91 d'entre eux y évoluent aujourd'hui, selon un décompte du *Monde* comprenant les 602 conseillers en poste en janvier 2022. La majorité de ces mouvements peuvent être qualifiés de « pantoufflages », puisqu'ils concernent des collaborateurs issus d'une carrière dans le public.

Parfaitement légal, le pantouflage des agents publics n'en suscite pas moins des débats déontologiques récurrents sur fond de soupçons de conflits d'intérêts. Tel conseiller a-t-il été recruté par cette entreprise en rétribution d'une décision favorable prise dans le cadre de ses fonctions ? Tel ex-collaborateur parti dans le privé va-t-il utiliser son carnet d'adresses pour obtenir des faveurs du gouvernement ?

Auprès des intéressés, la question agace. « On nous diabolise, mais la vie en cabinet ne dure qu'un temps : il est normal de pouvoir poursuivre sa carrière ailleurs », argue une ex-conseillère pantouffleuse sous le couvert de l'anonymat. Comme elle, beaucoup revendiquent la capacité de séparer strictement intérêts du public et du privé. « Ce que je fais aujourd'hui n'a rien à voir avec mes fonctions en cabinet », assure-t-elle. Ce dont il est permis de douter pour certains anciens conseillers, recrutés précisément pour leur carnet d'adresses et leur influence, réelle ou supposée.

### Situations kafkaïennes

Ainsi, au cours des derniers mois, les lobbys des producteurs de pesticides, des brasseurs, des sodas, des producteurs céréaliers et des transports publics ont tous pioché dans les cabinets ministériels macroniens pour renouveler leurs états-majors. Or, ces organisations ont pour mission prioritaire d'influencer les décideurs publics dans le sens de leurs intérêts. Et elles raffolent de ces profils rompus au fonctionnement des ministères.

Chacun de ces pantoufflages a été contrôlé par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP). Après avoir

**« On nous diabolise, mais (...) il est normal de pouvoir poursuivre sa carrière ailleurs », argue une ex-conseillère**

vérifié que ces ex-conseillers n'avaient pas pris par le passé de décision en lien avec leur futur employeur, l'institution, chargée de veiller à la probité des agents publics, a donné son feu vert. Elle leur a toutefois demandé de s'abstenir de tout lobbying auprès de leurs anciens collègues du gouvernement pendant trois ans, pour éviter les conflits d'intérêts. « Cette réserve est très artificielle, car ils disposent toujours des réseaux et des réflexes acquis en cabinet, et rien ne les empêche de partager leur carnet d'adresses avec leurs nouveaux collègues », relève le juriste Jean-François Kerléo, membre de l'Observatoire de l'éthique publique.

Outre qu'elles sont difficiles à contrôler dans la pratique pour une HATVP aux moyens modestes, ces réserves placent certains pantouffleurs dans des situations kafkaïennes. Lobbyiste en chef de Phyteis, qui représente les producteurs de pesticides, Eléonore Leprettre a par exemple l'interdiction de contacter le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, et sa cheffe de cabinet, avec qui elle a travaillé lors du précédent quinquennat. Un obstacle pour Phyteis, qui cherche à peser sur plusieurs législations concernant le domaine agricole, parmi lesquelles le futur règlement européen sur l'utilisation des pesticides ? « Non », assure M<sup>me</sup> Leprettre. Je m'abstiens de leur parler, mais je peux m'adresser au reste du cabinet. »

Son cas n'est pas isolé : la nouvelle lobbyiste d'Intercéales, Marine Imbault, a elle aussi l'interdiction de solliciter le ministre de l'agriculture ; Gabrielle Sallé et Dorothee Rouzet, propulsées cadres dirigeantes chez BNP Paribas et Citigroup, doivent s'abstenir de tout contact avec le ministre des finances ; Stanislas Reizine ne peut plus parler à la première ministre, Elisabeth Borne, depuis qu'il est vice-président de Suez, le géant de l'eau et des déchets ; Alice Lefort n'a le droit d'entreprendre aucune démarche auprès des fonctionnaires du ministère

des transports, alors qu'elle est responsable de la stratégie du groupe de transport Transdev.

La HATVP s'est montrée moins tolérante avec Grégory Emery : en 2021, elle a empêché cet ex-conseiller du ministre de la santé de devenir lobbyiste du groupe d'Ehpad Korian, jugeant « qu'aucune réserve n'était susceptible de prévenir le risque de mise en cause (...) de la neutralité » du ministère de la santé. Une décision extrêmement rare, puisque l'institution bloque à peine une dizaine de pantoufflages chaque année. « La HATVP ne cherche pas à limiter la circulation public-privé, mais à organiser son bon fonctionnement, en identifiant seulement les cas pathologiques les plus problématiques », relève le sociologue Antoine Vauchez. Mais, en raisonnant au cas par cas, elle court le risque de ne pas voir l'effet de système. »

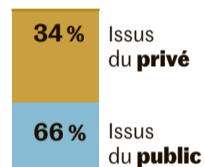
### Ruée vers les cabinets de conseil

« Le problème n'est pas tant pas la corruption des individus, qui est très rare, mais l'interpénétration du public et du privé », abonde le politiste Luc Rouban. De fait, de nombreux collaborateurs ministériels se sont reconvertis dans les cabinets de conseil, de communication ou de lobbying, souvent étroitement liés aux affaires de l'Etat. Pour bâtir son « pôle influence », TBWA Corporate a par exemple choisi Edouard Montchamp, ancien conseiller d'Olivier Véran, désormais porte-parole du gouvernement. Le cabinet de conseil Capgemini Invent a recruté Fabien Meuris, ex-conseiller jeu-jeu et sports de l'ancien premier ministre Jean Castex, pour développer sa branche services publics, qui signe régulièrement de gros contrats avec l'Etat.

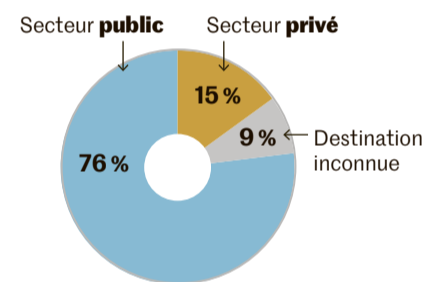
Si aucun conseiller macronien n'a rejoint le cabinet McKinsey, déclencheur et symbole de la polémique sur les cabinets de conseil, plusieurs grands groupes vivant de contrats publics ont débauché des « ex » de « cab ». Mayada Boulos, qui assurait la communication de Jean Castex, coprésidente désormais la branche française d'Havas, une agence de communication truffée d'anciens collaborateurs ministériels, qui décroche régulièrement des marchés avec l'Etat. Publicis Consultants, qui postule tous les quatre ans au mégamarché de communication du gouvernement, a recruté pas moins de cinq anciens conseillers d'Emmanuel Macron et de Gérard Darmanin (ministre de l'intérieur et ancien ministre des comptes publics)

### Les retours dans le privé sont minoritaires

Dernier poste occupé avant l'entrée en cabinet ministériel\*



Que sont devenus les collaborateurs ministériels ?



\* Décompte du *Monde*, sur la base de 91 collaborateurs en poste dans un cabinet ministériel en janvier 2022 qui ont rejoint le privé au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Infographie : Le Monde

à des postes à responsabilités. FGS Global s'est attaché les services de Sylvain Fort, l'ancienne plume d'Emmanuel Macron, pour développer son activité française. « Cela interroge sur la capacité de l'Etat à se protéger contre ses anciens agents, qui peuvent le pousser à poursuivre le processus d'externalisation croissante en vendant leur expertise acquise dans le public », souligne Jean-François Kerléo.

Certains poids lourds des cabinets pratiquent aussi le conseil en free-lance, à l'image de Benoît Ribadeau-Dumas, qui fut le directeur de cabinet du premier ministre Edouard Philippe. En parallèle de son poste dans le fonds d'investissement Exor, le conseiller d'Etat prodigue ses conseils par le biais d'une microentreprise, BRD Conseil, dont on ignore les clients et le chiffre d'affaires, puisqu'elle ne publie pas ses comptes. Tout juste sait-on que la HATVP lui a défendu d'utiliser tout « renseignement non public dont il aurait eu connaissance du fait de ses anciennes fonctions », et l'a invité à « faire preuve de prudence dans le choix de ses clients », en évitant les entreprises qu'il avait côtoyées à Matignon.

L'avertissement n'est pas anodin, puisque le code pénal punit de trois ans de prison et 200 000 euros d'amende les agents publics qui travaillent pour une entreprise qu'ils avaient contrôlée dans le cadre de leurs fonctions passées. Ce « délit de pantouflage », invoqué extrêmement rarement, a motivé l'ouverture en 2019 d'une enquête judiciaire contre Hugh Bailey, le directeur de General Electric France, soupçonné d'avoir aidé l'entreprise lorsqu'il était encore conseiller à Bercy.

« Si vous avez supervisé l'octroi de subventions, par exemple,

mieux vaut éviter les secteurs couverts par votre ministère, car vous êtes potentiellement en conflit avec toutes les entreprises qui ont été aidées », relève un ex-collaborateur. Or, ce sont justement les secteurs les plus concernés par la régulation et les aides publiques qui raffolent des anciens conseillers, capables de les aider à naviguer dans un environnement complexe. « La relance de l'investissement public, avec les plans d'investissement post-Covid, a renforcé l'attrait pour ces profils », observe Antoine Vauchez. Connaître le régulateur est souvent un point fort dans un CV. »

### « Repéré lors d'une réunion »

Les pantoufflages des conseillers de l'ex-ministre des transports Jean-Baptiste Djebbari, vers la compagnie aérienne Air France, le transporteur maritime CMA CGM et les groupes d'ingénierie automobile Segula et Faurecia, sont à cet égard éloquentes. Une des collaboratrices de M. Djebbari l'a également suivi chez Hopium, la start-up de voitures à hydrogène dont il a pris la présidence.

Mais le phénomène touche aussi les autres ministères. Marie Lhermelin est passée du minis-

**« La Haute Autorité ne cherche pas à limiter la circulation public-privé, mais à organiser son bon fonctionnement »**

ANTOINE VAUCHEZ  
sociologue

tère de la culture au groupe de médias et de télécommunications Altice, Arnaud Anantharaman du ministère du logement au promoteur immobilier Coffim, et Lucie Muniesa du commerce extérieur à Paprec, un géant de la gestion des déchets. Philippe Englebert, conseiller services financiers à l'Elysée, a rejoint la banque Lazard. Quant à Norbert Nabet, il conseille désormais Ziwig, une start-up proposant des tests sur l'endométrie, alors qu'il avait travaillé quelques mois plus tôt sur la stratégie gouvernementale de lutte contre l'endométrie, en tant que conseiller santé publique d'Olivier Véran.

Comme lui, un tiers des collaborateurs ne font que revenir dans le secteur où ils évoluaient auparavant. « C'est la conséquence logique de 2017, où les cabinets ont débauché un grand nombre de conseillers dans le privé, suivant la logique du macronisme », remarque Luc Rouban. Mais le passage en cabinet a aussi constitué pour beaucoup un accélérateur de carrière, grâce au carnet d'adresses qu'ils y ont constitué. Ce qu'un « ex » reconnaît sans ambages à propos de l'entreprise pour laquelle il travaille désormais : « Ils m'ont repéré lors d'une réunion de travail et m'ont proposé de travailler pour eux. Comme c'est une super boîte, j'ai accepté. »

A l'inverse, Fabien Meuris, l'ancien conseiller de Matignon, jure n'avoir « jamais eu de contact avec Capgemini » avant de se soumettre à un « processus de recrutement classique » pour assouvir son « envie d'explorer l'univers du digital ». Oubliant de préciser qu'il connaissait bien le vice-président exécutif de Capgemini Invent, Etienne Grass, côtoyé au cabinet de Najat Vallaud-Belkacem (2014) et à Sciences Po, où ils ont enseigné ensemble.

Derrière les success stories, plusieurs collaborateurs embauchés sous le statut de contractuel insistent toutefois sur la difficulté de la reconversion, parfois compliquée par les règles de la HATVP. « Beaucoup de collaborateurs de Matignon se sont retrouvés en galère alors qu'ils avaient le CV parfait, parce qu'ils se retrouvaient en conflit d'intérêts potentiel sur plein de secteurs », raconte un « ex », avant de s'interroger : « Si on nous interdit de pantoufler, quelle est la perspective pour nous, à part devenir fonctionnaires ? » ■

JÉRÉMIE BARUCH,  
VINCENT NOUVEAU  
ET MAXIME VAUDANO

# PROSPECTUS : NON AU GASPILLAGE OUI AUX PRIX BAS ET AUX PROMOS.

**Dès septembre, pour lutter contre le gaspillage, E.Leclerc arrête la distribution des prospectus en boîte aux lettres.**

Mais une chose est sûre, on n'arrêtera jamais de lutter contre la hausse des prix.

Retrouvez désormais toutes les promos et les prix bas directement en magasin et sur votre téléphone dans l'application Mon E.Leclerc.



Scannez pour  
télécharger l'appli

**E.Leclerc** 

DÉFENDRE TOUT  
CE QUI COMPTE POUR VOUS.



## TRAFIC DE STUPÉFIANTS

## Cocaïne : un réseau havrais devant les juges

En juillet 2017, 1 317 kilos de poudre avaient été saisis. Six accusés comparaitront fin janvier aux assises

Ce pourrait être la saison 2 de *The Wire*, la série créée par David Simon, diffusée sur OCS il y a plus de vingt ans. Décor similaire : le port du Havre (Seine-Maritime) en lieu et place de celui de Baltimore (sur la Côte est près de Washington). Empilages de conteneurs disposés dans des dédales au milieu desquels seuls quelques initiés parviennent à s'orienter, entre des docks où s'amarrent des cargos géants que des grues non moins géantes déchargent et chargent jour et nuit. Des malfrats issus des cités environnantes placés sur écoute, des dockers attirés par le gain, de la cocaïne qui arrive par quantités dissimulées dans des conteneurs de marchandises diverses. Dans cette affaire où la réalité se confond avec la fiction, six hommes comparaitront à partir du 30 janvier devant la cour d'assises du Nord, à Douai.

**Vue du port du Havre (Seine-Maritime), depuis Gonfreville-l'Orcher, où vivent de nombreux dockers, en 2020.**

TOM DE PEYRET



L'histoire commence en janvier 2017. La police judiciaire du Havre est alertée qu'un vaste trafic international de cocaïne transite par le port. La marchandise débarquée sur le port provient d'Amérique du Sud. Les individus qui la réceptionnent sont connus de la justice. Ils ont déjà été condamnés pour trafic de cannabis et d'héroïne au début des années 2010. Des gars du coin au profil classique de délinquants, habitués du même bar où, entre deux journées d'ennui, on se retrouve embringué dans quelque mauvais coup.

A ceux-là, se greffent des dockers – véritables sésames sans lesquels il est impossible d'accéder au port –, parfois en proie à des difficultés financières plus ou moins passagères. Ces derniers fréquentent de temps en temps les mêmes bars que les premiers. Pour les uns, il y a des crédits à rembourser, des maisons et des voitures à payer, des pensions à honorer et des faillites en suspens. Pour les autres, le trafic est un visa pour la flambe, les fringues de marque, les femmes, les séjours de luxe sous le soleil de la Thaïlande ou d'ailleurs... Tous rêvent d'argent facile, du jackpot. Celui-là se compte en millions d'euros.

Au départ d'Amérique du Sud où elle est produite, la cocaïne s'achète environ 1 000 euros le kilo. A l'arrivée en Europe, le « grossiste » vend le même kilo au tarif d'environ 30 000 euros. Entre les deux, chaque acteur est rémunéré. Selon le rôle joué dans la transaction et la place occupée au sein de cette organisation criminelle, les sommes empochées varient de quelques milliers à plusieurs centaines de milliers d'euros. Tout le monde touche : l'employé portuaire qui renseigne l'arrivée d'un bateau, celui qui facilite la manipulation d'un conteneur, son déplacement, son ouverture, le chauffeur du camion qui sort la drogue de l'enceinte portuaire, le malfrat qui fait l'in-

termédiaire avec le commanditaire qui mettra le produit sur le marché, et d'autres, petites ou grandes mains embauchées pour assurer le succès de l'entreprise.

Dimanche 9 juillet 2017. Le *Cap-San-Maléas* accoste au Havre. Ce porte-conteneurs arrive de Santos, au Brésil, et transporte notamment des pièces détachées de matériel agricole. Dans sa cargaison, le navire dirigé vers le terminal de l'Atlantique, qui longe le bassin René-Coty sur le grand port maritime du Havre (GPMH), dissimule dix sacs de sport remplis de cocaïne. A la pesée, les enquêteurs enregistrent 278 kilos.

**ÉCHANGE ENTRE TRAFIQUANTS**

Mercredi 26 juillet. Chargé le 8 juillet de cacao au port de Caucedo, en République dominicaine, le *Cap-San-Sounio* s'amarré enfin au GPMH, Terminal de France (TDF), après avoir fait escale à Rotterdam (Pays-Bas), Londres, Hambourg (Allemagne) et Anvers (Belgique). A son bord, les policiers découvrent 119 kilos de cocaïne enfermés dans quatre sacs contenant 25 « pains » chacun, cachés dans un conteneur.

Ce même 26 juillet, tandis que le porte-conteneurs *Pointe-des-Colibris* se prépare à appareiller du Havre deux jours plus tard, des trafiquants chargent à son bord 445 kilos de cannabis dans un conteneur qu'ils ont mis à l'abri des regards, le temps d'introduire leur marchandise après avoir rompu les scellés de plomb qu'ils ont remplacés par d'autres grâce à la complicité d'un docker. Destination Fort-de-France (Martinique) où il est attendu le 9 août. Ciblée depuis son départ du Havre grâce à une interception téléphonique, la marchandise est saisie à son arrivée par la police judiciaire. En fait, il s'agissait d'un échange entre trafiquants. Un troc : cocaïne contre cannabis. Aux Antilles, il n'y a pas de production de résine de cannabis. De ce fait, les prix sont prohibitifs. A la différence de la cocaïne. Un kilo de résine de cannabis aux Antilles

équivalait à peu près à un kilo de cocaïne en Europe.

Samedi 29 juillet. A quai au Terminal de l'Atlantique, le *Cap-San-Raphaël* est soumis à la fouille. Vingt-neuf conteneurs qu'il a embarqués à Santos sont passés au peigne fin. Cette fouille est ordonnée par un magistrat instructeur du Havre, en possession d'un renseignement que lui ont transmis les douaniers. Le renseignement est ainsi formulé : « Un individu en relation directe avec l'import en contrebande de cocaïne prévu d'arriver le samedi 29 juillet 2017 à bord du Cap-San-Raphaël est au Havre. (...) Cet individu d'origine serbe aurait effectué un trajet entre Amsterdam et Le Havre. Il serait chargé de récupérer la marchandise. » L'informateur ne s'est pas trompé. La drogue est cachée dans deux conteneurs remplis de protéines animales. Un premier renferme 459,3 kilos de cocaïne contenus dans seize sacs, et un second 461,3 kilos rangés dans dix-sept sacs.

Au total, 1 317,6 kilos de cocaïne sont saisis en juillet 2017 au Havre, auxquels s'ajoutent 445 kilos de résine de cannabis à Fort-de-France. « Une des plus grosses quantités de cocaïne interceptées sur le port du Havre, à ce moment-là », souligne Antoine Berthelot, substitut du procureur général de Douai chargé de la criminalité organisée. Depuis, il y en a eu d'autres plus importantes. La preuve que Le Havre est devenu ces dix dernières années l'une des plates-formes du trafic. Une sorte de hub qui fait concurrence aux grands ports de la mer du Nord à l'instar d'Anvers (Belgique), d'Amsterdam ou de Rotterdam (Pays-Bas).

Dans la foulée de ces prises, les enquêteurs de la police judiciaire de la cité portuaire procèdent à une première série d'interpellations. Huit hommes sont interrogés en garde à vue. A une exception près, ils ont tous un casier judiciaire. Certains ont déjà été incarcérés notamment pour infraction à la législation sur les produits stupéfiants. Ils ont entre

26 ans et 50 ans. Quatre d'entre eux ne déclarent aucune activité professionnelle et bénéficient du RSA, un cinquième est invalide. Deux autres sont dockers et le huitième se présente comme chef d'une entreprise de BTP. Ils constituent la première vague de mises en cause dans ce dossier à tiroirs transmis à la juridiction interrégionale spécialisée (IIRS) de Lille.

Après plus d'un an d'investigation, dix-huit suspects sont mis en examen. Ils viennent tous du Havre et des environs. Huit d'entre eux seront condamnés en 2021 à des peines allant d'un an à six ans de prison par le tribunal correctionnel de Lille, trois seront relâchés et l'un est mort en 2020. Les six restants sont renvoyés devant la cour d'assises. Ce sont eux qui seront jugés à Douai à partir du 30 janvier pour « trafic de stupéfiants en bande organisée ». Ils encourrent trente ans de réclusion.

**DOCKER, DE PÈRE EN FILS**

Le plus jeune, Mohamed Mellal, alias « Crayon », a 31 ans. Il a grandi aux Champs-Barets, un des quartiers populaires qui a poussé au sud de l'agglomération havraise. Son parcours se résume en quelques mots : abandon de la scolarité en classe de 2<sup>e</sup>, sans diplôme ni formation. Des petits boulots en intérim et des premiers déboires judiciaires à 21 ans pour vols, puis à 24 ans, premier séjour en prison pour « infraction à la législation sur les stupéfiants ». Lors des perquisitions à son domicile, les policiers ont découvert des armes et des espèces. Il a reconnu avoir été sollicité par une personne qu'il a refusé de nommer, afin de trouver un cavalier (un portique qui sert à soulever les conteneurs) pour déplacer un conteneur dans lequel avaient été cachés 119 kilos de cocaïne. Selon ses dires, il aurait touché 100 000 euros. Par qui avait-il été sollicité ? Et à qui était destinée la marchandise ? Mohamed Mellal reste muet et le mystère demeure.

Le plus vieux, Louis Bellahcene, alias « Doudou », a 56 ans. Lui aussi a grandi dans un quartier popu-

**SAMEDI 29 JUILLET 2017, « LE CAP-SAN-RAPHAËL » EST SOUMIS À LA FOUILLE. LA DROGUE EST CACHÉE DANS DEUX CONTENEURS REMPLIS DE PROTÉINES ANIMALES**

laire du Havre, aux Neiges, à deux pas de la zone portuaire. Le quartier des dockers d'où, jusqu'aux années 1980-1990, sortaient des générations de dockers dont la vocation se transmettait de père en fils. Bellahcene a été chaudronnier avant de se mettre à son compte en 2005 dans une société d'assemblage et d'entretien en tuyauterie. Invalide depuis 2007 à la suite d'un accident de la route, il n'exerce plus aucune activité professionnelle et vit de sa pension, 977 euros par mois. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher un train de vie sans rapport avec la modicité de ses revenus. Achats de produits de luxe chez Louis Vuitton, séjours en Thaïlande et dépôts de sommes en espèces de plusieurs dizaines de milliers d'euros... Lui aussi a eu maille à partir avec la justice, mais pour des délits mineurs. Selon une source judiciaire proche de ce dossier, ce serait lui le caïd. Celui « sans qui rien ne se fait ».

Le business de la drogue comporte des risques importants. En mai 2017, Louis Bellahcene en a fait l'amère expérience. Le 1<sup>er</sup> de ce mois-là, cinq individus encaoulés lui tombent dessus. Ils le séquestrent, lui réclament 600 000 euros et le menacent de représailles contre sa famille. Rivalité commerciale ou dette mal soldée ? A l'en croire, « Doudou » aurait été victime d'une mauvaise et fausse réputation. « Les gens parlent sur moi et pensent que je suis le roi du port », a-t-il déclaré lors de son interrogatoire. Une fois relâché, il n'a pas porté plainte. Par crainte de représailles

contre ses enfants, s'est-il justifié. Au Havre et dans ce milieu de trafiquants, enlèvements et séquestrations sont monnaie courante. La police en a répertorié au moins une trentaine au cours des quatre dernières années. Pour ce que l'on en sait, la plupart ne faisant l'objet d'aucune plainte. Demandes de rançon ou coups de pression, les motifs ne sont pas toujours recensés, mais les violences sont constantes.

**« TU NOUS DOIS UN SERVICE »**

Mis en cause dans ce dossier, Allan Affagard, docker, a été retrouvé mort le 12 juin 2020 sur un parking à Montivilliers (Seine-Maritime) après avoir été roué de coups. Depuis plusieurs mois, ce délégué syndical CGT, père de quatre enfants, âgé de 40 ans, était harcelé sur des messageries cryptées. Ses interlocuteurs le pressaient afin qu'il les aide à « sortir le produit du port ». Le tenaient-ils à la suite d'une autre affaire ? « Tu nous dois un service. On sait où tu habites. » Cette fois, Allan Affagard a refusé de céder. Las ! Une fois le doigt mis dans cet engrenage, il devient quasiment impossible d'en sortir. Toutes « demandes de service » ne peuvent qu'être acceptées, sans quoi les sanctions s'abattent. Est-ce qu'Affagard voulait s'affranchir de malfrats avec lesquels il aurait eu à faire ? L'information judiciaire en cours ouverte à la JIRS de Lille depuis le drame pour « arrestation », « enlèvement », « séquestration suivie de mort en bande organisée », apportera peut-être une réponse. Allan Affagard n'était pas inconnu de la justice. En 2017, il avait été entendu par les policiers. Proche de Louis Bellahcene, il était suspecté d'avoir facilité la sortie du port d'un chargement de cocaïne, pour une somme de 150 000 euros à partager avec un autre docker qui a été relâché à l'issue de son procès. Concernant Affagard, on ne saura jamais, la procédure judiciaire ouverte à son encontre ayant été abandonnée après son décès. ■

YVES BORDENAVE

**EN AMÉRIQUE DU SUD, LA COCAÏNE S'ACHÈTE 1 000 EUROS LE KILO. À L'ARRIVÉE EN EUROPE, LE « GROSSISTE » VEND LE KILO 30 000 EUROS. ENTRE LES DEUX, CHAQUE ACTEUR EST RÉMUNÉRÉ**

# La tonne de coke, le voilier et « l'innocent »

Les policiers ont mis au jour un réseau d'importation de cocaïne composé de personnalités hétéroclites

D'après la Guardia Civil, le projet de Franck L., un Français de 51 ans, était déjà bien avancé. Manquaient les détails sur la quantité de marchandise ou l'identité des commanditaires et associés, mais les conversations de ce skipper sur son portable, mis sur écoute, portent sur l'achat d'occasion de l'un des bateaux engagés, en mars 2022, dans une course transatlantique. Le nom de ce voilier est sans équivoque pour un tel projet de transport de drogue : il s'appelle *D-Fonce*.

Quand l'Office antistupéfiants (Ofast) prend le relais des Espagnols sur le volet français de ce projet transatlantique, les officiers confirment que le marin en question n'est pas un simple plaisancier. Franck L. est connu de la justice pour des affaires de stupéfiants, remontant à 1996 (importation de 95 kg de haschisch par le col de Biriadou, dans les Pyrénées-Atlantiques) et de cocaïne, en 2008 (par l'intermédiaire de « mules » aéroportées depuis la République dominicaine). En cette fin d'hiver 2022, il jongle avec ses téléphones français et espagnol, puis tergiverse au moment de conclure l'achat du *D-Fonce*, estimé à 145 000 euros. Il se rabat sur un autre modèle,

moins onéreux : le *Motema*, un Pogo 10,50, lui aussi au mouillage dans la marina du Marin, à la Martinique. Le point de départ du trafic de grande ampleur, dont un rapport d'enquête de la police française, daté du 30 décembre 2022 et dont *Le Monde* a pris connaissance, raconte les détails.

#### Déplacements monitorés

De l'autre côté de l'océan, la police espagnole repère, parmi les contacts du skipper, un correspondant régulier. Ce dernier utilise, lors de ses séjours en Espagne, une Mercedes GLA appartenant à Franck L. Mourad Y., 46 ans, est familier des autorités françaises. Il porte un patronyme qui pèse dans le milieu du trafic de stupéfiants. En 2009, il était interpellé par l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (Octris) pour le trafic de cannabis entre le Maroc et la France; puis de nouveau à la suite d'un trafic opéré par voilier : douze litres de cocaïne base convoyés entre le Venezuela et la Galice. Plusieurs membres de sa famille étaient interpellés et leurs avoies criminelles saisis. Son petit frère, Hakim, ne tarde pas à apparaître dans ce nouveau projet transatlantique.

Le 18 mai 2022, les deux frères sont pris en filature par les enquêteurs. Partis d'un entrepôt de

Franconville (Val-d'Oise), Hakim est au volant d'une camionnette de livraison DHL. Son frère Mourad le suit de près, aux commandes d'un puissant scooter, visiblement sur le qui-vive. Après quarante minutes de route, ils déchargent prestement des cartons portant le sigle « *Shurgard* » dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

À l'approche de l'été, les activités des frères s'intensifient. Ils désactivent des lignes de téléphones, changent régulièrement de voitures, effectuent des « coups de sécurité » lors de leurs déplacements afin de larguer d'éventuels suiveurs, quitte à prendre les ronds-points en sens inverse. Aussi, ils multiplient les voyages en Espagne, ainsi que vers la Bretagne, accompagnés d'un autre comparse, Arnaud M. Un autre contact s'insère dans l'organisation : Carlos Arturo O., un homme de 34 ans de nationalité vénézuélienne. Il apparaît sur les images des caméras de surveillance de l'Hôtel Ibis du Bourget (Seine-Saint-Denis) le soir du 6 juillet. Les enquêteurs reconnaissent tout de suite l'interlocuteur qui discute avec lui : il s'agit d'Hakim Y.

Franck L., de son côté, se prépare à prendre possession de son nouveau voilier. « *Moi, je vais bouger après peut-être deux mois je serai pas joignable car je suis marin* »,

**LE 26 DÉCEMBRE 2022, LA POLICE INTERCEPTE LE VOILIER. FRANCK L. SE REND SANS RÉSISTANCE. DANS LA CABINE, LES AGENTS DÉCOUVRENT 740 KILOS DE COCAÏNE**

annonçait-il en mai, par téléphone, à un contact à qui il souhaitait acheter une moto. En effet, le 22 juillet, le skipper atterrit, seul, à la Martinique. Il descend à l'Hôtel Karibea, à Sainte-Luce, chambre 5418. Sa seule activité consiste à arpenter le ponton de la marina. Là où mouille le *Motema*. Après un retour en métropole à la fin de l'été, il revient à la Martinique le 20 novembre.

Les contacts sont sur écoutes. Les déplacements monitorés. Une balise est posée sur le *Motema*, où s'affaire, chaque soir, Franck L., accompagné d'un homme encore non identifié. Ils vérifient l'état de la grand-voile, entreposent des vivres et le matériel nécessaire à une longue traversée. Le 28 novembre, enfin, le *Motema* lève l'ancre.

Le GPS, pourtant, documente une boucle vers le sud, aux

abords de la Barbade et des îles Saint-Vincent-et-les-Grenadines. « *Un mode opératoire habituellement utilisé par les trafiquants de cette zone, pour un transbordement de matière stupéfiante par un bateau livreur* », analysent les policiers de l'Ofast. Puis, le *Motema* se lance dans sa traversée océanique. Cap sur les Açores.

Un mois plus tard, le 26 décembre, dans les eaux internationales du nord-est des Açores, des bateaux de la police espagnole interceptent le voilier. A son bord, Franck L. et un marin vénézuélien, Javier Antonio D., se rendent sans résistance. Dans la cabine, les agents découvrent 740 kg de cocaïne – une saisie révélée par *Le Parisien* le 31 décembre 2022.

#### Emplois fictifs

Le lendemain, à l'aube, les opérations de police se poursuivent sur la terre ferme, en France comme en Espagne. Une dizaine de personnes sont arrêtées. Parmi elles, Hakim Y. Dans une armoire de sa chambre sont retrouvés 345 pains de cocaïne, soit 390,5 kg sur la balance. Additionnée à la saisie réalisée en mer, l'opération dépasse la tonne. Une arme de poing Sig Sauer SP 226 de calibre 9 mm est découverte au même endroit, ainsi qu'un faux passeport belge. L'homme garde le silence.

Arnaud M., lui, reconnaît son rôle de transporteur pour les frères Y. Ce père de famille s'était construit une réputation de moto-taxi, transportant régulièrement des vedettes dans les rues de Paris. Les perquisitions mettent aussi au jour un possible système de fraude aux allocations aux adultes handicapés : Arnaud M. et Hakim Y., qui ont été mis en examen, auraient profité d'emplois fictifs d'aide à domicile auprès d'un complice tétraplégique, selon un système permettant des opérations de blanchiment d'argent.

Des informations complémentaires sur l'identité et le rôle des associés interpellés en Espagne devraient être dévoilées prochainement par la Guardia Civil. Selon les informations du *Journal du dimanche* du 8 janvier figure dans cette équipe hétéroclite une personnalité au copieux passif judiciaire. Jean-Claude Pautot, ancien braqueur maintes fois condamné, s'était reconverti ces dernières années en artiste peintre à succès. Affirmant qu'il avait définitivement tourné la page de ses activités criminelles, il avait aussi paradé sur le tapis rouge du Festival de Cannes en mai 2022, où fut célébrée sa performance d'acteur dans le film de Louis Garrel intitulé *L'Innocent*. ■

THOMAS SAINTOURENS

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME

# CONCOURS - CADRE -

Profils à partir de BAC+3

inscriptions  
du 13 décembre 2022  
au 31 janvier 2023

Rejoignez une institution au cœur  
de l'Europe et au service des Français.

#1001MÉTIERSPOURVOUSRÉALISER



# Comment des chevaux de laboratoire sont arrivés dans les assiettes

Vingt-cinq prévenus, qui devaient être jugés à partir de lundi, sont soupçonnés d'avoir fait passer des équidés de laboratoire, impropres à la consommation, dans la filière alimentaire

MARSEILLE - correspondant

Comment des chevaux ayant servi durant plusieurs années à la fabrication de sérums antivenimeux, antirabiques et antitétaniques ont-ils fini dans l'assiette des consommateurs ? En octobre 2012, une simple lettre anonyme adressée aux services vétérinaires laissait redouter un scandale sanitaire. Au terme d'une enquête de neuf années du pôle de santé publique du tribunal judiciaire de Marseille, la juge

d'instruction chargée du dossier pointe finalement « une fraude de grande ampleur impliquant de nombreux professionnels de la filière équine, destinée à faire entrer dans la consommation humaine des chevaux qui n'étaient pas éligibles à l'abattage ». Vingt-cinq prévenus, négociants en chevaux, vétérinaires, chevillards (grossistes en boucherie), devaient être jugés à partir de lundi 9 janvier devant le tribunal correctionnel de Marseille pour des faux ayant brouillé la traçabilité de certaines de chevaux, et pour avoir trompé des bouchers et des consommateurs du sud de la France.

Décrit par la juge d'instruction comme « le principal acteur de la fraude », Patrick Rochette est à la tête d'une boucherie à Narbonne (Aude) et de deux sociétés, l'une de viande en gros, l'autre d'import-export. Il est également l'un des actionnaires principaux de l'abattoir de Narbonne où il a conduit, de 2010 à 2013, des chevaux réformés provenant de la ferme-laboratoire de Sanofi-Pasteur

située à Alba-la-Romaine (Ardèche), impropres à la consommation. Ces animaux étaient destinés à vivre au champ une traite paisible. Leurs documents d'identification et leurs feuillets de traitement médicamenteux portaient la mention « équidé définitivement retiré de l'abattage pour la consommation humaine ». Pour contourner cette interdiction, Patrick Rochette a admis avoir dégrafé des carnets de traitement médicamenteux pour introduire un feuillet vierge à la place de celui portant cette exclusion de la filière alimentaire humaine.

Les chevaux étaient acquis auprès de la société Equid'Aniel et de son gérant Fabrice Daniel, agriculteur et négociant dans le Gard. Fournisseur exclusif de Sanofi-Pasteur, ce dernier vendait chaque année à la ferme-laboratoire entre 60 et 75 chevaux destinés à la fabrication de sérums. Ces animaux étaient issus de la filière hippique, d'anciens trotteurs réformés achetés entre 550 et 700 euros et revendus au labora-

toire 1100 euros. Au terme de leur exploitation à des fins pharmaceutiques – jusqu'à six ans –, il les reprenait, au tarif de 10 euros par tête. Entre 2010 et 2012, sur 185 chevaux réformés de Sanofi et impropres à la consommation, 80 avaient été revendus à Patrick Rochette et destinés à l'abattoir après falsification des documents.

Un expert chargé de dire si les protocoles de traitements de Sanofi présentaient un danger pour la santé humaine a conclu à « l'absence significative de risque toxicologique, quel que soit le mode de consommation, crue, tartare ou cuit ». Sanofi-Pasteur s'est constituée partie civile aux côtés de l'Ordre et d'un syndicat de vétérinaires, d'associations de consommateurs et de bouchers clients de l'entreprise Rochette.

## Absence d'encolure

En dépit d'une disparition de l'interdiction d'abattage sur l'ensemble des documents, ces chevaux étaient très identifiables, marqués sur la croupe d'un « S » comme « Sanofi » et porteurs de l'encolure de volumineux kystes dus à des injections répétées. Des traces que les prévenus faisaient disparaître jusque sur les carcasses livrées aux bouchers dont certains s'étonnaient de l'absence de l'encolure.

Mis en examen, le vétérinaire et plusieurs agents de contrôle de l'abattoir de Narbonne où Patrick Rochette amenait chaque semaine une vingtaine de chevaux ont bénéficié d'un non-lieu. « Si l'instruction a mis en évidence un manque de diligence, voire une négligence dans les contrôles de chevaux (...), l'élément intentionnel du délit de tromperie fait défaut », lit-on dans l'ordonnance de renvoi devant le tribunal.

Il en va différemment des vétérinaires, des marchands et rabat-

**Ces animaux étaient marqués d'un « S » comme « Sanofi » et porteurs de volumineux kystes**

teurs de chevaux, dont huit sont jugés pour faux dans un document administratif et pour complicité de tromperie. Ces professionnels sont soupçonnés d'avoir « permis de blanchir l'origine de la viande commercialisée ». Les uns ont fourni des feuillets de traitements médicamenteux vierges à leurs clients permettant de rendre un animal éligible à l'abattage, d'autres ont accepté de modifier l'identité d'animaux de provenance étrangère et de fournir des certificats de bonne santé sans voir ni même connaître les chevaux. Un autoentrepreneur en informatique partage le banc des prévenus de ces spécialistes de la viande chevaline, auxquels il a apporté son concours pour la fabrication de faux documents. Si certains reconnaissent ces faux, ces vétérinaires invoquent souvent leur méconnaissance de la destination finale des bêtes.

Des faux affectaient également les documents d'échange intracommunautaire, les négociants ayant une activité d'import-export avec la Pologne, l'Italie et l'Espagne, où des chevaux interdits à la filière d'alimentation humaine ont également été abattus.

Les faits se situent à une période de bouleversements réglementaires que ne manquent pas d'expliquer les prévenus. L'identification des équidés est

obligatoire depuis 2001, date à laquelle tout animal doit être muni d'un transpondeur – une puce – et enregistré dans le fichier central du Système d'information relatif aux équidés. Les attermolements de l'administration et une laborieuse mise en application d'un règlement européen de 2008 – n'ayant donné lieu à une note de l'administration qu'en 2013 – devaient être utilisés par les prévenus pour justifier certaines de leurs pratiques.

Le tribunal se penchera aussi sur l'exercice illégal de la médecine et de la chirurgie vétérinaires. Des éleveurs ont procédé eux-mêmes à la castration de chevaux, un acte qui relève exclusivement d'un professionnel.

Ce procès est le deuxième après celui qui s'est tenu à Marseille en juin 2022 mettant en cause 18 prévenus français et étrangers dont un Belge, un des principaux négociants européens de chevaux. Là encore, la traçabilité des animaux avait été modifiée pour permettre leur abattage. Le jugement dans ce premier volet d'une vaste enquête née dans le sillage du « horsegate » en 2013, au Royaume-Uni, sera rendu mercredi.

Une troisième et dernière affaire doit être jugée en septembre, toujours à Marseille. Sept professionnels du cheval et deux sociétés de l'Isère répondront de tromperie et d'escroquerie en bande organisée. Ils avaient fait abattre des chevaux acquis auprès de particuliers sous la promesse de poulinage, de pratiquer des randonnées ou encore d'équithérapie auprès d'enfants handicapés. Cent cinquante propriétaires ont ainsi cédé leur animal l'esprit tranquille. Un tiers d'entre eux se sont constitués partie civile. ■

LUC LEROUX

**Un expert a conclu à « l'absence significative de risque toxicologique » pour les consommateurs**

Le Monde | Boutique

En quête d'un cadeau original ?



Offrez une « une » imprimée du Monde : événement historique, date de naissance, moment mémorable de la vie.

En vente sur [boutique.lemonde.fr](https://boutique.lemonde.fr)

## Triple assassinat en 2013 : les Kurdes demandent « la vérité »

L'enquête sur le meurtre de militantes kurdes par un Turc est au point mort à cause du refus de déclassifier des écoutes secret-défense

Plusieurs milliers de personnes ont défilé, samedi 7 janvier à Paris, entre la gare du Nord et la place de la République, pour commémorer l'assassinat de trois militantes de premier plan dans la nuit du 9 au 10 janvier 2013, rue La Fayette, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Cette manifestation, qui se tient annuellement, a été d'autant plus suivie que trois nouveaux assassinats de militantes kurdes sont intervenus dans la matinée du 23 décembre dernier, rue d'Enghien (10<sup>e</sup> arrondissement), au centre culturel kurde Ahmet-Kaya.

Encadrée par le service d'ordre omniprésent du Centre démocratique des Kurdes de France, la manifestation parisienne n'a donné lieu à aucun débordement, contrairement aux manifestations de la fin décembre après la tuerie de la rue d'Enghien.

Comme chaque année, ces rassemblements se sont tenus sous le mot d'ordre « Vérité et justice », réclamant la levée du secret-défense qui bloque l'enquête sur le triple homicide de 2013. Dix ans après l'assassinat de Sakine Cansiz, 54 ans, Fidan Dogan, 30 ans, et Leyla Saylemez, 25 ans, aucun procès n'a pu se tenir. Toutes trois exerçaient de hautes responsabilités au sein du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), en guerre contre l'Etat turc ; elles ont été tuées de plusieurs balles dans la tête dans l'enceinte du Centre d'information du Kurdistan.

L'auteur présumé, Omer Güney, avait été rapidement écroué, mais ce nationaliste turc infiltré dans les milieux kurdes est décédé, fin 2016, d'un cancer en détention,

quelques semaines avant l'ouverture de son procès devant une cour d'assises. L'instruction a été relancée en 2019 par une nouvelle plainte avec constitution de partie civile des familles des victimes et complices. Le réquisitoire définitif qui précédait le procès jamais tenu mettait en cause directement le MIT, les services secrets turcs, qui a démenti tout rôle dans le triple assassinat.

## Pages noircies

Mais depuis trois ans, l'instruction du juge Régis Pierre bute sur le secret-défense opposé par l'exécutif à des écoutes réalisées sur des agents turcs installés en France, qui auraient pu jouer un rôle dans le triple assassinat commis par Omer Güney. Une autre affaire en Belgique, où des responsables du PKK étaient visés par un attentat manqué, a, en effet, révélé des ramifications en France. A deux reprises, la commission du secret de la défense nationale a opposé un refus aux demandes de déclassification.

Faute de pouvoir travailler sur les écoutes – des pages entières noircies ont été envoyées –, le juge d'instruction Régis Pierre travaille à réunir des éléments venus de Belgique, d'Allemagne et d'Autriche afin de documenter les « escadrons de la mort » étatiques et para-étatiques turcs en Europe. Les deux juges d'instruction chargés du dossier ont, une nouvelle fois, reçu les familles des victimes, le 20 décembre. L'Etat français, en revanche, n'a jamais rencontré ces familles, de peur que cela soit interprété par Ankara comme une reconnaissance du PKK.

Le triple meurtre de la rue d'Enghien est venu accentuer la pression sur le gouvernement et la justice afin d'avancer dans l'enquête sur l'assassinat des trois militantes, il y a dix ans. Il a suscité la colère des Kurdes de France qui, malgré les déclarations du suspect et les premiers éléments de l'enquête livrés par le parquet, continuent à mettre en cause la Turquie.

Sans présumer des résultats de l'enquête, M<sup>e</sup> Antoine Comte, qui défend la famille de Fidan Dogan, assassinée en 2013, relève la différence entre les assassinats de 2013, immédiatement confiés à la justice antiterroriste par le procureur de l'époque, François Molins, et le refus du Parquet national antiterroriste de s'emparer du triple assassinat de la rue d'Enghien, en décembre 2022. « La justice antiterroriste dispose de moyens d'investigation beaucoup plus larges, qu'elle se dessaisisse si elle ne trouve rien de probant », explique-t-il.

Dans le rassemblement de samedi, le lien entre les deux tueries était constant, tant sur les pancartes brandies par les manifestants (« L'Etat turc a encore massacré trois Kurdes à Paris ») que dans les slogans et les discours tenus à la tribune. Le PKK, organisateur de la manifestation, ne cesse de mettre la pression sur Paris pour obtenir sa désinscription de la liste des organisations terroristes par l'Union européenne. Jamais la contradiction entre l'alliance avec les forces du PKK sur le terrain syrien pour combattre l'Etat islamique et le refus de traiter avec un mouvement classé comme terroriste n'aura été aussi grande. ■

CHRISTOPHE AYAD

# Chasse : le plan minimal du gouvernement

Aucune des quatorze mesures destinées à sécuriser ce loisir ne prévoit l'instauration d'un jour non chassé

Il n'y aura pas de jour sans chasse. Dans le plan pour la sécurité de la chasse présenté, lundi 9 janvier, à Dry (Loiret), par la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, Bérangère Couillard, cette mesure attendue par de nombreuses associations ne figure pas dans la liste des quatorze propositions avancées par le gouvernement. Le président de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), Willy Schraen, n'aura pas à vérifier son pronostic, lui qui annonçait, sur Franceinfo, le 6 janvier, que, en cas d'instauration d'un jour sans chasse par semaine, la ruralité serait « à feu et à sang » dans les cinq ans.

Une déclaration qui fait bondir Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), qui dénonce l'absence de cette mesure dans les propositions gouvernementales. « Cette réaction de l'extrême gauche est scandaleuse. Ce ne sont pas seulement les "bobos parisiens" qui sont favorables au dimanche non chassé puisque, dans les communes rurales, 75 % des gens soutiennent cette proposition [78 % de la totalité des personnes interrogées d'après un sondage réalisé par Ipsos pour le compte de sept associations, dont la LPO, du 13 au 14 décembre 2022 auprès de mille personnes]. Le président Macron croit que ruralité et chasse vont ensemble, mais c'est faux, les agri-

culteurs représentent 4 % des chasseurs, explique Allain Bougrain-Dubourg. Le président commet une faute politique énorme : il demande à ses ministres d'être au plus près des citoyens, mais n'entend pas l'opinion de près de 80 % d'entre eux. »

La réaction est aussi vive de la part des autres associations mobilisées contre la chasse. Pour One Voice, qui s'appuie sur un autre sondage (Ipsos, septembre 2022, auprès de mille personnes), 81 % des Français sont pour l'interdiction de chasser durant deux jours par semaine et l'intégralité des vacances scolaires. « Il y a un décalage énorme entre ces mesurées, qui ne vont pas régler le problème de la sécurité, et les attentes des Français, estime Muriel Arnal, présidente de l'association. Et une non-compréhension de la réalité de la chasse, un loisir qui met en danger la vie de personnes qui ne le pratiquent pas. »

« Un problème démocratique » Face aux critiques, Bérangère Couillard défend la position. « Nous avons décidé de ne pas revenir sur cette option d'une journée sans chasse. Elle ne répondrait pas à l'objectif de sécurité qui doit se décliner tous les jours. Et les statistiques de l'OFB [Office français de la biodiversité] ne montrent pas que le dimanche soit plus accidentogène », explique-t-elle au Monde, ajoutant que d'autres associations de pratiquants de la nature,

**« Cette décision du gouvernement signifie que 90 % de la population doit s'adapter, afin qu'une petite minorité puisse continuer à chasser »**

MILA SANCHEZ  
association Un jour un chasseur

comme les vétérinaires ou les cavaliers, lui ont dit « être contre une mesure d'interdiction, craignant d'être, après les chasseurs, victimes aussi de futures restrictions ».

Une assertion que conteste Mila Sanchez, cofondatrice de l'association Un jour un chasseur. « Les chiffres sur lesquels s'appuie le ministre ne prennent en compte que les accidents mortels. Nous avons compilé les articles consacrés à 83 accidents durant la saison de chasse 2022-2023, et le résultat montre que 57 ont eu lieu le week-end dont 39 le dimanche », assure-t-elle. Il faut prendre en compte les accidents et incidents qui ne sont pas tous recensés, explique-t-elle. « Tous les jours, des balles finissent dans des maisons et des voitures. Cette décision du gouvernement signifie que 90 % de la population doit s'adapter, afin

qu'une petite minorité puisse continuer à chasser. C'est un problème démocratique, et ce n'est pas un problème de partage de l'espace, mais de partage du temps, de répartition », avance encore Mila Sanchez.

Pour la secrétaire d'Etat, justement, « plutôt que d'interdire, le gouvernement préfère mettre en place des mesures pour renforcer la sécurité, et favoriser des espaces de dialogue entre les différents pratiquants des espaces naturels ». Les quatorze mesures présentées lundi, à l'intention du million de chasseurs recensés en France, ont ainsi officiellement pour but de « tendre vers le zéro accident ».

## Renforcer la formation

Le gouvernement veut renforcer la formation des chasseurs lors des visites décennales qui consistent aujourd'hui en un examen théorique sur les règles de chasse. « Il y aura dorénavant un temps de pratique lors de ces formations, et notre objectif est qu'un chasseur sur deux soit formé d'ici 2025 et tous les chasseurs d'ici 2029 », détaille Bérangère Couillard. Les organisateurs de battue recevront aussi une formation particulière.

Le gouvernement souhaite que, dès le début de la saison 2023, les plans de chasse soient publiés, en septembre, afin que les jours chassés et non chassés soient affichés en mairie. « Une mesure guère appréciée par la FNC », confie la secrétaire d'Etat. Une

application numérique sera lancée dès septembre également, avec une plate-forme en open data, ouverte à d'autres applications de randonnée ou du type Waze, afin d'offrir les informations « pour permettre à chaque Français d'identifier les zones et horaires non chassés à proximité de chez lui ».

La pratique de la chasse sous l'emprise de l'alcool et de stupéfiant sera interdite, et le gouvernement doit créer, début 2023, une contravention pour sanctionner tout manquement et « favoriser la création d'un délit par voie législative ». La détention d'armes sera plus encadrée, par le croisement des fichiers des fédérations de chasseurs et du fichier national des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes.

Au volet sanction, le gouvernement souhaite aussi renforcer les

peines complémentaires en cas d'accident, « en fonction de la gravité de l'infraction », comme le retrait du permis et la fixation d'une durée d'interdiction. Mais, précise Bérangère Couillard, « comme pour nombre de mesures de ce plan, cela dépendra du débat parlementaire qui doit avoir lieu prochainement ». C'est en effet une proposition, venant du Sénat, qui devrait permettre d'inscrire dans la loi l'essentiel du plan du gouvernement, inspiré des conclusions de la mission sénatoriale sur la sécurisation de la chasse, publiées le 14 septembre.

Selon le sénateur de l'Ain, Patrick Chaize (Les Républicains), rapporteur de cette mission, la proposition de loi est déjà rédigée. Son examen devrait permettre l'adoption d'une loi d'ici à l'été 2023, espère la secrétaire d'Etat. ■

RÉMI BARROUX

## Sur la saison 2021-2022, 90 accidents recensés, dont huit mortels

C'est le premier accident de chasse mortel de 2023. Un chasseur de 84 ans qui rangeait son arme dans sa voiture s'est tué, samedi 7 janvier, à Prunelli-di-Fiumorbo (Haute-Corse). Le même jour, au Mériot, dans l'Aube, un jeune homme a été grièvement blessé à la jambe lors d'une partie de chasse et un homme de 67 ans, le président de l'association de chasse locale, a été blessé au visage, à la main et à la cuisse lors d'un accident de chasse en forêt de Raze, en Haute-Saône. Sur la période 2021-2022, l'Office français de la biodiversité a recensé 90 accidents de chasse, dont huit mortels - deux concernant des non-chasseurs. En comparaison, en 2001-2002, on comptait 167 accidents et 31 décès.

## Pollution plastique : Danone assigné pour non-respect du devoir de vigilance

Les ONG à l'origine de cette action inédite reprochent au géant de l'agroalimentaire de ne pas avoir de trajectoire de sortie du plastique

Après TotalEnergies et son mégaprojet pétrolier en Ouganda et en Tanzanie, c'est Danone qui va devoir rendre des comptes devant la justice. Le géant français de l'agroalimentaire a été assigné, lundi 9 janvier, devant le tribunal judiciaire de Paris pour non-respect du devoir de vigilance en matière de plastique.

Trois organisations non gouvernementales (ONG) sont à l'origine de cette procédure inédite : Surf-riders Foundation Europe, Zero Waste France et ClientEarth. Les ONG demandent à Danone de publier un nouveau plan de vigilance intégrant une trajectoire de « déplastification », c'est-à-dire de sortie du plastique, sur le modèle des plans de décarbonation de l'industrie. A défaut, elles réclament que le groupe soit condamné à une astreinte de 100 000 euros par jour de retard au-delà d'un délai de six mois.

Les associations sollicitent également la justice pour que la société fasse « cesser le préjudice écologique » qu'elles estiment lié à ses activités. Contacté par Le Monde, Danone « réfute fermement » les reproches qui lui sont adressés et assure que son plan de vigilance « répond aux exigences fixées par le législateur ». Le groupe devra désormais développer ses arguments lors du procès qui devrait être audienté d'ici à trois ans, si l'on se fie au rythme des autres procédures engagées sur la base de la loi sur le devoir de vigilance.

Adoptée en 2017 après le drame du Rana Plaza (un millier d'ouvriers des multinationales du textile avait péri dans l'effondrement d'un immeuble au Bangladesh, en 2013), celle-ci impose aux sociétés de plus de 5 000 salariés de mettre en œuvre un plan vi-

sant à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains, la santé et l'environnement qui pourraient résulter de leurs activités.

Pour les associations, le plastique fait partie de ces risques par la menace protéiforme qu'il représente tout au long de son cycle de vie : sa production, basée sur l'extraction des énergies fossiles, contribue au réchauffement climatique, les déchets qu'il génère polluent les océans et sapent la biodiversité, sa collecte et son recyclage mettent en péril la santé et les droits de millions de travailleurs précaires dans les pays en développement.

En septembre 2022, la coalition d'ONG avait mis en demeure neuf géants de l'agroalimentaire et de la distribution (Danone mais aussi Carrefour, Auchan, Casino, Les Mousquetaires, Lactalis, Nestlé, McDonald's France, Nestlé France et Picard) de se conformer à la loi en matière de plastique. Elle leur avait donné trois mois pour adopter des plans de sortie du plastique avant de saisir la justice.

### Immobilisme

Un trimestre plus tard, seul Danone est assigné. Des discussions sont toujours en cours avec certains groupes. D'autres, comme Nestlé, Carrefour ou Les Mousquetaires, ont présenté des plans ou annoncé des modifications qui semblent avoir convaincu les ONG. Ce n'est pas le cas de Danone. « Dans la réponse qu'il nous a adressée, le groupe acte l'immobilisme, le statu quo, sans proposer de trajectoire de déplastification », déplore Antidia Citoires, juriste chez Surf-riders Europe et porte-parole de la coalition d'ONG.

Danone assure être « une entreprise pionnière dans la gestion des risques environnementaux », avec « un cadre complet d'actions qui vise à la fois à réduire l'utilisation de plastique, développer le réemploi, renforcer les filières de collecte et de recyclage et développer des matériaux alternatifs ». Le groupe met en avant « des progrès significatifs sur la réduction du plastique avec -12 % au niveau global (environ 60 000 tonnes) entre 2018 et 2021 ». « Nous n'accusons pas Danone de ne rien faire mais de manquements au devoir de vigilance », précise Antidia Citoires. « Le mot "plastique" ne figure pas une seule fois dans son plan de vigilance, relève ainsi Sébastien Mabile, l'avocat des associations. Or, parmi les neuf entreprises mises en demeure, Danone est celle qui a la plus grande empreinte plastique. »

Selon le classement établi par le Programme des Nations unies pour l'environnement et la Fondation Ellen MacArthur, Danone est le huitième plus gros utilisateur de plastique au monde. En 2021, le groupe a produit plus de 750 000 tonnes d'emballages en plastique, un volume en hausse par rapport aux 716 000 tonnes de 2020.

Dans le même temps, la proportion d'emballages réutilisables a reculé de 4,8 % à 4,1 %. Le groupe s'est engagé à utiliser 50 % de plastique recyclé d'ici à 2025. Un objectif qui paraît inatteignable : la part du plastique recyclé stagne autour de 10 % (10,4 % en 2021, après 10,3 % en 2020). Pour Sébastien Mabile, « il y a une dissonance entre ce que prétend être Danone et la réalité d'une entreprise qui vend de l'eau, du lait et du plastique et dont l'empreinte plastique continue de croître. » ■

STÉPHANE MANDARD

Le Monde | L'Obs | Télérama | Courrier international

## Quelles études après un Bac +3/4 ?

# LE SALON DES MASTERS & MS SAMS

**SAMEDI 28 JANVIER 2023**

Paris Montreuil Expo | 10h-18h

Conférences Le Monde et L'Obs • 75 exposants  
• 2 000 formations • Coaching

INSCRIPTION GRATUITE  
[SAMS.GROUPELEMONDE.FR](https://sams.groupelemonde.fr)

# Covid: les variants du SARS-CoV-2 sous surveillance

XBB.1.5 aux Etats-Unis et BF.7 en Chine font craindre l'arrivée de nouvelles mutations d'Omicron en Europe

La soupe de variants s'épaissit. En ce début d'année, les derniers rejets de la grande famille Omicron prennent la dynamique de la pandémie de Covid-19 en état. Côté Américain du Nord, un dernier-né répondant au nom de XBB.1.5 est en train de prendre le pas sur ses congénères, tandis que côté chinois, ses cousins BA.5.2 et BF.7 émergent du mix de variants identifiés jusque-là, sans que l'on sache encore dans quelle mesure les uns et les autres vont s'imposer dans le reste du monde.

« Nous sommes à un moment charnière en termes de surveillance », reconnaît Jean-Michel Pawlotsky, chef de service bactériologie et virologie de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil. « On sait qu'il y aura une dixième vague de Covid-19, mais la question est de savoir quel sera le variant qui va remonter: un déjà présent en France ou un autre venu de l'extérieur? », interroge le virologue.

A l'échelle internationale comme française, c'est la lignée du sous-variant BA.5 qui a réussi à s'imposer petit à petit depuis sa première émergence en Afrique du Sud à la mi-décembre 2021, il y a un an. Devenu majoritaire dès le printemps en Europe après ses homologues BA.1, BA.2 et BA.4, il est à l'origine de nombreux sous-lignages circulant à différents niveaux selon les régions du monde. Parmi eux, l'un des plus détectés est actuellement BQ.1.1. En France, au 18 décembre 2022, il représentait 70 % des prélèvements faits dans le cadre des enquêtes « flash » de Santé publique France (SPF), suivi par BF.7 (3 %) et BA.5.2 (2 %).

Ce sont ces deux derniers variants qui représentent actuellement 97,5 % des 2000 génomes collectés et séquencés depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022 en Chine. Selon les dernières données fournies par le centre chinois de contrôle et de prévention des maladies à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mercredi 4 janvier, quelques autres sous-lignages

**« En Chine, il y a le terreau nécessaire pour que de nouvelles mutations apparaissent »**

OLIVIER SCHWARTZ  
Institut Pasteur



Un stand de dépistage du Covid-19, à l'aéroport international de Newark (New Jersey), le 4 janvier. SETH WENIG/AP

d'Omicron ont également été détectés, mais dans de faibles pourcentages. Au total, il ne s'agit que de variants déjà identifiés ailleurs dans le monde.

BF.7, de son nom complet BA.5.2.1.7, est un descendant de BA.5.2. En France, il a atteint un pic de détection en octobre avec 10 % des séquences et n'a fait que redescendre depuis, supplanté par BQ.1.1 et sa neuvième vague. « BF.7 ressemble à BQ.1.1 avec moins de mutations », souligne Olivier Schwartz, responsable de l'unité virus et immunité de l'Institut Pasteur. Il n'est pas plus inquiétant que d'autres virus circulant ailleurs. »

#### Echapper aux anticorps

Des données plutôt rassurantes, au moment où le monde entier a les yeux rivés sur la Chine. La levée soudaine et inattendue par le gouvernement chinois des très strictes mesures de contrôle de l'épidémie, début décembre 2022, a fait flamber le nombre de contaminations dans une population jusque-là peu immunisée, aussi bien en termes d'infections naturelles que de rappel vaccinal. Parmi les conséquences de la fin abrupte de sa politique zéro Co-

vid, la Chine a cessé de communiquer les nombres quotidiens de contaminations et de morts et se contentera désormais d'un décompte mensuel.

La méthodologie permettant d'attribuer un décès au Covid-19 a également évolué, aboutissant à des données en décalage complet avec les retours de certains hôpitaux croulant sous les patients. Enfin, les données de séquençage permettant d'identifier les variants circulant sur le territoire sont nettement moins communiquées. Sur les 2000 séquences évoquées plus haut, seules 564 ont été soumises à la base de données mondiale GISAID, selon l'OMS. La crainte réside donc moins dans ce que l'on sait des variants chinois que dans ce que l'on ignore d'eux.

Par ailleurs, depuis le début de la pandémie, la forte circulation de virus est associée à un risque accru d'émergence de nouveaux variants, notamment chez les personnes immunodéprimées, plus susceptibles d'héberger dans leurs organismes des virus de manière prolongée, ce qui accélère leurs cycles de mutation. A cet égard, un chiffre revient sans

cesse en l'absence de données officielles: les deux tiers des habitants de Shanghai pourraient avoir eu le Covid-19 ces dernières semaines, selon le vice-président de l'un des principaux hôpitaux de la ville. « En Chine, il y a le terreau nécessaire pour que de nouvelles mutations apparaissent », souligne le virologue Olivier Schwartz.

En attendant, une menace plus immédiate a émergé de l'autre côté de l'océan Pacifique. Cousin éloigné, dernier venu de la famille Omicron, XBB.1.5 se situe, lui, dans la lignée de BA.2, qui fut responsable de la sixième vague en France, en mars-avril 2022. Plus précisément, c'est le rejeon de XBB, une recombinaison entre BA.2.10 et BA.2.75. « XBB.1.5 est marquant car il est devenu quasi majoritaire aux Etats-Unis en seulement quatre semaines, alors que depuis BA.1, les sous-variants d'Omicron ont eu plutôt une croissance linéaire », souligne Laurence Josset, professeure aux Hospices civils de Lyon. Le mois de décembre 2022 lui a suffi pour passer de 1 % à 40 % des séquences américaines.

A quoi peut-on attribuer cet avantage compétitif sur ses ad-

versaires? « Il a une mutation intéressante en position 486 de la protéine spike, différente des autres sous-variants d'Omicron. Un changement d'acide aminé pas simple à obtenir, car il nécessite deux mutations dans l'ARN », relève Samuel Alizon, directeur de l'équipe écologie et évolution de la santé au Collège de France à Paris. Cette mutation particulière dans la protéine dite « de spicule », la clé permettant d'entrer dans les cellules humaines, donne un avantage décisif au virus en lui permettant d'échapper aux anticorps.

#### Introduction sur le territoire

En outre, cette nouvelle mutation semble augmenter l'affinité de la protéine de spicule pour le récepteur ACE2, comme l'ont montré récemment des chercheurs chinois dans une étude non relue par les pairs. Dit plus simplement, la clé de XBB.1.5 est encore plus adaptée à la serrure des cellules humaines que celle de ses grands frères.

Des travaux de chercheurs de l'université Columbia, aux Etats-Unis, publiés dans la revue *Cell* en janvier, soulignent que la lignée

**« XBB.1.5 est devenu quasi majoritaire aux Etats-Unis en seulement quatre semaines »**

LAURENCE JOSSET  
Hospices civils de Lyon

XBB est la plus résistante jamais observée et confirme par une étude *in vitro* sa capacité d'échappement aux anticorps post-infection et postvaccination. Mais cela fait-il pour autant de XBB.1.5 une menace sérieuse? Une lettre parue dans *The New England Journal of Medicine* montre qu'un rappel de vaccin bivalent BA.5, comme ceux distribués actuellement en pharmacie et chez les médecins, augmente significativement les taux d'anticorps pouvant se lier à XBB et le rendre non infectieux.

« Je suppose que, compte tenu de la similitude de XBB.1.5 avec XBB, sa neutralisation serait similaire », commente sur Twitter Angela Rasmussen, virologue de l'université de Georgetown à Washington. Nous ne devrions pas voir de grands changements en termes de gravité de la maladie, puisque les infections se produisent dans une population qui n'est pas immunologiquement naïve. » Mais une vague de XBB.1.5 serait tout aussi néfaste que n'importe quelle vague de Covid-19...

La question est désormais de savoir si XBB.1.5 va s'imposer en Europe comme il l'a fait aux Etats-Unis. En France, 30 à 40 cas ont déjà été détectés depuis fin novembre 2022 et le même constat a été fait dans d'autres pays européens. « C'est une proportion très faible des séquences donc on a du mal à estimer si la tendance est à la croissance ou non », souligne Justine Schaeffer, épidémiologiste à SPF. Sa propagation dépendra sûrement du nombre d'introductions sur le territoire – qui risque d'être important, étant donné les nombreux voyageurs entre la France et les Etats-Unis – et de son association ou non à des événements *super-spreaders* (comme le fut le rassemblement évangélique à Mulhouse au début de l'épidémie, en février 2020). « Le plus probable est que le prochain variant qui nous touche soit XBB.1.5 », relève Jean-Michel Pawlotsky. Les conséquences, elles, restent incertaines. ■

DELPHINE ROUCAUTE

## La France réduit sa capacité de séquençage et recentre ses objectifs

Le consortium Emergen, créé fin 2020, se restructure, passant de huit à deux plates-formes destinées au suivi des variants

L'explosion des cas de Covid-19 en Chine a poussé de nombreux Etats européens, tout comme les Etats-Unis, le Japon ou l'Australie à prendre des mesures à leurs frontières. La plupart des scientifiques s'accordent sur le fait que des tests faits quarante-huit heures avant de prendre l'avion, tout comme le port du masque pendant le voyage, n'empêcheront probablement pas l'arrivée de potentiels nouveaux variants en provenance de Chine. Mais les experts insistent sur l'importance d'une autre mesure: des tests aléatoires mis en place à l'arrivée des voyageurs venus de Chine et le séquençage systématique de leurs prélèvements positifs. Ce consensus scientifique intervient pourtant au moment même où la capacité de séquençage française est struc-

turellement diminuée. Comment expliquer un tel timing et quelles conséquences en attendre?

Pour remédier à la très faible capacité de surveillance génomique française au début de la pandémie, le consortium Emergen a été créé fin 2020, pour surveiller l'émergence et la propagation des variants circulant sur le territoire. Le retard a été rattrapé, allant parfois jusqu'à 20000 séquences traitées par semaine. Le séquençage est ainsi rentré dans le langage courant de l'épidémie, cette opération qui consiste à lire le matériel génétique de certains prélèvements positifs pour repérer de nouvelles mutations. Elle permet notamment d'anticiper la capacité d'échappement immunitaire des virus à chaque vague. « Séquencer est aussi important pour l'adaptation des vaccins », ajoute Jean-Mi-

chel Pawlotsky, chef de service bactériologie et virologie de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil.

« Emergen est en cours de restructuration, ce sont des choses qui sont prévues et liées à l'évolution du cadre juridique qui concerne l'ensemble des dispositifs mis en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire », explique Bruno Coignard, directeur des maladies infectieuses à Santé publique France (SPF).

#### Avoir un meilleur échantillonnage

Le dispositif passe ainsi de huit à deux plates-formes dans le suivi régulier des variants par le biais des enquêtes Flash menées toutes les semaines à partir d'échantillons prélevés sur tout le territoire. « L'objectif est de passer à 2000-3000 séquences par semaine, ce qui est suffisant pour surveiller correctement », ajoute

M. Coignard. Un recentrage de l'activité des laboratoires observé dans d'autres pays, comme au Royaume-Uni.

Ces nouveaux besoins sont couverts par les deux laboratoires constituant le Centre national de référence, à l'Institut Pasteur de Paris et au CHU de Lyon, capables de séquencer jusqu'à 4000 prélèvements par semaine. Par ailleurs, le réseau d'une cinquantaine de laboratoires hospitaliers chapeauté par l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales-maladies infectieuses émergentes (ANRS-MIE) continue d'investiguer les cas les plus graves en réanimation. « Ce qui se passe en Chine est une alerte, qui montre que le système doit garder une forte réactivité », souligne Yazdan Yazdanpanah, directeur de l'ANRS-MIE.

Pour Jean-Michel Pawlotsky, le timing est pourtant très mauvais. « On avait demandé une prolongation d'Emergen de quelques mois, j'espère que les discussions vont continuer », explique-t-il. Son laboratoire a été exclu du dispositif de surveillance au 31 décembre 2022, tout comme celui de l'IHU de Marseille. « Débrancher ces plates-formes est regrettable. On divise la capacité de séquençage par quatre et on désorganise les habitudes de travail », plaide le virologue, s'inquiétant de la capacité du CNR à absorber le travail en cas d'émergence d'un nouveau virus, comme ce fut le cas cet été avec le mpxv.

Au laboratoire de Lyon, Laurence Josset, responsable de la plate-forme, s'inquiète plutôt de la mobilisation des laboratoires privés dans l'envoi de séquences, indispensable au bon suivi des enquêtes

Flash. Car l'enjeu d'une bonne surveillance repose sur l'échantillonnage, suffisamment étendu et aléatoire pour être représentatif de la situation sur tout le territoire. « Le nombre de séquences n'est pas un gage d'informations pertinentes. Il faudrait avoir des réflexions sur un meilleur échantillonnage, qui donnerait plus d'informations avec moins de tests », insiste l'épidémiologiste Samuel Alizon, citant l'exemple britannique, à la pointe des enquêtes épidémiologiques depuis le début de la pandémie. L'enjeu des prochaines années sera d'étendre la surveillance à d'autres virus. « C'est une période importante, rappelle M. Yazdanpanah. Il n'y a pas que le Covid-19, il faut que les chercheurs travaillent sur l'émergence d'autres virus. » ■

D. RO.

# Le défi de la relocalisation des médicaments

Les laboratoires pharmaceutiques sont réticents à investir dans des chaînes de production en France

Sur le site de Roussillon (Isère), l'heure est aux grandes manœuvres. « Les travaux de recherche et développement sont achevés. Nous allons entamer, cette année, la prochaine étape : la construction de l'unité de production », détaille Pierre Luzeau, président de Seqens. Avec une capacité annuelle de production de 15 000 tonnes, la future usine permettra, lors de sa mise en service, prévue à la fin de 2025, de couvrir la moitié des besoins en paracétamol de l'Europe. Tout un symbole. La fabrication de ce principe actif, un basique des armoires à pharmacies que l'on retrouve en France sous les marques Doliprane ou Efferalgan, avait déserté le pays depuis près de quinze ans, au profit, notamment, de la Chine et de l'Inde.

Un premier pas dans le projet de « reconquête sanitaire » annoncé par Emmanuel Macron, le 16 juin 2020. En pleine épidémie de Covid-19, le président de la République avait alors promis de rapatrier sur le sol national la production de certains médicaments critiques, afin d'en garantir la disponibilité aux patients français. Dans la foulée, des dispositifs d'aides devaient être mis en place pour soutenir financièrement les efforts des industriels. Dont acte, avec le plan France Relance et l'appel à manifestation d'intérêt baptisé « Capacity Building ». « Le coût du projet sur le paracétamol est d'environ 100 millions d'euros, dont près d'un tiers est financé par l'Etat. Sans cette subvention, nous ne l'aurions jamais fait », confesse M. Luzeau.

Si le mouvement est enclenché, il reste toutefois, deux ans et demi après, encore timide. Sur les 106 projets labellisés France Relance et destinés à « renforcer la chaîne de valeur de médicaments », seuls 18 concernent réellement une relocalisation de la production de principes actifs sur le territoire national. Au total, cela représente « au moins 35 principes actifs », précise Bercy.

Parmi eux figure celui du spécialiste de la chimie fine, Axxyntis, qui prévoit, entre autres, de produire de l'adrénaline et de la noradrénaline, deux molécules cruciales en réanimation, qui ont frisé la pénurie, au printemps 2020. Le laboratoire Pierre Fabre travaille sur le Mektovi, un anticancéreux qu'il commercialise.

« Nous produirons bientôt son principe actif, le binimetinib, en interne sur notre site de Gaillac [Tarn] », explique Marc Urbain, directeur industries du groupe. Le francilien Diverchim sécurisera, de son côté, la fabrication de plusieurs curares et anesthésiques.

« Le mouvement est en cours, mais cela demande du temps. Entre la recherche et le développement sur les procédés de synthèse du principe actif, la mise en place de l'outil industriel et les contrôles qualité, il faut compter, en moyenne, entre trois et quatre ans avant de pouvoir commercialiser un produit », observe Vincent Touailles, président du Syndicat de l'industrie chimique organique de synthèse et de la biochimie (Sicos).

La reconquête sanitaire est d'autant plus longue à effectuer

qu'elle nécessite d'identifier en amont les molécules indispensables à rapatrier, tant sur le plan thérapeutique qu'industriel. Avec plus de 5 500 principes actifs sur le marché, la tâche est ardue. Certes, la France dispose, depuis 2016, d'un fichier référençant des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur, mais « cette liste est particulièrement longue et ne paraît pas précisément adaptée à des prises de décision relatives à des produits critiques », souligne un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), publié en décembre 2021.

Pour sélectionner les projets de relocalisation, le gouvernement a donc, dans l'urgence, privilégié ceux se concentrant sur les principes actifs en tension pendant la pandémie. En parallèle, un travail

pour établir une liste de produits essentiels a été lancé. Une première version de cette liste, sur laquelle Bercy ne donne aucun détail, hormis qu'elle suit « les préconisations du rapport de l'IGAS », vient tout juste d'être réalisée.

## Equation économique fragile

Encore faut-il que les industriels pharmaceutiques soient prêts à investir sur des chaînes de production en France. Si les nouvelles techniques permettent aux fabricants de concevoir localement des médicaments à des coûts parfois presque aussi compétitifs qu'en Chine, l'équation économique reste fragile. « Nous nous sommes réjouis des plans de soutien lancés par le gouvernement, qui permettent, en amont, d'allouer des financements pour développer

des lignes de production. Mais, pour que cela fonctionne, il faut aussi traiter l'aval », souligne Didier Véron, président du G5 Santé, qui regroupe les grands laboratoires tricolores. Dans la ligne de mire des industriels : le prix des médicaments en France. « Trop bas, regrette Marie-Hélène Dick, présidente du laboratoire Panpharma, l'unique fabricant tricolore d'antibiotiques injectables pour les hôpitaux. On se bat pour quelques centimes. Avec des rentabilités aussi faibles, comment voulez-vous que l'on ait les moyens d'investir ? » Les vieux médicaments, dont beaucoup sont pourtant essentiels, ont souvent des prix très faibles en comparaison avec les plus innovants.

L'inflation et la crise énergétique n'ont rien arrangé. « Dans le

« On est passé, avec la dernière loi de financement de la Sécurité sociale, des promesses à la déception »

OLIVIER NATAF  
président  
d'AstraZeneca France

même temps, on nous impose une loi de financement de la Sécurité sociale, qui prévoit 800 millions d'euros de baisses de prix sur les médicaments, et un mécanisme de régulation de la croissance, qui pourrait ponctionner 2,4 milliards d'euros sur le chiffre d'affaires des industriels », déplore M. Véron.

De quoi susciter la colère des laboratoires. « Pour investir, les industriels ont besoin d'avoir de la stabilité et une visibilité à long terme », analyse Guillaume Bouchara, président du cabinet de conseil en santé Nextep. Des conditions qui, selon Corinne Blachier-Poisson, directrice générale d'Amgen France et présidente d'Agipharm, l'association des laboratoires pharmaceutiques américains en France, ne sont pas réunies, malgré les efforts réalisés ces dernières années.

Le gouvernement a notamment baissé les impôts de production et mis en place un accès précoce pour accélérer la mise sur le marché des médicaments innovants. Sans compter le dispositif du crédit d'impôt recherche. « Nous avions vu des signaux positifs, ce qui nous avait conduits à faire des annonces lors du sommet Choose France. Mais on est passé, avec la dernière loi de financement de la Sécurité sociale, des promesses à la déception. Comment un pays qui combine à la fois une fiscalité aussi lourde et des prix aussi bas peut-il espérer être attractif ? », s'indigne Olivier Nataf, président d'AstraZeneca France.

La reconquête sanitaire n'est pas encore totalement gagnée. « Si l'on ne remédie pas à ces problèmes, on ne dira bientôt plus Choose France, mais Lose France », dit, en ironisant, un patron de laboratoire. ■

ZELIHA CHAFFIN

## Au CES de Las Vegas, les régions françaises aux avant-postes

Au Consumer Electronic Show, sous la bannière de la French Tech, les territoires affichent leur soutien aux jeunes pousses innovantes

Jeu 5 janvier au matin, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la transition numérique, est présent à Las Vegas pour inaugurer l'espace consacré aux jeunes pousses françaises au CES (Consumer Electronic Show), premier salon mondial de l'électronique grand public. Encore une fois, la délégation française est massive : ce ne sont pas moins de 170 start-up tricolores qui viennent tenter leur chance dans le Nevada. Sur la photo, M. Barrot n'est pas seul : il est encadré de deux présidentes de région : Carole Delga (PS) pour l'Occitanie, et Valérie Pécresse, ancienne candidate à la présidentielle, pour le compte du parti Les Républicains (LR), à la tête de l'Ile-de-France.

Une manière de signifier le poids des régions dans le développement de l'innovation en France. Une des start-up françaises les plus remarquées cette année

dans le Nevada, ACWA, est issue de la région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur) : son robot permettant de détecter l'usure et les fuites dans les réseaux de canalisation d'eau a reçu un prix de la meilleure innovation au CES. Sont également présentes en masse les jeunes pousses d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

A croire que l'innovation aurait irrigué de manière homogène tous les territoires de l'Hexagone. Une image que contredisent les chiffres. Selon une étude menée par le cabinet EY, au premier semestre 2022, 80 % des financements ont été captés par les seules start-up franciliennes. Un déséquilibre que reconnaît M. Barrot, tout en le nuanciant : « 50 % des start-up se créent en région avec des success stories comme Ledger [spécialiste des cryptomonnaies] qui s'est installé à Vierzon [Cher], dont venaient deux de ses cofondateurs », illustre-t-il.

Pour beaucoup de régions, le passage à la nouvelle économie est une nécessité pour recréer ou préserver de l'emploi. L'Ile-de-France a développé un programme pour faciliter l'entrepreneuriat des « quartiers » dans les nouvelles technologies. « Ce n'est pas un anti-Station-F [le campus technologique fondé dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris par Xavier Niel, par ailleurs actionnaire à titre individuel du Monde], mais un complément nécessaire », argumente Valérie Pécresse.

## Télétravail

En Occitanie, Carole Delga plaide pour le développement du numérique, car, explique-t-elle, « on est la région qui connaît la plus grande progression démographique de France. Pour que le chômage n'augmente pas, il faut créer 24 000 emplois par an ». Et pour cela se diversifier, sur un bassin d'activités qui reste lié à l'aviation

et l'industrie spatiale. L'élu affirme diriger le territoire qui attribue, par des financements publics et privés, le plus de moyens à l'innovation, à hauteur de 3,5 % du produit intérieur brut de la région, plus que l'Ile-de-France (2,9 %), et l'Auvergne-Rhône-Alpes (2,8 %).

Symbole de ce changement d'environnement, de nombreuses friches industrielles sont occupées par des acteurs de la nouvelle économie : un campus du numérique sur le site de l'ancienne SACM de Mulhouse (Haut-Rhin) ; l'accélérateur Euratechnologies à Lille, sur le terrain de la filature Le Blan-Lafont ; l'arrivée de câbles sous-marins dans l'ancienne base sous-marine de Marseille.

Les régions sont même prêtes à investir dans le capital des start-up de leur territoire. L'Occitanie s'est ainsi dotée d'un fonds de 400 millions d'euros pour soutenir ses pépites locales. « Je suis un investisseur patient », déve-

loppe Carole Delga, tout en espérant « retrouver ses billes » au terme de son investissement pour soutenir la prochaine génération d'entreprises.

Les régions ont pour elles au moins deux atouts. Alors que la French Tech s'oriente de plus en plus vers des applications industrielles fondées sur la recherche fondamentale – comme la production de piles à hydrogène, avec, par exemple, l'ouverture d'une usine dans le Rhône en 2023 par la start-up Symbio, présente au CES – la province profite d'un coût et d'une disponibilité du foncier plus accessibles qu'en région parisienne.

Le Covid-19 a aussi rebattu les cartes. Avec l'essor du télétravail, de plus en plus d'employés sont attirés vers des territoires plus agréables. « Les gens reviennent pour la qualité de vie, avoir une maison, un salaire qui peut être proche de celui qu'ils pourraient

toucher à Paris », constate Stéphanie Pernod, première vice-présidente de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Sur le stand de la région Sud, on essaie même d'attirer les talents étrangers de passage au CES. Ce volontariat est salué par Business France, qui organise la venue des jeunes pousses françaises au CES. « Plus on a de compétences et de moyens, plus on a de chances de réussir », estime Didier Boulogne, directeur général export de la structure.

Le poids des régions préoccupe également l'Etat. Pour résoudre le déséquilibre entre Paris et la province, un groupe de travail constitué d'investisseurs privés et publics a été créé par le gouvernement pour plancher sur les moyens qui permettraient de faciliter le financement des start-up dans ces collectivités. Une préconisation est attendue dans les trois mois à venir. ■

VINCENT FAGOT

# Les tourments de France Médias Monde

Marie-Christine Saragosse défend son poste à la tête du groupe public d'information, objet de tensions

Marie-Christine Saragosse passera-t-elle les cinq prochaines années à la tête de France Médias Monde ? A 62 ans, la dirigeante depuis 2012 du groupe public qui réunit la chaîne d'info internationale en continu (en quatre langues) France 24, Radio France internationale (RFI, seize langues) et la radio arabophone Monte-Carlo Doualiya ouvrira le bal des prétendants au poste lundi, lors d'une audition à l'Arcom (ex-CSA).

Suivront l'ancien cadre de l'agence française de développement médias CFI, David Hivet, et le directeur des opérations spéciales à France Télévisions et adjoint à la francophonie à la Mairie de Paris, Arnaud Gatcha, puis, le lendemain, l'entrepreneur et ancien conseiller sur les outils numériques pour le groupe La République en marche à l'Assemblée nationale, Pierre-Etienne Pommier, et l'ex-directeur adjoint de la rédaction de France 24, Sylvain Attal.

C'est une entreprise tourmentée qu'il s'agira de diriger, pour la personne que l'Arcom choisira de nommer le 23 janvier au plus tard. La crise de novembre 2021 à France 24, qui avait donné lieu à une cinglante motion de défiance envers cinq membres de la direction et une grève de six jours, ne semble pas encore dépassée. Les plannings souffrent toujours d'un manque chronique d'effectifs, tandis que la question du statut des correspondants à l'étranger, considérés comme des prestataires et rémunérés par des sociétés sous-traitantes, reste posée.

« En interne, il y a ceux qui espèrent le renouvellement de Marie-Christine Saragosse par crainte de ce qui pourrait advenir en cas de changement, et ceux qui redoutent que l'on continue avec la même équipe », explique de manière anonyme un journaliste, qui dé-

crit « un malaise interne gigantesque ». RFI n'échappe pas à un certain désarroi. Là aussi, une motion de défiance a été votée en février 2022, la rédaction déniait à sa direction sa capacité à « appliquer et faire respecter les principes déontologiques qui régissent tout média ». Les textes déontologiques maison, communs à ceux de France 24, avaient été mis à jour.

Ils n'empêchent toutefois pas les manquements. Ainsi, le 14 décembre, une journaliste depuis le Maroc est apparue sur l'antenne arabophone de France 24 vêtue d'un maillot de l'équipe du royaume et en l'absence, inédite, de l'incrustation à l'écran de la carte du pays d'où elle intervenait. Etablie par l'ONU, celle-ci ne fait pas figurer le Sahara occidental, un territoire que le pouvoir marocain revendique. Interrogée par *Le Monde*, la chaîne invoque une « précaution de circonstance », et des « raisons sécuritaires ».

## Sentiment d'instabilité

« Notre direction manque de courage », critique le grand reporter Cyril Payen, pour qui certaines informations sont « sous-traitées », par « autocensure ». Le journaliste vient de se voir refuser un reportage au Burkina Faso par crainte, lui aurait-on opposé, que France 24 ne risque l'écran noir, après que le pouvoir burkinabé a coupé le signal de RFI en décembre (le Mali a interdit France 24 et RFI dès mars 2021). Faux, rétorque-t-on à la chaîne, pour qui une nouvelle mission est « d'ores et déjà prévue dans les semaines qui viennent ».

A l'été 2021, deux événements sont venus ajouter au sentiment d'instabilité dans cette tour de Babel aux 1751 emplois et centaines de correspondants de soixante nationalités. En faisant planer la possibilité d'un financement direct par l'Etat (255 millions d'euros de budget en 2021), la fin de la re-

Marie-Christine Saragosse, à Paris, le 19 octobre 2022.

LUDOVIC MARIN/AFP



devance fait craindre à France Médias Monde d'être estampillé « média d'Etat », a expliqué Marie-Christine Saragosse devant les députés, en juillet.

Une appellation qui porterait atteinte à la crédibilité de la chaîne et sa réputation d'indépendance, qu'Emmanuel Macron lui-même a donné le sentiment de piétiner, début septembre, lors de la conférence des ambassadeurs organisée à l'Élysée. Ce jour-là, le président de la République a encouragé les diplomates à « mieux utiliser le réseau France Médias Monde, qui est absolument clé, qui doit être une force pour nous... » « Nous ne sommes

pas un opérateur de la diplomatie d'influence », lui a immédiatement rétorqué la société des journalistes de France 24.

Même si, par son expérience, Marie-Christine Saragosse dispose d'une longueur d'avance, elle aura quelques efforts à fournir pour convaincre les membres de l'Arcom qui, dans un avis motivé sur ses résultats entre 2018 et 2021 émis en juillet, lui a adressé toute une série de remarques. Certaines faisaient écho à des sujets déjà abordés en décembre 2020 par la Cour des comptes, pas persuadée de la pertinence du développement de France 24 en Amérique latine, de la fiabilité des chif-

fres d'audience, ni du respect des règles de la commande publique.

Autant de points faibles sur lesquels les prétendants ne devraient pas manquer de s'accrocher. « Il y a un problème de transparence et de fiabilité », accuse ainsi David Hivet, qui devrait mettre l'accent sur les faiblesses de la stratégie numérique du groupe, que la guerre informationnelle qui fait rage, principalement en Afrique, rend cruciale. Une antienne qui devrait revenir dans les propos de Sylvain Attal, écarté de France 24 en 2017 sur un désaccord stratégique sur le numérique, mais aussi de Pierre-Etienne Pommier, pour qui « le numérique est le talon d'Achille ».

Marie-Christine Saragosse, elle, devrait rappeler quelques chiffres qui plaident pour son bilan. Les audiences broadcast radio et télé « ont plus que doublé en dix ans », défend son entourage, et « 281 millions de contenus vidéo et son ont été consommés chaque mois en 2022, contre 10 millions en 2012 ». Décrocher une quatrième nomination (elle avait dû démissionner de son second mandat pour avoir omis de déclarer sa situation patrimoniale, avant d'être renommée) et un troisième mandat constituerait une performance inédite dans le paysage audiovisuel français. ■

AUDE DASSONVILLE

## Chine : fin de partie pour Jack Ma

La mise en retrait du fondateur devrait permettre à Alibaba et à sa filiale financière Ant de tourner la page d'une campagne de régulation douloureuse des plates-formes du Web

SHANGHAÏ - correspondance

Le charismatique fondateur d'Alibaba va céder le contrôle d'Ant Group, la filiale financière d'Alibaba, qu'il possédait à 50,52 % jusqu'ici. C'est la dernière étape d'une mise en retrait pour l'icône de la tech et de l'innovation chinoise, tombée en disgrâce fin 2019. Après plus de deux ans de campagne de régulation des plates-formes du Web, les autorités semblent vouloir redonner de l'air à ce secteur qui emploie beaucoup de jeunes diplômés.

La vente des parts de Jack Ma, devenu une figure sulfureuse, pourrait permettre à Alibaba et à Ant Group de tourner la page d'une période difficile marquée par l'annulation, par les autorités, de l'introduction en Bourse d'Ant Group, fin 2020, et par une amende record de 18 milliards de yuans (2,48 milliards d'euros à l'époque), infligée à Alibaba pour abus de position dominante.

Lundi 9 janvier au matin, le président de la Commission de contrôle des banques et des assurances, Guo Shuqing, a annoncé que la campagne de « rectification » de quatorze plates-formes du Web était « essentiellement terminée, avec quelques petits problèmes à résoudre ». Les investisseurs ont accueilli ces deux annonces avec enthousiasme : l'action Alibaba à la Bourse de Hongkong a gagné 7,8 % lundi matin, tandis que le Hang Seng Tech Index, qui ras-

semble les valeurs technologiques à Hongkong, progressait de 3 %.

L'entreprise a annoncé, samedi 7 janvier, qu'elle ajustait sa structure de propriété, afin qu'« aucun actionnaire, seul ou conjointement avec d'autres parties, n'ait le contrôle d'Ant Group ». Jack Ma, qui avait abandonné la gestion exécutive d'Alibaba en 2018, contrôlait encore « indirectement » 53,46 % des actions, d'après le communiqué. Il ne détient plus que 6,2 % des droits de vote et partagera le contrôle de l'entreprise avec neuf autres personnes.

## Hubris

Ant Group avait annoncé une restructuration majeure de ses activités en avril 2022, dont le principal élément était la mise en place d'une holding pour rassembler ses activités de crédit, qui serait enregistrée comme entreprise de la finance et soumise aux réglementations du secteur bancaire. En 2020, le régulateur avait reproché à Ant de fournir des services financiers tout en prétendant être une entreprise de technologie et non une banque, échappant ainsi aux règles de prudence imposées au secteur.

Ant Group avait été créé en 2011 pour rassembler les activités financières d'Alibaba. L'entreprise est connue du grand public à travers l'application Alipay : simple outil de paiement créé pour la plate-forme de vente en ligne Taobao, en 2003, l'appli est devenue

**Ant s'était imposé comme un acteur majeur, au point de détenir, en 2017, le premier fonds monétaire au monde**

un portefeuille électronique omniprésent en Chine, qui s'est diversifié pour proposer des placements, des crédits et assurances, effectués en direct, et des centaines d'autres services de partenaires (commande de repas, réservation de taxi, de voyage...).

Autant de services permettant à Ant de récolter des montages de données sur les consommateurs chinois, qui peut ainsi évaluer la solvabilité de ses clients pour leur proposer des services financiers. De quoi s'imposer comme un acteur majeur, au point de détenir, en 2017, le premier fonds monétaire au monde. A la veille de l'introduction en Bourse, en novembre 2020, l'entreprise espérait atteindre une capitalisation boursière de 318 milliards de dollars (297,8 milliards d'euros), autant que la banque américaine J.P. Morgan.

Mais l'hubris de Jack Ma allait provoquer sa chute : lors d'un forum économique, mettant en avant les innovations de son en-

treprise, il avait reproché aux régulateurs chinois d'avoir une « mentalité de prêteurs sur gage », en imposant trop de garanties pour octroyer des prêts. Sa remarque avait provoqué la colère des dirigeants chinois au plus haut niveau, qui allaient faire un exemple du célèbre patron, en interdisant, quelques jours plus tard, l'introduction d'Ant en Bourse.

Jack Ma, lui-même, allait disparaître pendant plus de trois mois, sans qu'on sache s'il avait jugé sage de se mettre en retrait ou s'il avait vu sa liberté restreinte par les autorités. L'homme anciennement le plus riche de Chine a été aperçu en Thaïlande le 6 janvier, après avoir passé les six derniers mois au Japon. Son destin et la campagne plus générale contre les plates-formes du Web ont envoyé un signal très négatif pour l'entrepreneuriat en Chine.

Depuis 2022, face au ralentissement de l'économie, Pékin a tenté de rassurer, en promettant plus de prévisibilité dans l'encadrement du secteur. La campagne en faveur de la « prospérité commune », qui avait obligé les grandes entreprises privées à d'importantes donations, semble aussi avoir été mise en sourdine. A moyen terme, Ant pourrait relancer son projet de levée de fonds, mais les Bourses de Shanghai et de Hongkong imposent au moins un an de délai pour une introduction après changement de propriété. ■

SIMON LEPLÂTRE



PERTES & PROFITS | CINÉMA

PAR PHILIPPE ESCANDE

## « Avatar », la voie du business pour Disney

Jake Sully, l'ancien marin américain dont l'avatar est devenu le défenseur du peuple Na'vis, est non seulement un héros guerrier en lutte contre les méchants humains, mais il est aussi un magicien. Il transforme l'image en or. Ou plutôt en milliards de dollars. Jake Sully est en fait, lui-même, l'avatar de James Cameron, le réalisateur le plus rentable de toute l'histoire du cinéma. Sur les dix plus grands succès depuis un siècle, en ce qui concerne les recettes, trois sont signés de sa main. Le vainqueur toutes catégories étant le premier épisode d'*Avatar*, en 2009. Il a rapporté la somme record de 2,9 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros), tandis que son autre film culte, *Titanic*, sorti en 1997, a engrangé 2,2 milliards (troisième du classement).

## Héros fatigués

Le deuxième opus d'*Avatar*, intitulé *La Voie de l'eau*, suit le même sentier glorieux, puisque, seulement quatre semaines après sa sortie en salle, il totalise déjà 1,7 milliard de dollars de recettes et figure déjà à la septième place du box-office de tous les temps. Et son ascension n'est pas terminée, car il est encore en tête des entrées dans le monde.

Voilà une bien bonne nouvelle pour la maison Disney, particulièrement secouée en ce mo-

ment par le débarquement surprise du patron Bob Chapek, remplacé par son propre prédécesseur, Bob Iger, en novembre 2022. C'est ce dernier qui avait négocié le rachat, en 2019, des studios 20th Century Fox, le producteur d'*Avatar*, pour 71 milliards de dollars.

La prise de stars comme James Cameron, et de son avatar Jack Sully, est d'ailleurs la marque de fabrique de M. Iger qui a redressé ainsi la créativité, et le succès, de Disney durant les quinze ans de son règne.

Pour remédier aux faiblesses de *La Reine des neiges* et de ses descendantes, il a avalé en 2006 les jouets de *Toy Story* en rachetant les studios Pixar, et Luke Skywalker, le prince de *Star Wars*, avec l'acquisition des studios Lucasfilm, en 2009, et a réédité l'exploit en absorbant les super-héros de Marvel, en 2012.

Mais, comme tous les héros, ils commencent à fatiguer, ceux de Pixar décroivent, tandis que le studio maison a enregistré un beau flop, cette année, avec son dessin animé pourtant très politiquement correct, *Strange World (Avalonia, l'étrange voyage)*. Trouver le renouveau à l'extérieur est une bonne chose, mais il n'est pas certain que cela suffise à réveiller toutes les princesses qui dorment dans les placards du monde merveilleux de Disney. ■

# Place du Marché : le risque de casse sociale

La justice devrait prononcer la liquidation de l'ex-Toupargel, qui emploie 1 600 personnes

## REPORTAGE

ARGENTAN (ORNE) - envoyée spéciale

**A**lors qu'elle racontait comment elle avait rejoint, en 2005, la chaîne de conditionnement de produits surgelés de Toupargel, à Argentan (Orne), Karline Geslot, 48 ans, déléguée FO, a levé les yeux vers le bâtiment. Un long regard mélancolique. Qui disait tant de ce que représentait pour elle ce bloc gris qu'elle a vu sortir de terre. « *A l'ouverture, on n'était pas nombreux, dit-elle. On n'a pas regardé nos heures supplémentaires, nos nuits jusqu'à 1 heure, nos dimanches, parfois, pour voir, après dix-huit ans, la mort de notre entreprise. Et pour nous, du mépris. L'impression d'être un simple numéro. Qu'on a pris, qu'on jette.* »

Comme elle, les 1 600 salariés de la société de livraison à domicile de produits alimentaires frais et surgelés Place du Marché (ex-Toupargel) ne se font guère d'illusion sur la décision du tribunal de commerce de Lyon, mercredi 11 janvier : faute de repreneur, ce sera la liquidation judiciaire, comme pour les sociétés sœurs, Touparlog et Eismann (300 salariés). Trois ans après leur reprise, dans le cadre, déjà, d'une procédure de redressement judiciaire, par la société Agihold, des frères Léo et Patrick Bahadourian, cofondateurs et actionnaires de l'enseigne Grand Frais.

Les télévendeurs ont déjà prévenu les clients, également infor-

més de la « *fin d'activité* » par courriel, le 4 janvier. Placedumarche.fr est désormais « *indisponible* ».

Ci-gît la *success story* bâtie dans les années 1980 par la famille Tchenio sur un modèle qui avait su trouver sa clientèle, notamment en milieu rural : des commandes par téléphone de surgelés livrés à domicile. L'entreprise a grandi dans les années 2000 par l'acquisition de concurrents, comme Agrigel. Mais elle a raté le virage d'Internet : ses clients sont passés de 1,3 million, en 2011, à 238 000, en 2017, selon une source proche de la direction. Aujourd'hui, l'entreprise, ce sont encore 110 agences en France et trois plates-formes de préparation de commandes : Argentan, Montauban et Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Place du Marché s'est refusé à tout commentaire avant le jugement. Mais, lors de sa demande de placement en procédure de sauvegarde, fin octobre 2022, elle avait indiqué à l'AFP faire face à « *des éléments extérieurs imprévisibles et incontrôlables* », comme la crise sanitaire, qui a perturbé son approvisionnement, et la vague d'inflation. « *Le financement du projet initialement prévu à la reprise a été in fine plus que doublé, afin de combler les pertes de démarrage imprévues* », précisait-elle. Les actionnaires auraient investi plus de 50 millions d'euros.

Malgré une nouvelle offre de produits frais, un site Web neuf et des campagnes publicitaires, 130 000 clients manqueraient à l'équilibre du budget.

**« On a donné pour cette boîte, on y a ramassé des problèmes de santé et on nous vire comme des malpropres »**

GILLES

salarié de Place du Marché, à Argentan (Orne)

Bien que très sollicités lors du premier confinement, les salariés ont vite compris que ça n'allait pas. Leur inquiétude a monté face au manque d'information. Par exemple, sur le choix de vendre le parc immobilier historique à Agihold, la holding des frères Bahadourian, obligeant, depuis, Place du Marché à en payer la location.

Le comité social et économique (CSE) a fini par déclencher son droit d'alerte économique, en juin 2022. « *Si les réponses apportées par la direction affirmaient un certain volontarisme, celles-ci donnaient assez peu à voir en matière de perspectives* », souligne un rapport réalisé alors par le cabinet d'expert-comptable Exoco. Reprise sans dette, l'entreprise n'a fait que creuser sa trésorerie, dans le rouge aujourd'hui, malgré un prêt garanti par l'Etat de 35 millions d'euros contracté en juin.

L'audience préliminaire au tribunal, le 3 janvier, et le CSE, dans la foulée, laissent présager des li-

ciements économiques sans prime supralégale et un paiement des indemnités par le régime de garantie des salaires. La mise en place d'une cellule liquidative gérée en interne par les ressources humaines (RH) a fait bondir l'intersyndicale. « *On nous a expliqué qu'un cabinet de reclassement extérieur serait trop cher*, dit Wafaa Kohily (CGT), secrétaire du CSE. *Mais, à la place, ils vont doubler le salaire de 35 personnes des RH pendant trois mois! Ça va coûter 1,3 million!* »

**« On est pris pour des cons »**

Cette « *injustice* » a poussé la centaine de salariés d'Argentan à se mettre en grève, le 5 janvier, refusant de préparer les ultimes palettes de marchandises à vendre aux enchères. Ils sont, depuis, rassemblés devant le site, autour d'un brasero. « *Des dix-sept ans qu'on a faits pour eux, il n'y a pas de respect, il n'y a aucun respect!* », déclare Sébastien (les personnes citées dont le nom n'apparaît pas ont souhaité garder l'anonymat), 38 ans, dans son épaisse cote propre au travail en chambre froide (de -25°C à -28°C). « *On sait qu'on va partir avec la somme minimale, mais on ne sait pas combien ni quand...* », s'inquiète Marie, 59 ans. *On est complètement démoralisés.* « *On est vraiment pris pour des cons!* », s'emporte Rachel, 39 ans.

« *Je me lève à 3 heures, je n'ai jamais eu un retard, et c'est ça, le remerciement final?* », interroge Laurent, 55 ans. Il a fait un AVC juste après le confinement.

Mickaël, 45 ans, est en invalidité partielle : « *Le froid, ce n'est pas bon, mon cœur s'est mis à déconner.* » Jusqu'à un malaise, Guylène, 57 ans, a travaillé neuf ans en chambre froide. « *On avait les sourcils gelés!* », se rappellent les collègues. Marie a été opérée deux fois du canal carpien, deux fois de l'épaule. Deux opérations aussi pour Karine, qui, à 45 ans, se retrouve « *seule avec deux enfants et une maison à payer.* »

Sur leurs fiches de paie, le smic reste le salaire de base. Travailler « *au-dessus du rendement* » - mettre 5 000 produits en carton plutôt que les 3 000 requis - donnait droit à 285 euros de prime. « *On a donné pour cette boîte, on y a ramassé des problèmes de santé et on nous vire comme des malpropres* », insiste Gilles, 59 ans, qui a fait un infarctus. Sur son téléphone, un article envoyé par son fils sur les Bahadourian, ces actionnaires qu'ils connaissent si mal. « *Il paraît que c'est la 90<sup>e</sup> fortune de France!* » C'est le dernier classement du magazine *Challenges*.

« *Des questions se posent sur la stratégie et la structure de l'entreprise, détenue par des holdings au Luxembourg*, souligne le maire socialiste Frédéric Leveillé. *Les conséquences pour des salariés qui bossent bien et pour nos territoires, ces gens-là s'en moquent.* » En soutien, il a affrété un car pour que les salariés d'Argentan puissent manifester leur désarroi devant le tribunal de commerce de Lyon, mercredi matin. ■

ALINE LECLERC

## MÉDIAS

### Canal+ rachète OCS

Le groupe audiovisuel Canal+ va acquérir OCS, le bouquet de chaînes payantes de l'opérateur de télécommunications Orange, ainsi que sa filiale de coproduction de films et séries, ont-ils annoncé lundi 9 janvier dans un communiqué. « *Canal+ deviendra à l'issue de cette transaction l'actionnaire unique des deux sociétés* ». Le montant de la transaction n'est pas précisé.

## SANTÉ

### Ipsen va acquérir Albireo

Ipsen, troisième laboratoire pharmaceutique français, va racheter la biotech américaine Albireo, spécialisée dans les maladies du foie, pour un montant de 952 millions de dollars (891,9 millions d'euros), a-t-il annoncé lundi 9 janvier. - (AFP)

## EMPLOI

### Suisse : le chômage au plus bas depuis 20 ans

Le taux de chômage en Suisse a reculé à 2,2 % en 2022, contre 3 % en 2021, revenant à son plus bas niveau en plus de vingt ans, annonce, lundi 9 janvier, le ministère de l'économie. - (AFP)

## FINANCES

### Suppressions de postes à venir chez Goldman Sachs

La banque américaine Goldman Sachs prévoit de supprimer 3 200 postes au maximum, moins que ce qui avait été évoqué, a indiqué dimanche 8 janvier une source proche du dossier. Mi-décembre, de premières informations de presse avaient fait état de 4 000 licenciements. - (AFP)



# GEFCO DEVIENT CEVA !

**À tous nos clients, partenaires et employés, bienvenue dans l'équipe CEVA Logistics !**

Un leader mondial, basé à Marseille, fort de 110 000 collaborateurs dans plus de 1 300 sites à travers le monde, qui conçoit les meilleures solutions de logistique personnalisées et complètes en logistique contractuelle et en gestion de fret.

#cevalogistics\_gefco

cevalogistics.com

# Influenceurs sous surveillance



L'influenceuse française Léa Elui présente une création pour L'Oréal à la Fashion Week de Paris, le 2 octobre 2022.

JULIEN DE ROSA/AFP

Les polémiques qui émaillent le marketing d'influence et touchent ses stars poussent les pouvoirs publics à **réguler** un secteur qui séduit de plus en plus les annonceurs. Une consultation publique doit être lancée le 9 janvier

## DOSSIER

**C**e sont les stars d'Internet. Elles font rire, testent des jeux, donnent des conseils de bricolage, de mode ou de beauté sur YouTube, TikTok ou Instagram. Certaines, comme Léa Elui et ses 11 millions d'abonnés sur Instagram ou Squeezie (Lucas Hauchard), aux 17,7 millions d'abonnés sur YouTube, sont plus regardées que des chaînes de télévision traditionnelles. Être mentionné par ces influenceurs dans un post (message partagé auprès d'une communauté) ou faire l'objet d'une vidéo peut rapporter gros.

C'est pourquoi ces personnalités sont courtisées par des marques qui les préfèrent de plus en plus à la publicité traditionnelle dans les médias. De Dior (LVMH) à McDonald's, en passant par Coca-Cola ou Yves Rocher, de nombreuses entreprises ont franchi le Rubicon en pratiquant le placement de leurs produits auprès de ces vedettes du smartphone.

Mais l'année 2022 a aussi été riche en scandales et polémiques autour de ce nouveau métier de seul-en-scène sur Internet à tendance commerciale. Difficile en effet de savoir si l'on a affaire, sur les médias sociaux, à des escrocs ou à de bons conseillers, et à du contenu original ou à de la publicité clandestine. Les pratiques commerciales trompeuses – lorsque ce n'est pas de l'escroquerie en bande organisée – sont plus que jamais dans le collimateur.

Parmi ces dérives, il y a le *dropshipping*, vente indirecte de produits de plates-formes marchandes qui s'avèrent souvent être de piètre qualité, voire de contrefaçon. Par exemple, lorsque la youtubeuse «lifestyle» Emma CakeCup faisait, auprès de ses 1,4 million de fans, la promotion d'AirPods trois fois moins chers que le prix normal d'un modèle Apple, alors qu'il s'agissait de contrefaçons vendues quelques euros sur la plate-forme chinoise d'e-commerce AliExpress. Les polémiques ont atteint leur paroxysme avec la guerre médiatique, sur fond de cyberharcèlement, entre le rappeur multimillionnaire Booba et «la papesse des influenceurs» Ma-

**EN 2018, L'INFLUENCEUSE NABILLA AVAIT ÉTÉ CONDAMNÉE À 20 000 EUROS D'AMENDE POUR « PRATIQUES COMMERCIALES TROMPEUSES »**

gali Berdah, le premier accusant la seconde d'être l'agente d'*«influvoeurs»*.

Pour tenter de fixer un cadre à ce Far West numérique, gouvernement et politiques montent au créneau. L'année 2023 s'annonce comme celle de la régulation du secteur. Après avoir convoqué, le 9 décembre à Bercy, ce microcosme (agences d'influence, influenceurs, réseaux sociaux, associations de consommateurs, organisations professionnelles), le ministère de l'économie doit lancer le 9 janvier une consultation publique en vue de prendre des mesures en mars. Tandis que deux propositions de loi ont été déposées – respectivement le 15 novembre et le 15 décembre 2022 – à l'Assemblée nationale pour encadrer les influenceurs et lutter contre les pratiques commerciales illicites. «Influvoeurs, ça suffit!», ont prévenu la soixantaine de députés signataires, dont ceux de La France insoumise.

### VIRALITÉ PARFOIS FULGURANTE

Les griefs ne datent pas d'hier. En 2018, l'influenceuse Nabilla (3,7 millions d'abonnés sur Snapchat) avait été condamnée – une première en France – à 20 000 euros d'amende par le tribunal judiciaire de Paris pour «pratiques commerciales trompeuses»: une publicité clandestine en faveur d'un site Web de trading et des propos induisant le consommateur en erreur.

Ces «têtes de gondole» d'un genre nouveau, à la viralité parfois fulgurante, ont commencé à émerger il y a une quinzaine d'années avec les blogueurs à forte au-

dience. Aujourd'hui, ils constituent un vrai marché: sur 303 millions de créateurs de contenus dans le monde, l'éditeur de logiciels de création Adobe estime à 14 % ceux qui peuvent être considérés comme des influenceurs – soit 42 millions revendiquant au moins 5 000 followers ou abonnés sur leurs comptes. Leur public? Potentiellement, 4,5 milliards d'êtres humains présents sur les réseaux sociaux.

«On estime à 150 000 le nombre d'influenceurs en France. Il n'y a pas de définition ni de critères adoptés par l'ensemble du marché, mais la condition pour intéresser les annonceurs est de rendre son compte ouvert, et c'est à partir de 5 000 followers qu'un créateur en ligne commence à recevoir ses premiers partenariats», indique Guillaume Doki-Thonon, fondateur et dirigeant de la société Reech, sacrée le 15 décembre «L'agence de marketing d'influence 2022». A défaut d'être mûr, le marché mondial du marketing d'influence est en pleine croissance et devrait atteindre 16,4 milliards de dollars (soit 15,5 milliards d'euros) en 2022, en hausse de près de 20 % en un an, selon Statista.

Il s'agit désormais de faire bonne figure. Le règlement européen sur les services numériques, le DSA, est partiellement entré en vigueur le 16 novembre 2022 et le sera pleinement cette année. Ce Digital Services Act impose aux plates-formes numériques (dont les réseaux sociaux) de fournir aux influenceurs «une fonctionnalité leur permettant de déclarer si le contenu qu'ils fournissent constitue une communication commerciale ou s'il contient une telle communication». Les internautes doivent savoir «de manière claire, précise, non ambiguë et en temps réel» si le contenu qu'ils regardent est de la publicité ou pas. Fini la promotion clandestine ou subliminale, exit les communications commerciales déguisées ou le placement de produit non déclaré.

Tous les influenceurs sont visés, comme le sont déjà les vidéastes, qui doivent se conformer à la directive européenne de 2018, dite SMA, sur les services de médias audiovisuels tels que YouTube. Les influenceurs tombent par ailleurs sous le coup de la directive européenne de 2005, dite PCD, sur les pratiques commerciales déloyales. Ils doivent donc jouer la transparence et se mettre aussi en conformité avec les restrictions publicitaires quant aux discriminations, préjudices, boissons alcoolisées, aliments, santé, médicaments, cigarettes, finances, jeux d'argent, sécurité, etc.

### SANCTIONS FINANCIÈRES

«L'influence est un formidable outil, mais l'influence responsable, c'est l'affaire de tous», a déjà prévenu Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat à la jeunesse. En France, à Bercy, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGC-CRF) a l'œil. Les sanctions financières peuvent tomber. Pour éviter les infractions, l'écosystème de l'influence est invité à s'autoréguler et à élaborer des codes de bonne conduite. L'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) incite depuis plus d'un an les influenceurs à adhérer à son «certificat de l'influence responsable» (moyennant 49 euros par an), lequel les engage à être formés et à respecter les règles éthiques et juridiques qui régissent les collaborations commerciales.

«A ce jour, 310 créateurs de contenus sont certifiés», détaille Mohamed Mansouri, directeur délégué de l'ARPP. Cette démarche tend

## Un secteur ignoré par les chiffres officiels de la publicité

**DIFFICILE DE DIRE** ce que représente l'influence marketing en termes de chiffre d'affaires en France par rapport au marché de la publicité média. Et ce, en raison de l'absence de chiffres sur les dépenses des annonceurs auprès des influenceurs. Pourtant, de plus en plus de marques jouent sur les deux tableaux. Le marché français de l'influence se chiffre en millions d'euros mais ne figure pas dans l'Observatoire de l'e-pub, publié deux fois par an par le Syndicat des régies Internet (SRI) avec l'Union des entreprises de conseil et achat média (Udecam). Selon le cabinet Oliver Wyman qui réalise ces études pour eux, le marché de la publicité numérique devrait atteindre les 8,8 milliards d'euros cette année 2022, soit une hausse de 14 % par rapport aux 7,7 milliards de 2021. A elle seule, la publicité sur les

réseaux sociaux devrait dépasser 2,3 milliards d'euros cette année, contre 2 milliards en 2021.

Mais c'est compter sans l'influence marketing, qui n'a pas droit de cité dans ce baromètre de référence, faute de ne pas relever de l'achat d'espace à proprement parler. «L'Observatoire de l'e-pub consacre son analyse aux recettes des médias et supports numériques; le marketing d'influence n'en fait pas partie», explique une porte-parole du SRI.

### De la méfiance?

Cette exclusion des dépenses consacrées par les entreprises à des campagnes d'influence est-elle vraiment justifiée? «Malheureusement, nous ne disposons pas d'études sur de telles dépenses en France; la réflexion est cependant en cours. Disposer de cette

information peut revêtir une importance particulière pour le secteur dans sa structuration, sa visibilité», indique Mohamed Mansouri, directeur délégué de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP).

La publicité média se méfie-t-elle du marketing d'influence? Guillaume Doki-Thonon, fondateur de l'agence de marketing d'influence Reech, est perplexe: «Nous nous interrogeons sur le rapport du SRI/Udecam. Entre le "search" [publicité sur les moteurs de recherche], le "social" [publicité sur les réseaux sociaux], le "display" [publicité d'affichage graphique ou vidéo] et l'affiliation [recommandation d'une marque par un diffuseur affilié via un lien vers le site de l'annonceur], l'influence marketing a-t-elle été tout bonnement oubliée?» De son côté, Cyril Attias, fondateur de

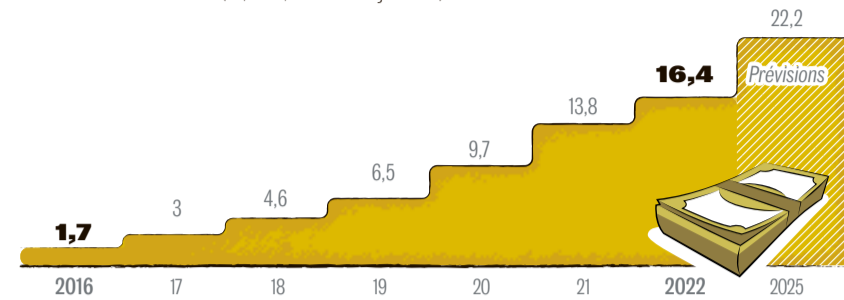
l'Agence des médias sociaux, estime, lui, que les dépenses de campagne d'influence ne peuvent être assimilées à de l'achat médias: «On achète un talent, une création et une diffusion sur une audience; l'influenceur remplace l'agence de création et l'agence médias.»

La publicité média craint-elle que les influenceurs ne détournent les budgets de communication commerciale des marques, notamment ceux jusqu'alors dévolus à la presse imprimée et numérique? «Le marketing d'influence est souvent envisagé comme un volet complémentaire, dans le cadre de campagnes plus globales, "cross-média"», nuance Mohamed Mansouri. La professionnalisation du marketing d'influence devrait favoriser sa prise en considération. ■

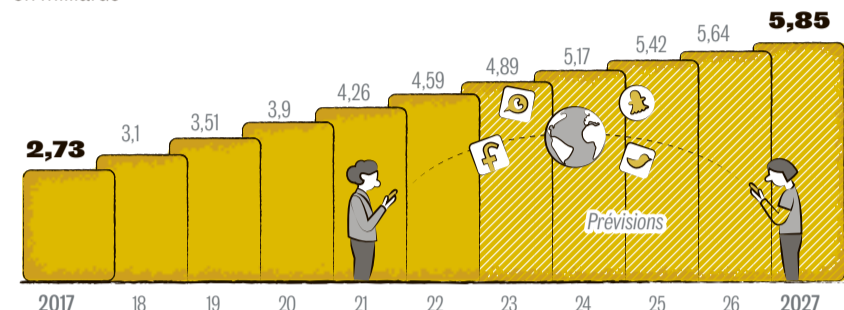
CHARLES DE LAUBIER

## Le marché mondial du marketing d'influence a explosé de plus de 800 % en six ans

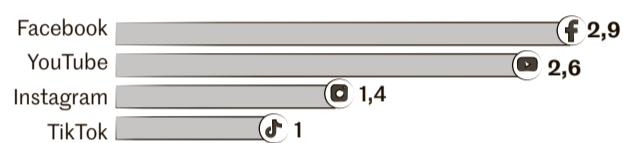
Evolution du marché mondial du marketing d'influence, en milliards de dollars (1 \$ = 0,95 € au 6 janvier)



Nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux dans le monde, en milliards

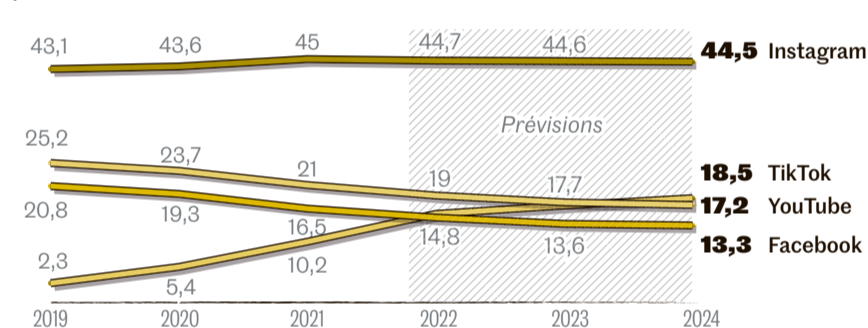


Top 4 des réseaux sociaux\* dans le monde en 2022, en milliards d'utilisateurs actifs chaque mois



\* Hors applications de messagerie comme WhatsApp ou Messenger

Part des dépenses dans le marketing d'influence aux Etats-Unis, par réseaux sociaux, en %



à s'accélérer pour plusieurs raisons. Il y a d'abord leur volonté de se professionnaliser, en se formant au cadre légal et déontologique des communications commerciales, et de se différencier auprès des audiences et des marques, tout en s'inscrivant dans la durée. Il y a aussi des marques qui imposent de plus en plus la détention de ce certificat, telles que le Club Med ou L'Oréal.»

Ainsi, plus de 10 % des annonceurs ont déclaré en 2021 ne pas nouer de partenariats avec des influenceurs non certifiés, et plus de 40 % estiment qu'un influenceur certifié est plus apprécié. Des influenceurs comme Bruno Maltor, Aty Vercetti, Maryloulelou ou encore Iris Mittenaere se sont ainsi fait labelliser. Noholita (l'alias de Camille Callen), blogueuse dès 2014 et aujourd'hui suivie par 1 million de personnes sur Instagram, a été l'une des premières à se faire estampiller «ARPP». Elle joue sur les deux tableaux : faire la promotion de marques comme Adidas ou vendre les siennes (NHLT, Voilà beauté). Les annonceurs disposent même d'une application qui leur donne le statut de l'influenceur certifié : «validé», «suspendu» ou... «retiré», c'est selon. «Malheureusement pour ce label, il ne s'agit que du déclaratif n'engageant pas un influenceur, qui peut le signer et ne pas l'appliquer. Cela sera valable le jour où on délivrera une carte d'influenceur à l'instar de la carte de presse et du code de déontologie de la presse», estime Cyril Attias, PDG fondateur de l'Agence des médias sociaux.

Dans son deuxième observatoire annuel de l'«influence responsable», l'ARPP constate «une nette amélioration de la transparence des influenceurs sur leurs partenariats commerciaux». Pour autant, encore moins de la moitié sont irréprochables, même s'ils sont plus nombreux qu'un an auparavant (47 % en 2021 contre 41 % en 2020). De son côté, l'Alliance européenne pour l'éthique en publicité (EASA) va publier une mise à jour de son guide des bonnes pratiques dans le marketing d'influence, qui date de 2018. «Les règles d'autorégulation de la publicité sont applicables aux influenceurs en Europe», assure Alexandre Dérobert, directeur des affaires publiques et réglementaires de l'EASA. Aux Etats-Unis, les influenceurs peuvent se syndiquer depuis début 2021 auprès de la puissante fédération des artistes de radios et de

télévisions SAG-AFTRA. Il n'y a pas d'équivalent en Europe. En France, à l'occasion de la table ronde de Bercy, sept agences d'influence (Bump., Influence4You, Follow, Smile Conseil, Point d'Orgue, Reech et Sputnik Agency) ont annoncé se constituer en fédération professionnelle pour mieux s'autoréguler.

### SÉCURISER LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Fini la loi de la jungle. Le marketing d'influence veut rester sage comme une image... de marque, ne serait-ce que pour sécuriser son modèle économique et l'étendre. «Nous travaillons à montrer l'hétérogénéité de l'écosystème des influenceurs en France, afin d'éviter de concentrer l'ensemble des partenariats entre les mains de quelques influenceurs stars. Près de 70 % des influenceurs que nous accompagnons entre 10 000 et 100 000 abonnés, ce qu'on appelle communément la «mid-tail» [ou micro-influenceurs]», indique Guillaume Doki-Thonon, patron de Reech.

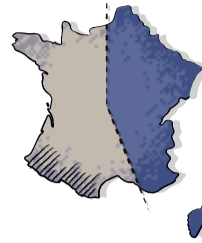
Les marques ne misent pas seulement sur la «top-tail», à savoir les macro-influen-

ELLE EN CONNAÎT UN RAYON sur les influenceurs. Magali Berdah fête ce mois-ci les six ans de l'agence d'influence Shauna Events, qu'elle a fondée en janvier 2017. Pourtant, le ministère de l'économie n'a pas daigné convier à Bercy, pour sa table ronde qui s'est tenue le 9 décembre 2022 sur ce thème, celle que l'on surnomme «la papesse de l'influence». «Ils m'ont seulement appelée au téléphone le 7 décembre», déplore Magali Berdah, alors que le cabinet de Bruno Le Maire avait bien reçu dès juin 2021 son message proposant de réguler les influenceurs. Elle aurait aimé défendre la création d'un «ordre des influenceurs», d'un «code APE [activité principale exercée] pour les influenceurs» ou encore d'une «association interprofessionnelle».

Après avoir été courtisée par le Tout-Paris, et même désignée en 2021

## La France compte 150 000 influenceurs

44% des influenceurs français ont entre 1 000 et 5 000 abonnés, et seulement 0,3 % en ont plus d'un million.

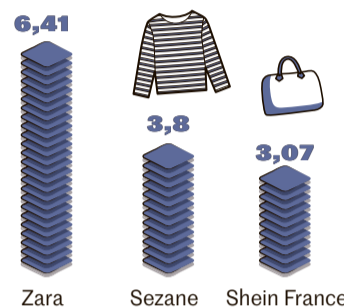


Top 5 des influenceurs français, en millions d'abonnés cumulés, (Instagram, YouTube, Facebook, TikTok, Twitch, Twitter et Snapchat)

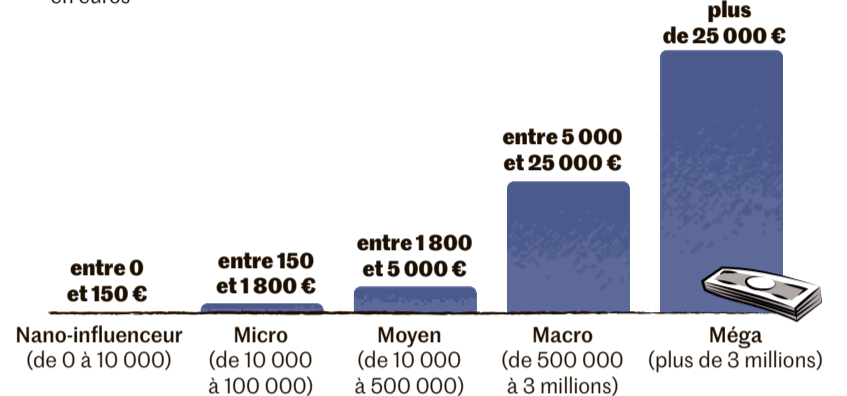


Sont exclues les personnalités dont le métier principal n'est pas créateur de contenu (sportifs, politiques, acteurs, mannequins...)

Top 3 des marques les plus mentionnées sur Instagram en France au premier semestre 2022, en milliers de mentions

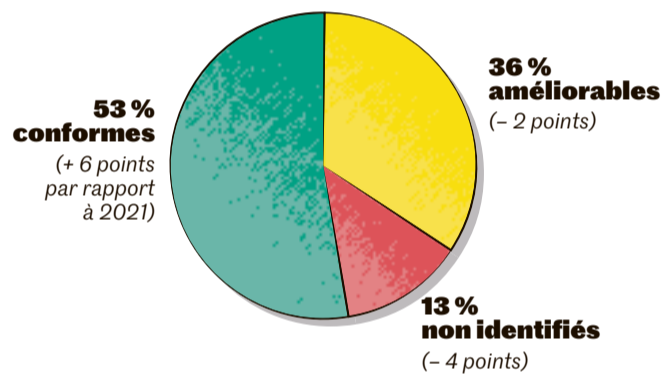


Tarifs moyens d'un post Instagram pour une marque selon le nombre d'abonnés de l'influenceur, en euros

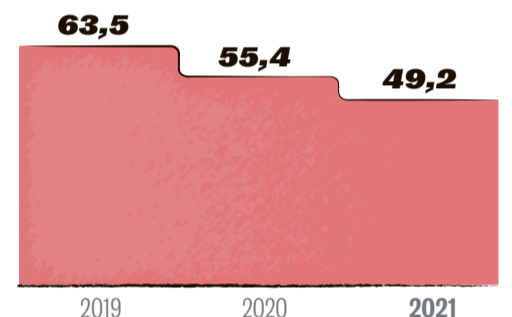


## Un marché qui peine encore à se réguler

Niveau de transparence des contenus recensés par l'Agence de régulation professionnelle de la publicité au premier semestre 2022 en France



Part des comptes d'influenceurs Instagram touchés par la fraude\*\* en France, en %



\*\* Concerne les achats d'abonnés, de j'aime, de commentaires, de vues

Infographie Le Monde : Benjamin Martinez et Xemartin Laborde - Sources : Influencer Marketing Hub ; Statista ; Kepios ; eMarketer ; Instagram ; YouTube ; Facebook ; TikTok ; Twitch ; Twitter ; Snapchat ; State of Influencer Marketing 2022, HypeAuditor ; Kolsquare ; ARPP.

## ILS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À TOUCHER DE L'ARGENT, ET MÊME BEAUCOUP SI LEUR AUDIENCE SUR LES RÉSEAUX LE JUSTIFIE

ceurs de 100 000 à 500 000 abonnés ou les «top-influenceurs» de plus de 500 000 abonnés, lorsque ce ne sont pas des stars – dont beaucoup venues de la télé-réalité – à plus de 3 millions d'abonnés. Filiale depuis 2021 du groupe familial coté en Bourse Dékuple (ex-ADLPerformance), Reech met en relation avec des influenceurs des marques aussi variées que Spontex, Kellogg's, Galeries Lafayette, Nature & Découvertes, Yves Rocher ou encore Philips. Les annonceurs y voient un moyen de faire de la publicité autrement. Selon une étude réalisée en 2022, 78 % des entreprises sondées confirment une augmentation de leur budget d'influence marketing.

Les influenceurs peuvent recevoir des produits ou des échantillons (pratique du *sampling* ou du *seeding*), ou partager des codes de promotion avec leur communauté. Mais ils sont de plus en plus nombreux à toucher de l'argent, et même beaucoup si leur audience le justifie. L'agence Kolsquare constate que des stars à plus de 3 millions d'abonnés peuvent gagner jusqu'à «plusieurs cen-

taines de milliers d'euros» pour un post, une vidéo, une story ou encore un live.

C'est par exemple le cas de la célébrité Camila Coelho, d'origine brésilienne, suivie par 9,8 millions de followers sur Instagram, 2,5 millions d'«amis» sur Facebook, 1,2 million d'abonnés sur YouTube, et 1 million sur TikTok. Mannequin, elle peut empocher 28 000 dollars par publication. Les influenceurs moins exposés peuvent espérer quelques dizaines ou centaines d'euros par promotion, voire des milliers d'euros en cas de meilleure visibilité. En France, 15 % des créateurs de contenus en ligne le sont à plein temps et seulement 6 % gagnent plus de 20 000 euros par an.

Le budget d'influence des entreprises, lui, ne cesse de croître : la moitié des sociétés dépassant le milliard d'employés dépense plus de 100 000 euros par an dans cette pratique, voire bien plus. Le phénomène prend de l'ampleur, au point que le marché publicitaire tout entier pourrait à terme en être bouleversé. Le nouveau visage de la réclame. ■

CHARLES DE LAUBIER

## La reine des agentes, Magali Berdah, tente de se relancer

par Forbes parmi les quarante femmes les plus influentes de France, est-elle devenue persona non grata ? Cet ostracisme intervient après que Magali Liévois (son vrai nom) a été sous les feux de la critique depuis le numéro de «Complément d'enquête» diffusé sur France 2 le 11 septembre 2022 et intitulé «Arnaques, fric et politique : le vrai business des influenceurs». Ce reportage, plutôt à charge, fut produit dans le sillage de la violente guerre médiatique qui a opposé Booba, le rappeur millionnaire, à l'influente agente et à ses influenceuses, le premier accusant même d'«escroquerie» plusieurs vedettes de ces réseaux sociaux, qu'il a traités d'«influvoleurs». Ambiance.

Malgré le ménage qu'elle a effectué parmi ses partenaires, en écartant notamment ceux qui pratiquaient le *dropshipping* abusif (consistant à

vendre cher des produits de piètre qualité, souvent fabriqués en Chine), cela n'a pas suffi pour rassurer son désormais ex-principal actionnaire depuis 2018 : Banijay, le groupe audiovisuel de Stéphane Courbit.

### Nouveau départ

Depuis mi-décembre, le divorce d'avec Shauna Events est acté, Magali Berdah et son conjoint Stéphane Teboul reprenant l'intégralité du capital de l'agence d'influence. «Contrairement à ce qu'affirme Le Parisien, je ne rachète pas les parts de Banijay pour «1 euro symbolique» mais selon un protocole d'acquisition qui reste confidentiel», rectifie-t-elle. Reste que Banijay aurait aussi été échaudé par les révélations de *L'Informé* en octobre sur la condamnation de la dirigeante en 2019 – pour «abus de faiblesse» et «blanchiment» – à un an de prison

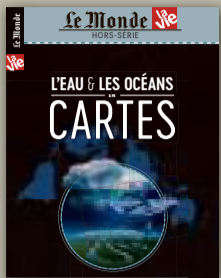
avec sursis et à une interdiction de gérer une société pendant cinq ans.

L'année 2023 marque un nouveau départ. Shauna Events fut numéro un des agences d'influence en France, devant We Events (groupe AWPG, de l'animateur Arthur), Reech (groupe Dékuple), l'activité d'influence de Webedia, du milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière, et bien d'autres acteurs encore (We Are Social, Kolsquare...). Son chiffre d'affaires a même atteint son apogée en 2020, 40 millions d'euros, avant d'être divisé par trois lors de la campagne de dénigrement à l'encontre de Magali Berdah. Elle espère désormais rebondir avec une centaine d'influenceurs, après avoir déposé plainte l'an dernier pour harcèlement en ligne, injure publique et menaces de mort. Une vingtaine de personnes ont été interpellées. ■

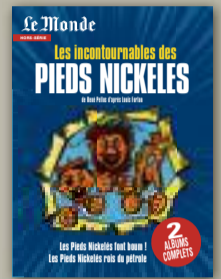
C. D. L.



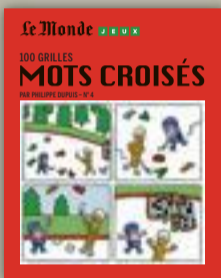
## En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série

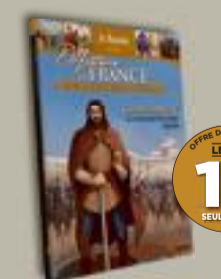


Hors-série



Musée idéal la revue n° 4

## Collection

Actuellement en vente,  
le volume n°1  
**CHARLEMAGNE**

## Nos services

## Lecteurs

## Abonnements

Sur [abo.lemonde.fr](http://abo.lemonde.fr)  
Par tél. au 03 28 25 71 71  
de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

## Le Carnet du Monde

[carnet@publicite.fr](mailto:carnet@publicite.fr)Le Monde  
Le CarnetVous pouvez nous faire  
parvenir vos textessoit par e-mail :  
[carnet@publicite.fr](mailto:carnet@publicite.fr)  
(en précisant impérativement  
votre numéro de téléphone  
et votre éventuel numéro  
d'abonné ou de membre  
de la SDL)soit sur le site :  
<https://carnet.lemonde.fr>L'équipe du Carnet  
reviendra vers vous  
dans les meilleurs délais  
pour vous confirmer  
la parution.[carnet@publicite.fr](mailto:carnet@publicite.fr)  
<https://carnet.lemonde.fr>

## AU CARNET DU «MONDE»

## Décès

Paris. Barcelone. Milan.

Pierre-Antoine et Pascale Ullmo,  
Edouard et Yoonjung Ullmo,  
ses fils et belles-filles,  
Stéphanie Stein, Jacques-Étienne  
Stein,  
ses beaux-enfants,  
Johana, Guillaume, Charlotte,  
Pauline, Inés, Mélanie, Eliot, Thomas,  
Louka, Louis-Samuel, Gabrièle,  
Salomé,  
ses petits-enfants,  
Claude Clin,  
sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

**Danièle BRUN**,  
psychanalyste,  
membre d'Espace analytique,  
présidente de la société  
Médecine et Psychanalyse,  
professeur honoraire  
des Universités,  
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 janvier 2023, à Barcelone.

Les obsèques auront lieu le mercredi  
11 janvier, à 12 heures, au cimetière  
du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-  
Quinet, Paris 14<sup>e</sup>. On se réunira à  
l'entrée principale à 11 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

66, boulevard Saint-Michel,  
75006 Paris.Claude, Frédéric, Antoine et Laurie,  
Agathe, Mathieu et Garance,ont l'immense tristesse d'annoncer  
le départ de**Daniel FOURNIER**,dans la nuit du 30 décembre 2022,  
après une maladie fulgurante.Une cérémonie du souvenir suivie  
d'un verre de l'amitié se tiendra le  
mercredi 11 janvier 2023, à 15 h 45, au  
crématorium du cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Avec tendresse et fidélité.

Famille Fournier,  
313, rue Lecourbe,  
75015 Paris.Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication  
Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », directeur délégué de la  
publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio  
Directrice de la rédaction Caroline Monnot  
Direction adjointe de la rédaction  
Grégoire Allix, Maryline Baumard, Hélène Bekmezian,  
Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle  
Chevallereau, Alexis Delcambre, Marie-Pierre  
Lannelongue, Franck Nouchi, Harold Thibault  
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann  
Directrice déléguée au développement des services  
abonnés Françoise Tovo  
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs  
Gilles van Kote  
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davi-  
denkoff (Événements), Michel Guerrin, Nicolas Jimenez  
(photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition),  
Alain Salles (Débats et Idées)  
Directrice du design Mélina Zerbib  
Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani  
Infographie Delphine Papien  
Directrice des ressources humaines du groupe  
Emilie Conte  
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico  
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum,  
présidente, Gilles Paris, vice-présidentSa famille  
Et ses proches,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de**Renée GAILHOUSTET**,survenu le 4 janvier 2023, dans le  
logement qu'elle aimait tant.Les obsèques ont lieu ce lundi  
9 janvier, à 15 h 30, au cimetière  
parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun,  
à Ivry-sur-Seine.Contact :  
5, promenade du Liégit,  
94200 Ivry-sur-Seine.  
[gailhoustet@gmail.com](mailto:gailhoustet@gmail.com)M<sup>me</sup> Chantal Le Duc,  
son épouse,  
Armelle, Jean-Christophe et Pierre-  
Maël,  
Matthias, Emilien, Olivia et Jean-  
Baptiste,  
ses enfants et petits-enfants,  
Son frère et ses sœurs,  
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-Patrick LE DUC**,  
officier de la Légion d'honneur,  
officier  
de l'ordre national du Mérite,  
attaché honoraire  
au Muséum national d'Histoire  
naturelle,survenu le 4 janvier 2023, à Vannes,  
à l'âge de soixante-douze ans.Les obsèques seront célébrées  
le mardi 10 janvier, à 11 heures, en  
l'église Saint-Alban d'Elven.« L'homme a assez de raisons  
objectives pour s'attacher  
à la sauvegarde du monde sauvage.  
Mais la nature ne sera en définitive  
sauvée que par notre cœur.  
Elle ne sera préservée que si l'homme  
lui manifeste un peu d'amour. »  
Jean Dorst, *L'univers de la vie*.Bruno Patino,  
président d'ARTE  
Et les équipes d'ARTE France,ont appris avec une grande tristesse,  
le décès de**Esther LEHOCZKY**,  
leur collègue et amie,

survenu le mardi 27 décembre 2022

et présentent leurs plus sincères  
condoléances à ses proches.Ceux qui ont eu la chance de la  
côtoyer savent à quel point cette  
personnalité si attachante a œuvré  
au rayonnement de la création et de  
la scène artistique.Son engagement profond et inspiré  
manquera à ARTE.Michèle-Natacha Lequesne,  
née Le Cerf,  
son épouse,  
M. et M<sup>me</sup> Pascal Lequesne,  
Constance Lequesne,  
ses enfants,  
Roxane et Marcel Pélicier-Brouet,  
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**docteur Michel LEQUESNE**,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
ancien chef de service  
de rhumatologie  
de l'hôpital Léopold Bellan,  
à Paris,survenu le 31 décembre 2022,  
à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.Une cérémonie aura lieu le jeudi  
12 janvier 2023, à 12 h 30, au  
crématorium du cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.31, rue Guillemot,  
75014 Paris.Thomas, Anne et François Hirsch,  
ses enfants,  
Rafaëlle, Théo, Éléonore, Emma,  
Mathilde, Sofia,  
ses petits-enfants,ont la douleur et le chagrin de faire  
part du décès de**M<sup>me</sup> Maria  
NOWAK-PRZYGDZKA**,  
pionnière du micro-crédit  
en France,  
grand officier  
de la Légion d'honneur,  
commandeur  
de l'ordre national du Mérite,survenu à Paris, le 21 décembre 2022,  
à l'âge de quatre-vingt-sept ans.La cérémonie religieuse sera  
célébrée le 14 janvier 2023, à 10 h 30,  
en l'église Saint-Eustache, Paris 1<sup>er</sup>.Elisabeth de Oliveira Gomes,  
sa femme,  
Ariadna, Claudia et Alexia,  
ses filles,  
Zoï et Ariel,  
ses petits-enfants,ont la profonde douleur de faire part  
de la mort, à Paris, de**João Gil de OLIVEIRA GOMES**,  
né à Salvador de Bahia, Brésil,  
il y a quatre-vingt-cinq ans.La cérémonie aura lieu le jeudi  
12 janvier 2023, à 13 h 45, au  
crématorium du cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Une rose.

Geneviève Pellanda et Thérèse Phan,  
ses sœurs,  
Ses belles-sœurs,  
Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Marie-Claude PORCHER**,  
agrégée de l'Université,  
professeur émérite  
de sanskrit à Paris 3,survenu le 31 décembre 2022,  
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.Les obsèques auront lieu le 13 janvier  
2023, à Nantoux (Côte-d'Or), dans  
l'intimité.

Familles Bouchard, Pellanda, Phan.

Matthieu et Margot Robert,  
son fils et sa belle-fille,  
Marie-France Braud,  
sa sœur,  
La famille Robert,ont la profonde tristesse de faire part  
du décès de**M<sup>me</sup> Nicole ROBERT**,  
née HARRIBEY,survenu le 3 janvier 2023,  
à l'âge de soixante-dix ans.La cérémonie religieuse sera  
célébrée le mardi 10 janvier, à 14 h 30,  
en l'église de Saint-Justin de Levallois-  
Perret (Hauts-de-Seine).« J'ai fait un peu de bien,  
c'est mon meilleur ouvrage. »  
Voltaire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

175 bis, rue Championnet,  
75018 Paris.Charlyne,  
son épouse,  
Catherine, Olivier, Stéphanie,  
ses enfants,  
Marine,  
sa petite-fille  
Et tous ses proches,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Bernard VASSEUR**,survenu à Toulouse, le 3 janvier 2023,  
à l'âge de quatre-vingt-treize ans.Justine et Valentine,  
ses petites-filles,  
Sa famille,  
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-Mary VEILLE**,  
ancien président de chambre  
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 4 janvier 2023, à Orléans.

Une bénédiction sera donnée  
en l'église de Saint-Martin d'Olivet,  
le mardi 10 janvier, à 10 h 30, suivie  
de l'inhumation au cimetière de La  
Vallée, à Olivet.

## Remerciements

Ses sœurs et frère,  
Ses belles-sœurs et beau-frère,  
Ses nièces et neveux,  
Parents  
Et amis,très touchés par les témoignages de  
sympathie et d'amitié reçus lors du  
décès, de**Marie Thérèse CASTAING**,expriment leurs chaleureux  
remerciements aux personnes qui,  
par leur présence, leur message,  
l'envoi de fleurs et de cartes, se sont  
associées à leur peine.

## Souvenir

**Arielle COMPEYRON**,

cinq ans déjà.

Habiter les vides, habiller les  
silences, peindre les ombres, te  
retrouver bruyante et vive dans le  
souffle du vent...Ghislaine et Sabrina  
Ditchev-Compeyron.

## Hommage

M<sup>me</sup> Camille Sereys de Rothschild,  
M. Philippe Sereys de Rothschild,

Et leurs enfants,

M. André Van Bellingen,

ont la douleur de faire part du décès,  
le 31 décembre 2022, de**Jacques SEREYS**,  
sociétaire honoraire  
de la Comédie-Française,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
commandeur  
de l'ordre national du Mérite,  
commandeur  
dans l'ordre des Arts et des Lettres.La cérémonie sera célébrée le  
mardi 10 janvier 2023, à 10 heures  
précises, en la salle de la Coupole du  
crématorium du cimetière du Père-  
Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.Ses amis lui rendront hommage à  
la Comédie-Française prochainement.33, boulevard Maiesherbes,  
75008 Paris.

## Conférences

UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**  
CHAIRE GRANDS ENJEUX  
STRATÉGIQUES CONTEMPORAINS**La Chaire Grands enjeux  
stratégiques contemporains**,  
dirigée par le professeur  
**Louis Gautier**,vous invite à son cycle  
de conférences 2023  
sur le thème :  
« Les conditions de La paix  
mondiale-Défis planétaires  
Et confrontations armées »et à la Leçon inaugurale prononcée  
par **François Hollande**,  
ancien président  
de la République française  
(2012-2017),**le lundi 16 janvier 2023,**  
**de 18 heures à 20 heures**,Centre Sorbonne,  
17, rue de la Sorbonne, Paris 5<sup>e</sup>.  
**Accueil du public à 17 heures.**Programme consultable  
et inscription obligatoire  
sur le site de la Chaire :  
<https://chairestrategie.panthéonsorbonne.fr>  
Les conférences seront aussi  
diffusées en direct  
via le site de la Chaire.  
Inscription obligatoire  
pour recevoir  
le courriel de connexion.

## Prix de thèse

Le Conseil constitutionnel décerne  
depuis 1997 un prix de thèse  
en droit constitutionnel.Outre les indispensables mérites  
académiques de la thèse, est prise  
en compte pour la sélection  
du ou de la lauréat(e) son utilité pour  
le contrôle de constitutionnalité  
des lois incombant au Conseil  
constitutionnel.Le prix consiste en la publication  
de l'ouvrage, sous le patronage  
du Conseil constitutionnel,  
dans la collection « Bibliothèque  
constitutionnelle et de science  
politique » des éditions LGDJ.  
Le Conseil constitutionnel  
et les responsables du Centre  
Culturel de Rencontre du Château  
de Goutelas (Marcoux - Loire)  
convieront également le ou la  
lauréat(e) à un séjour  
au sein de la « bibliothèque  
de l'humanisme juridique ».Le jury peut décerner des mentions  
spéciales à une ou plusieurs thèses  
non primées.Les candidats devront avoir soutenu  
leur thèse entre le 1<sup>er</sup> janvier  
et le 31 décembre 2022.Le règlement ainsi que le dossier  
de candidature sont disponibles  
sur le site internet du Conseil  
constitutionnel (<https://www.conseil-constitutionnel.fr/>)  
dans le dossier dédié au prix,  
rubrique « Événements ».**La date limite de dépôt  
des candidatures est fixée  
au 31 janvier 2023.**Service de la documentation  
et de l'aide à l'instruction,  
Conseil constitutionnel,  
2, rue de Montpensier,  
75001 Paris.Vos  
se **dédicaces**  
**signent**  
dans les pages  
du **Carnet du**  
**Monde**Le Monde  
Le CarnetPour toute information :  
[carnet@publicite.fr](mailto:carnet@publicite.fr)  
Prix à la ligne : 33€ TTC.

# Niki de Saint Phalle en guerrière

L'exposition présentée aux Abattoirs de Toulouse met l'accent sur l'engagement politique de l'artiste disparue en 2002

## EXPOSITION

**L**e musée des Abattoirs de Toulouse consacre une exposition aux deux dernières décennies de Niki de Saint Phalle (1930-2002), alors que l'artiste, dont la célébrité est établie depuis les années 1960, vit tantôt en Europe (France et Italie), tantôt en Californie, où elle s'établit en 1993 pour raisons de santé.

Il s'agit donc probablement, se dit-on avant d'y aller, d'une réflexion sur les continuités et les évolutions de son style. Dans les salles, il apparaît vite qu'il s'agit principalement de tout autre chose : des combats politiques d'une femme indignée qui met son nom et sa célébrité au service de causes dont elle devient la porte-parole, et qui se donne les moyens de ses combats publics.

Pour décrire tous ses engagements, l'exposition occupe le rez-de-chaussée des Abattoirs et une partie des niveaux inférieurs. Il fallait ces vastes espaces pour contenir près de 200 œuvres, dont plusieurs sculptures monumentales, et une abondante documentation photographique, des archives et des extraits de films et d'émissions télévisées. Il y en a tant que, en dépit des dimensions du lieu, l'accrochage est très serré, ce qui n'aide pas à la consultation sereine de textes, qui se lisent d'autant plus lentement que les mots sont le plus souvent manuscrits et enlumines. Cette accumulation a cependant un mérite : elle fait sentir physiquement que Niki de Saint Phalle n'est pas moins productive à 60 ans qu'à 30, quand ses premiers assemblages d'objets pris dans le plâtre et ses premiers *Tirs* l'avaient fait connaître.

### La liberté des femmes

Dans ces années-là, celles du nouveau réalisme, elle exprimait par ses gestes destructeurs et des symboles explicites (hachoirs, crucifix, croix gammée, chauve-souris) son opposition à la guerre d'Algérie et au terrorisme de l'OAS. Un autre de ses sujets était les relations entre les deux sexes, et elle ironisait crûment sur la situation des femmes, sommées d'être soit des muses séductrices, soit de bonnes mères de famille – et rien d'autre.

Trente ans plus tard, elle défend toujours aussi vivement la liberté des femmes, étant elle-même la preuve flagrante que la création artistique n'est pas un privilège masculin. Ses *Nanas* sont toujours là, leurs anatomies aussi abondantes, leurs couleurs aussi vives, leurs mouvements aussi

**Dans les salles, les combats d'une femme indignée qui met son nom et sa célébrité au service de causes dont elle devient la porte-parole**

**L'accumulation de l'accrochage a un mérite : elle fait sentir que Niki de Saint Phalle n'est pas moins productive à 60 ans qu'à 30**

amples. Niki de Saint Phalle en décline les figures en divers formats, matériaux et supports, jusqu'à en faire des porteuses de vase ou de lumières électriques, des boucles d'oreilles et des pendentifs.

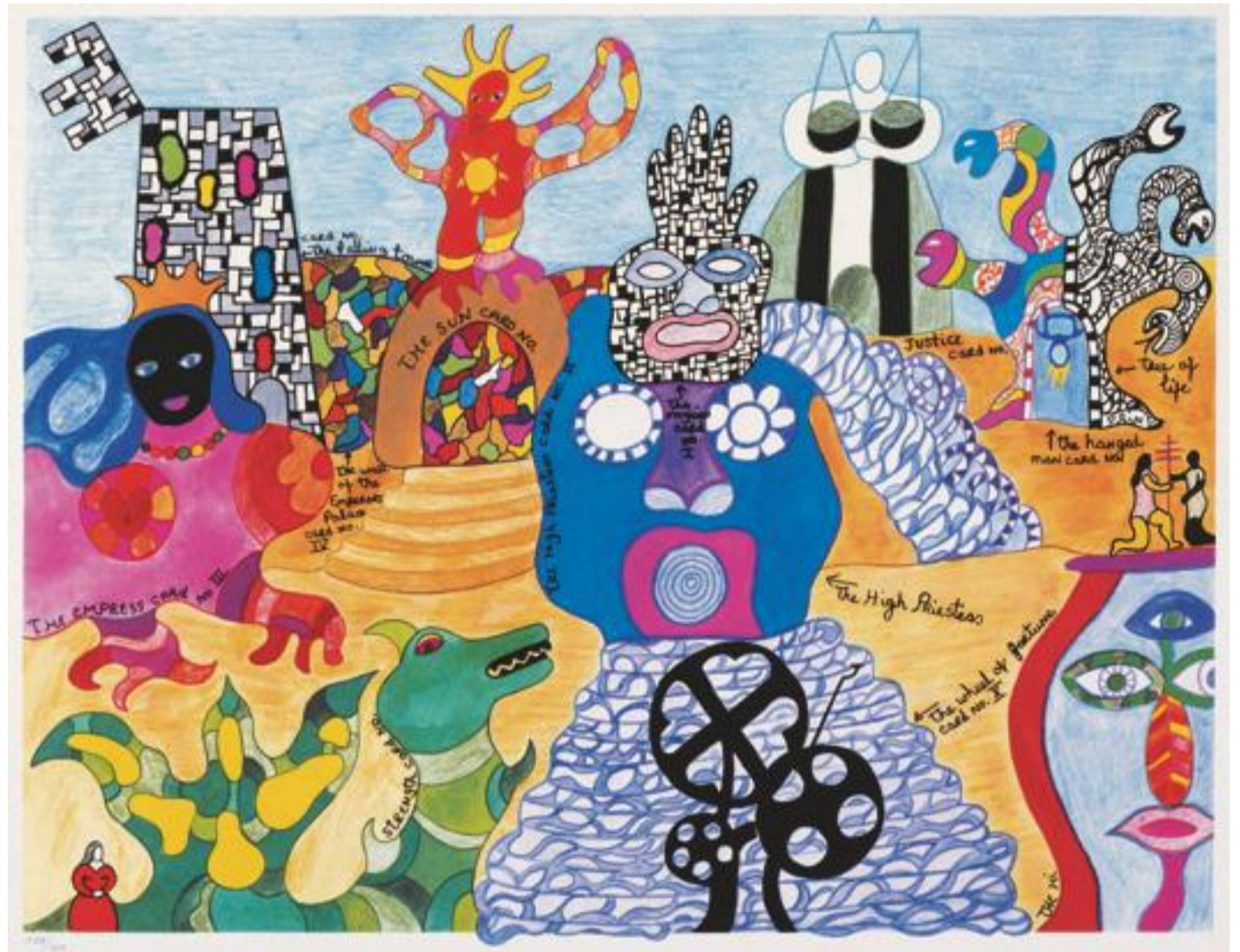
Elle procède de même avec son bestiaire : lampe chat, vase poison ou vase « grand chameau ». Elle modèle des volumes courbes et les pare d'un chromatisme chamarré. Céramique, plastique, métal : elle se saisit de toutes les techniques disponibles. Produits dérivés destinés au marché de l'art ? A l'évidence, mais destinés surtout à lui permettre de financer d'autres entreprises, plus risquées.

Ainsi, le 30 août 1982, organise-t-elle à New York le lancement d'un parfum à son nom. Elle apparaît, ce soir-là, dans une sorte de robe argentée et avec une coiffure au-delà de l'extravagance, signées par le couturier Marc Bohan : il faut imposer une image. Elle se fait photographe en compagnie d'Andy Warhol (1928-1987), dont le magazine *Interview* parraine l'événement : il faut des alliés puissants et célèbres. Le flacon, dessiné par elle, s'orne de deux serpents enlacés, symbolique érotique explicite : il faut plaire.

Cette mise en scène artistico-médiatique veut favoriser le succès et la vente du parfum, laquelle vente doit permettre à Niki de Saint Phalle de s'engager dans la réalisation d'un projet immense et ruineux, le Jardin des tarots. La stratégie opère et, de 1983 à 1988, elle passe une large partie de son temps sur son chantier, à Capalbio, en Italie, non loin de la mer Tyrrhénienne et de Porto Ercole, où mourut Caravage.

Ce n'est pas alors sa première expérience d'œuvres de vastes dimensions en plein air. Avec Jean Tinguely (1925-1991), longtemps son compagnon, elle travaille à partir de 1969 au Cyclop, près de Milly-la-Forêt (Essonne), dans la forêt de Fontainebleau, chantier qui dure jusqu'en 1994. Avec Tinguely encore, elle conçoit, en 1983, la fontaine Stravinsky, à proximité du Centre Pompidou.

Mais le Jardin des tarots, c'est une tout autre échelle : un ensemble de sculptures habitables aux dimensions de maisons et de tours, en forme de têtes et de corps animaux ou humains, dessinées à partir de la symbolique des tarots et, entre elles, des sculptures un peu moins hautes, tout ceci sur un terrain pentu, rocaillieux et boisé qui lui a été donné. Pour édifier ses monuments et y aménager des circula-



tions, il lui faut des ingénieurs, des maçons, des carreleurs et bien d'autres corps de métiers, qu'elle dirige jusqu'à la fin du chantier.

Depuis son ouverture au public en 1998, le Jardin des tarots est l'un des lieux les plus fréquentés de Toscane, où on peut marcher de la colossale déesse mère *L'Impératrice* au visage noir au non moins colossale *Magicien* à la bouche béante. En présentant des modelages préparatoires et des photographies, l'exposition s'efforce de suggérer cette expérience.

### Travail de dénonciation

Il est plus aisé de rendre compte des interventions politiques de Niki de Saint Phalle. A partir de 1986, elle met sa notoriété au service de la lutte contre le sida : relief symbolique intitulé *La Peste*, obélisques qui évoquent des phallos enveloppés de préservatifs, affiches appelant à se protéger par l'image et le mot, livre intitulé *Le sida c'est facile à éviter* (Flammarion, 1987), participation à des émissions télévisées.

Elle ne néglige aucun moyen de diffuser le message sanitaire et de dénoncer l'homophobie. Ni le racisme : en 1988, alors qu'elle vit depuis cinq ans aux Etats-Unis, elle commence la série des *Black Heroes*, effigies de Joséphine Baker, Miles Davis ou de joueurs de basket et une *Statue de la liberté* à la peau noire. Ni les violences faites aux femmes : en 1994, elle publie *Mon secret* (La Différence), y racontant l'inceste qu'elle a subi à 11 ans, violée par son père. Cet été-là, aux Etats-Unis, fut celui, écrit-elle « où mon père, ce banquier, cet aristocrate, avait mis son sexe dans ma bouche ». Relu aujourd'hui, cet énoncé sobre et précis fait penser à bien d'autres, lus ou entendus depuis quelques années.

Jusque dans les derniers mois de sa vie, l'artiste poursuit son travail de dénonciation. *Global Warning* s'inquiète du réchauffement climatique, de la fonte des glaciers, de la pollution ravageuse : l'œuvre date de 2001, une époque où il y avait encore nombre de climatocéptiques en France. Autre lithographie de la même année, *Guns* : « La NRA et d'autres lobbys des armes versent d'énormes sommes aux politiciens pour qu'ils ne régulent pas la vente d'armes », y écrit-elle. C'est encore vrai. Une autre encore, de 2001, intitulée *George W. Bush* : elle prête à celui qui est alors président des Etats-Unis la devise « Texas Is the World ». Une dernière se nomme *Abortion: Free-*

*dom of Choice*. Elle date toujours de 2001 et elle pourrait, elle aussi, avoir été composée de nos jours tant elle est demeurée actuelle. On sait ce qu'il en est aujourd'hui en la matière dans plusieurs Etats des Etats-Unis et dans tant d'autres pays. ■

PHILIPPE DAGEN

### Niki de Saint Phalle.

Les années 1980 et 1990, *l'art en liberté*. Les Abattoirs, 76, allées Charles-de-Fitte, Toulouse. Jusqu'au 5 mars. Du mercredi au dimanche de 12 heures à 18 heures, 20 heures le jeudi. Entrée de 6 € à 9 €. Lesabattoirs.org

« Tarot Garden » (1991), de Niki de Saint Phalle. NIKI CHARITABLE ART FOUNDATION/ADAGP, PARIS

Organisé par POLE NATIONAL CIRQUE ARCHAOS

**UN MOIS DE CIRQUE EN RÉGION SUD**

73 spectacles  
240 représentations  
49 partenaires culturels

BIAC 5<sup>e</sup> EDITION

**BIAC**  
BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

MARSEILLE · PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

12 JANVIER  
12 FÉVRIER 2023

WWW.BIENNALE-CIRQUE.COM

# Cédric Fauq, l'art de bouger les frontières du musée

PROMESSES DE 2023 7|12 Le commissaire en chef des expositions du CAPC de Bordeaux a décroché ce poste à 29 ans

## PORTRAIT

Rendez-vous dans les Landes, à l'orée des zones ravagées par le feu durant l'été 2022. C'est là que Cédric Fauq inaugurerait son année en tant que commissaire en chef des expositions du CAPC de Bordeaux. Ce poste d'envergure, dans une institution prisée, il l'a décroché à 29 ans, en septembre 2021, après dix-huit mois passés au Palais de Tokyo, séduisant le Musée d'art contemporain bordelais en l'invitant à prendre le large. Cap sur les Landes, donc, pour *If Forests Talk*: une série de performances, prévues en mars et élaborées avec le cinéaste et commissaire Kent Chan, entre cérémoniel et catharsis. « Pas envie de parler de la forêt entre les murs du musée », s'amuse le jeune homme.

A 30 ans pile, Cédric Fauq a déjà multiplié les initiatives à Bordeaux. L'Académie des mutantes, événement programmé en mai 2022, n'est pas des moindres. « Ce festival sans fin, sans lieu attiré, repose sur l'idée un peu folle, mais pas tant, que faire l'expérience de l'art, c'est aussi, potentiellement, muter. » Directrice du CAPC, Sandra Patron cherchait à renforcer la part de spectacle vivant. Cédric Fauq s'est saisi du projet, invitant des artistes à la frontière entre art et mode, musique, danse et cuisine: « Des étincelles dans le musée. » Le titre lui a été inspiré par l'Université des mutants mise en place par Léopold Sédar Senghor à Dakar, sur l'île de Gorée, au Sénégal: « Je l'ai juste féminisée. J'aime bien aussi que ça sonne comme un film des X-Men, car l'idée, c'est aussi de faire venir des gens! »

Un mélange de références savantes et de culture populaire, un rire communicatif, une capacité à partager avec le plus grand nombre des problématiques ultratemporaines: voilà les atouts qui ont permis son ascension si rapide. « J'ai eu beaucoup de chance, reconnait-il. Mais j'ai aussi beaucoup cravaché, et je suis très conscient des responsabilités qui m'incombent. »

## Son bagout et son appétit de savoir l'aident à se construire un joli carnet d'adresses

Fils d'une cantinière et d'un photographe de l'armée de l'air, Cédric Fauq a eu la révélation à l'âge de 16 ans, en visitant le Printemps de septembre à Toulouse. « J'ai été touché par le côté festival qui s'empare de toute une ville », se souvient-il. Dans l'Hôtel-Dieu, l'exposition de Laurent Faulon et Delphine Reist le frappe particulièrement: « La même émotion que quand j'ai assisté à l'éruption du volcan de La Réunion. La graine était plantée, je savais ce que je voulais devenir. » Artiste? « J'aurais pu, mais je me suis autocensuré: ma famille n'aurait pas avalé. »

Le voilà donc qui se rêve commissaire d'exposition. Il se donne tous les moyens pour y parvenir: une formation à la Sorbonne, puis à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), entremêlée de stages à la Fondation Ricard ou à la galerie Crèvecoeur, à Paris. Son bagout et son appétit de savoir l'aident à se construire un joli carnet d'adresses. Mais le milieu de l'art français ne s'ouvre pas si facilement aux novices. Direction Londres, donc. Jouant l'agent immobilier pour payer ses études, il entre dans le saint des saints, le Royal College of Art. Avec quatre comparses, il monte un centre d'art alternatif dans le nord de la ville, The Arts Colony.

Le Nottingham Contemporary, un des centres d'art les plus pointus du pays, repère son talent. Il y organise notamment une exposition sur Grace Jones: il montre des artistes avec qui elle a collaboré, comme Keith Haring ou Andy Warhol, mais pas les fameuses photos du publicitaire Jean-Paul Goude. « C'est trop déroutant de regarder aujourd'hui ces images où elle est très exotisée, hypersexualisée, explique-t-il.



Cédric Fauq, le 24 octobre 2022, au CAPC - Musée d'art contemporain de Bordeaux. ARTHUR PEQUIN

Cette exposition a été importante, car elle m'a permis de parler de la représentation du corps noir, question que je porte depuis l'EHESS. Le sujet traverse depuis son parcours de commissaire,

convaincu que « les formats du musée et de l'exposition se sont construits en parallèle au projet colonial, dans la monstration des choses mais aussi des corps. Le souvenir des zoos humains des

expositions universelles a ainsi très vite hanté ma réflexion. »

Bien qu'il s'attache à faire de nombreux pas de côté, son arrivée au CAPC n'a fait qu'aiguiser ses questionnements: le

musée est installé dans un ancien entrepôt colonial, qui porte le nom d'une famille enrichie grâce à l'esclavagisme. « Cela justifie encore plus ce que j'essaie de faire en travaillant avec des artistes qui portent la question du politique, de la représentation, cette nouvelle vague d'artistes conceptuels qui aime à sortir du musée, voire à le saboter. »

## Lecture à plusieurs niveaux

Digression autour de la fête foraine, sa première exposition d'envergure, intitulée « Barbe à papa » (visible jusqu'au 14 mai), est ainsi à ses yeux « comme un cheval de Troie ». « Je suis parti de la présence spectrale du sucre [qui était stocké ici en provenance des colonies] et d'une analyse historique: les divertissements forains ont coexisté avec les expositions coloniales. Derrière le vernis superficiel de la fête foraine, les œuvres des artistes soulèvent ces questions. « Barbe à papa » est à la fois un paysage immersif et un questionnement du musée même. »

Il promet une même lecture à plusieurs niveaux pour « Amour systémique », programmé en avril: « Un accrochage de la collection, dans le sillage du « Tour du jour en quatre-vingts mondes » orchestré en 2022 par Sandra Patron, désireuse de proposer des récits alternatifs. » En guise de leitmotiv? La grille, poncif de la modernité, dont il entend « restituer la charge politique, décrypte-t-il. D'une grille de calendrier à une sculpture minimaliste de Sol LeWitt, ce motif artificiel nous encadre, structure, gère, emprisonne, ou nous reconforte par le biais du textile. Les artistes le tordent, ou mettent en lumière sa violence. »

Pour mettre en scène le projet avec lui, il a invité l'artiste Sung Tieu: « Elle va construire une grille qui contraint la navigation dans l'espace, tout en servant de surface d'accrochage. Cela nous permettra, ce qui est essentiel pour moi, d'être dans la chair du concept, dans la pensée qui s'incarne. » ■

EMMANUELLE LEQUEUX

Prochain article L'actrice Pauline Serieys

## Les salles de concerts et de théâtre peinent à boucler leur budget

Malgré le retour du public, elles font face à l'inflation des coûts énergétiques, aux hausses de salaires et aux diminutions des aides publiques

L'accalmie a été de courte durée. Les salles de concerts, de spectacle et de théâtre sortent à peine la tête de l'eau en termes de fréquentation – les plus grandes ont retrouvé leur public, mais les moyennes et les plus petites n'ont pas récupéré, loin s'en faut, leur étiage pré-Covid-19. Or cette reconquête se double d'un faisceau de difficultés financières qui conjugue l'inflation des coûts énergétiques, l'envolée des cachets des artistes, les hausses salariales, une baisse des aides publiques... Au point où bon nombre se demandent comment continuer à produire des spectacles jusqu'à la fin de l'année.

Pour Vincent Moisselin, directeur du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndec), qui représente 450 structures dont la grande majorité des centres dramatiques nationaux (CDN), la question de la fréquentation appartient au passé: « Depuis septembre, le public est revenu à 95 % de son niveau d'avant-crise », dit-il. « Les jeunes ont une furieuse envie de sortir et les concerts de musique urbaine font salle comble, confirme Malika Segouineau, directrice générale du Prodiss, l'organisation patronale

des principales entreprises du spectacle musical et de variété. Les têtes d'affiche et les grands concerts se vendent très bien, même si cela s'avère plus tendu pour certains festivals. » Les billets même très chers pour Indochine, Orelsan, Red Hot Chili Peppers ou Coldplay sont partis très vite. La tendance est à l'optimisme aussi pour Aurélie Hannedouche, directrice du Syndicat des musiques actuelles (SMA), qui confirme « un rebond des ventes de places de concert en fin d'année » chez ses adhérents.

Même constat à Paris La Défense Arena, où la vice-présidente, Bathilde Lorenzetti, prévoit comme en 2022 un sold out pour les grands concerts à venir de Bruce Springsteen, Céline Dion ou Stromae. La Seine musicale a aussi affiché complet pour *Starmania*, et 90 nouvelles représentations – conditionnées au succès de cette première salve – ont été confirmées pour novembre 2023.

Dans le même bâtiment, Insula Orchestra, l'orchestre sur instruments d'époque de Laurence Equilbey, est plus à la peine: il a manqué au moins 15 % d'auditeurs par rapport à 2019. Selon Jean-Philippe Thiellay, président du Centre national de la musique

## Toutes les structures déplorent une baisse des aides des collectivités territoriales. Et les subventions nationales n'augmentent pas

(CNM), « les salles de moins de mille places souffrent énormément, leur fréquentation reste à -35 %, voire -40 %, par rapport à 2019 ». Les recettes de billetterie prévues pour 2022 devraient ressembler à celles d'avant-Covid-19, ce qui s'explique uniquement par le retour en grâce du public dans les salles de plus de 5000 places (+15 % à 20 % par rapport à 2019).

Cette tendance se confirme aussi dans les théâtres. Bertrand Thamin, président du Syndicat national du théâtre privé (SNTF), qui en regroupe une centaine, se félicite que le public soit revenu, mais note une « situation de plus en plus contrastée » entre « des re-

présentations qui marchent très fort et d'autres pas du tout ». « A nous d'être suffisamment bons pour donner envie aux spectateurs de venir! », lance Jean-Marc Dumontet, à la tête de six théâtres parisiens privés.

### « Grosse tension budgétaire »

La fréquentation a chuté de 20 % entre 2022 et 2019 dans 28 des 38 centres dramatiques nationaux (CDN), selon les premiers résultats d'une enquête, indique Joris Mathieu, directeur du Théâtre nouvelle génération (TNG) à Lyon. La clientèle plus âgée, toujours frieuse face à la pandémie, a du mal à revenir. L'inflation des prix, et donc la baisse du pouvoir d'achat incitent aussi à minorer les sorties et les loisirs, des jeunes comme des plus âgés, constate-t-il. Un problème majeur aux yeux de Stéphane Braunschweig, directeur de l'Odéon, qui offre 200 places aux moins de 28 ans tous les jeudis.

« Ce qui nous angoisse, ce sont les problèmes liés à l'inflation, aux revendications salariales et aux coûts de l'énergie », affirme le directeur du Syndec. Jean-Philippe Thiellay ne cache pas non plus « une vraie inquiétude pour 2023 » pour des centaines de lieux et de

festivals. « Pour eux, une baisse de recettes réduit à néant des marges déjà très faibles, mais là, la hausse des dépenses est très inquiétante », prévient-il.

Le directeur de l'Odéon doit faire face à « une grosse tension budgétaire », entre l'augmentation des salaires de 130 équivalents temps plein et un doublement du prix de l'énergie par rapport à 2019. « Cela affecte mécaniquement nos marges artistiques », se désole-t-il.

Les salaires de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles ont été augmentés, en deux temps, de 5 % entre décembre 2021 et mai 2022. « Certains syndicats réclament plus de 15 % », souligne Vincent Moisselin, ce qui conduit à des désaccords. « Ces hausses représentent jusqu'à 80 000 euros par an, auxquels s'ajoute l'envolée du coût de l'énergie, qui atteint souvent 150 000 euros », ajoute-t-il. Des sommes non budgétées qui donnent le vertige. Pour le directeur du Syndec, il manque 30 millions d'euros à tous ses adhérents rien que pour faire face à la crise énergétique. A l'association des trente-huit CDN, ce chiffre s'élève à 1,5 million d'euros. Jean-Marc

Dumontet est bien l'un des rares à affirmer ne pas subir l'impact de ces augmentations.

« Si l'an dernier les salles de concerts n'ont bénéficié qu'à la marge des aides de l'Etat en matière énergétique, a priori elles seront mieux soutenues », relativise Aurélie Hannedouche. « Pour autant, le financement minimal de l'Etat dans les scènes de musique actuelle [SMAC] de 100 000 euros par an est devenu dérisoire », ajoute-t-elle.

Toutes les structures déplorent une baisse des aides des collectivités territoriales, comme en Rhône-Alpes ou dans le Grand-Est. Les subventions nationales n'augmentent pas non plus malgré l'inflation. « Si bien que notre préoccupation majeure sera comment produire et diffuser nos spectacles à partir de septembre », résume Vincent Moisselin. « L'état se resserre », confirme Joris Mathieu, en ajoutant: « Sans intervention forte des pouvoirs publics ou des collectivités, certains CDN devront réduire leur programmation, ce qui est contraire à nos missions et fragilisera les compagnies indépendantes. » Ce qu'Aurélie Hannedouche résume ainsi: « Il va falloir se serrer la ceinture. » ■

NICOLE VULSER

# Philippe Bélaval, conseiller culture de l'Élysée

Il s'agit d'une consécration pour le président du Centre des monuments nationaux, nommé à l'âge de 67 ans

Emmanuel Macron a beau être le plus jeune président de la V<sup>e</sup> république et se vouloir le champion de la « start-up nation », il répugne à se défaire des vétérans de la culture. Après s'être fait rejeter en décembre 2022 par le Conseil d'Etat un projet de décret visant à prolonger Catherine Pégard, 68 ans, à la tête du château de Versailles, le locataire de l'Élysée a trouvé la parade pour conserver à ses côtés Philippe Bélaval, bientôt 68 ans. Ce haut fonctionnaire, dont le mandat à la tête du Centre des monuments nationaux expire le 30 juin, vient d'être nommé conseiller culture à l'Élysée, un poste stratégique, resté vacant depuis que Rima Abdul Malak a été promue ministre de la culture en mai 2022. Pour l'énarque et conseiller d'Etat, à qui il n'a pas échappé que l'essentiel des décisions gouvernementales en matière de culture, se prend à l'Élysée, c'est l'ultime consécration.

Le choix de cet homme de terrain n'étonnera pas les familiers du palais. « Emmanuel et Brigitte Macron l'adorent ! », reconnaît l'animateur Stéphane Bern, instigateur du Loto du patrimoine. C'est le président de la République en personne qui lui a remis, le 15 septembre 2022, les insignes de la Légion d'honneur, à l'hôtel de la Marine, devant un parterre de cent cinquante convives. Philippe Bélaval ne s'en cache pas, il voit souvent Emmanuel Macron et lui envoie régulièrement des notes sur des sujets liés au patrimoine. « Mais je ne vais pas prétendre être un intime du premier cercle, murmure-t-il. Je reste à ma place, je sers sans être servile. »

Réplique d'un casque des pompiers de la Bibliothèque nationale de France (BNF), échantillon du tissu dont Christo avait empaqueté l'Arc de triomphe, boule à neige de la Conciergerie, réplique d'une tête égyptienne de la collection Al Thani exposée à l'hôtel de la Marine... Dans le bureau de Philippe Bélaval, à l'hôtel de Sully, cadeaux et colifichets témoignent de son imposant CV dans la fonction publique. A l'âge de 35 ans, ce Toulousain a dirigé l'Opéra de Paris, puis la BNF et les Archives de France, avant de piloter depuis dix ans le Centre des monuments nationaux (CMN), une machine de guerre de mille cinq cents agents qui coiffe une centaine de monuments. « C'est une maison que j'aime passionnément, je n'y ai pas eu un instant d'ennui », confie ce grand fauve de l'administration, aussi roué et enveloppant qu'un cardinal du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Activités tous azimuts

Héritant en 2012 d'un établissement traumatisé par le management rugueux de sa prédécesseuse, Isabelle Lemesle, et de finances en berne, Philippe Bélaval a su lui redonner lustre et crédibilité. Avec une moyenne de deux cents opérations de conservation et de restauration par an, le CMN a ravivé quelques-uns de ses joyaux comme les châteaux de Ferney-Voltaire (Ain), d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) ou de la villa Cavrois, à Croix (Nord). Si le CMN a perdu quelques juteux fleurons comme le château de Chambord

**Philippe Bélaval, à Paris, le 10 mai 2021.**

OLIVIER CORSAN/  
« LE PARISIEN »/  
MAXPPP



**« Le patrimoine, c'est la valeur de confiance, de stabilité, de durabilité dans notre monde instable »**

PHILIPPE BÉLAVAL

(Loir-et-Cher), transformé en établissement public, Philippe Bélaval a gardé in extremis la gestion des tours de Notre-Dame de Paris et de l'abbaye du Mont Saint-Michel (Manche). Dépassant les clivages public-privé, il a élargi son parc avec la Villa E-1027 d'Eileen Gray à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) et la villa Kérylos, propriété de l'Institut de France à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes), ou le château d'Haroué, près de Nancy, confié par la famille de Beauvau-Craon.

Philippe Bélaval réalise surtout un coup de maître en décrochant en 2015 la gestion de l'hôtel de la Marine, l'ancien garde-meuble de la Couronne, qui risquait de se transformer en complexe hôtelier ou en cité de la gastronomie. La signature d'un contrat de dix ans avec le cheikh Hamad Ben Abdulah Al Thani, cousin de l'émir du Qatar, qui y expose sa collection moyennant un chèque de 20 millions d'euros, fait toutefois tiquer. Fallait-il s'engager avec une autocratie aux mœurs rétrogrades, pour une somme dérisoire, alors que la France a obtenu 1 milliard d'euros des Emirats arabes unis pour la construction du Louvre Abu Dhabi et 30 millions d'euros annuels pour le développement du site d'Al-Ula en Arabie saoudite ? « C'est une affaire profitable », veut croire Philippe Bélaval.

Pour lui, ces activités tous azimuts participent d'une stratégie plus large : dépoussiérer le patri-

moine en le présentant comme un investissement d'avenir. « Le patrimoine, c'est la valeur de confiance, de stabilité, de durabilité dans notre monde instable, martèle-t-il. Il y a toujours un bout de château ou une chapelle sur des territoires où il n'y a plus de service public, plus de café ou d'épicerie. »

Cette conviction ne laisse pas insensible Emmanuel Macron, qui a fait de la préservation des monuments historiques l'une des priorités de son action culturelle. Un bâtiment scelle tout particulièrement la complicité entre les deux hommes : le Panthéon. Dès 2013, dans un rapport remis au président François Hollande, Philippe Bélaval avait déjà souligné le potentiel inexploité de cette nécropole qu'il propose de féminiser. « Mais Emmanuel Macron est plus sûr de ses choix que François Hollande », lâche benoîtement Philippe Bélaval. N'allez toutefois pas l'interroger sur l'entrée retardée de l'avocate féministe Gisèle Halimi. « Je n'ai pas de position, c'est au chef de l'Etat de décider », répond-il prudemment.

## « Difficile à remplacer »

Ses proches louent sa parfaite connaissance des dossiers et des rouages de la Rue de Valois, et sa capacité de synthèse. « Ça le rend difficile à remplacer », reconnaît Jean-François Chougnat, l'ancien directeur du MuCEM à Marseille. L'ancien ministre de la culture Jacques Toubon fait valoir « son art du compromis avec des élus locaux de tous bords politiques ». En quarante ans de carrière, il ne s'est toutefois pas fait que des amis. « Il simule et dissimule, grince un cadre de l'administration. Personne au fond ne sait ce qu'il pense. »

Sans faire taire ses détracteurs, qui lui reprochent de trop arrondir les angles, le diplomate a su désarmer ses éventuels rivaux. Ainsi, l'ombrageux général Jean-Louis Georgelin, ancien chef de l'état-major des armées, qui lui avait été

préférée pour piloter la délicate restauration de Notre-Dame de Paris après l'incendie de 2019. « Une concurrence entre un général d'armée et un conseiller d'Etat ? Allons donc ! Nos relations sont tout à fait excellentes », tonne par texto le fantassin sorti de Saint-Cyr. Son

cadet, Stéphane Bern, chante aussi ses louanges : « Philippe s'est rendu indispensable parce qu'il ne dit jamais non. Il est comme le ministre des finances Charles-Alexandre de Calonne face à Marie-Antoinette : "Madame, si c'est possible, c'est fait, impossible, cela se fera." »

ROXANA AZIMI

PAR LA RÉALISATRICE DE HOME ET DE L'ENFANT D'EN HAUT

BANDITA FILMS, LES FILMS DE PIERRE & LES FILMS DU FLEUVE PRÉSENTENT

STÉPHANIE BLANCHOU | VALERIA BRUNI TEDESCHI

# LA LIGNE

UN FILM DE URSULA MEIER

AVEC ELLI SPAGNOLO, INDIA HAIR, DALI BENSSALAH, BENJAMIN BIOLAY, ÉRIC RUF ET THOMAS WIESEL

MERCREDI AU CINÉMA

arte SÉRIE CRITIQUE Causeffe Le Monde positif LOBS

## THÉÂTRE Les dates du Festival d'Avignon 2024 avancées en raison des JO

La ministre de la culture, Rima Abdul-Malak, a annoncé, lors de son déplacement à Marseille, le 8 janvier, que les dates du Festival d'Avignon 2024 seront avancées, selon une information du journal *La Provence*. En raison des prochains Jeux olympiques et paralympiques

qui se tiendront en France, du 18 juillet au 11 août 2024, le « in » et le « off » auront lieu du 29 juin au 21 juillet. Les vacances scolaires seront aussi avancées de trois jours.

**MUSIQUE  
Indochine menace d'annuler sa venue au festival Les Déferlantes**  
Le groupe Indochine, qui devait se produire le 8 juillet au

festival Les Déferlantes (Hautes-Pyrénées), a menacé sur Twitter d'annuler sa venue, après avoir appris que la manifestation avait prévu de se délocaliser de Céret, dans les Pyrénées orientales, à Perpignan, ville dont le maire, Louis Aliot, appartient au Rassemblement national. Le groupe demande au festival de déménager dans une autre ville, sans quoi il renoncera à y participer.

# En mer Baltique, avis de tempête et menaces à l'horizon

Frédéric Compan et Benoît Laborde rappellent l'importance stratégique de cette zone et les tensions qui pèsent sur elle

ARTE  
MARDI 10 - 22H 25  
DOCUMENTAIRE

Couffés de leurs célèbres bérets, des chasseurs alpins français débarquent, fin mars 2022, sur une base militaire en Estonie. Que font-ils là ? Quelques jours après l'invasion de l'Ukraine par les forces russes, le 24 février, ces militaires français viennent renforcer la présence des troupes de l'OTAN, présentes depuis 2017 dans les pays baltes.

« Nous sommes ici dans un dispositif qui est totalement dissuasif, préventif et non agressif. Il s'agit de rassurer nos camarades estoniens », souligne le colonel Eric Mauger, représentant des forces armées françaises en Estonie. En cette période de tensions, rassurer ce petit pays, pour qui la menace russe n'a jamais été une notion floue, semble effectivement nécessaire. Mais les Estoniens ne sont pas les seuls à envisager le pire. De fait, les huit pays de l'Union européenne bénéficiant d'un débouché sur la mer Baltique (Allemagne, Danemark, Suède, Finlande, Pologne, Estonie, Lituanie, Lettonie) accroissent leurs mesures de sécurité.

Certains augmentent sensiblement leurs budgets défense, d'autres rétablissent le service



Image extraite du documentaire « Panique en mer Baltique », ARTLINE FILMS SARL

militaire. Et demandent même leur adhésion à l'OTAN, comme la Suède et la Finlande. Ce qui déplaît fortement au voisin russe.

Panique dans la Baltique ? Il suffit de regarder une carte pour mesurer l'importance stratégique de cette immense zone. Il suffit aussi de constater qu'avec l'enclave de Kaliningrad, territoire offert à l'URSS en 1945 et devenue zone ultra-militarisée avec Vladimir Poutine, les pays bordant la Baltique sont sous la menace directe de missiles de toutes sortes.

**Cyberattaques, désinformation** Comme le rappelle ce documentaire, la Baltique n'a pas attendu Poutine pour connaître angoisses, menaces, mais aussi périodes de prospérité. Durant trois siècles, la Ligue hanséatique, association des villes marchandes des côtes de

la Baltique, a permis d'intenses et fructueux échanges commerciaux. Celles et ceux qui rêvaient d'une nouvelle période d'échanges, de paix et de prospérité à la chute du rideau de fer doivent aujourd'hui regarder une autre réalité en face. Depuis une vingtaine d'années, la mer Baltique est redevenue un lieu de tensions.

Présidente de la Lettonie entre 1999 et 2007, Vaira Vīķe-Freiberga

n'a jamais minimisé la menace russe : « Je me rappelle avoir dit au président Chirac : "Vous avez une vision bien romantique de la Russie !" » L'époque n'est plus au romantisme. Les traités commerciaux avec la Russie sont stoppés, le climat est lourd. « On ne peut pas croire un mot de ce que dit la Russie, que ce soit sous Staline ou sous Poutine », déclare, avec son franc-parler habituel, celle qui avait fui l'occupation soviétique avec ses parents en 1945.

Partout, dans cette zone de la Baltique, l'atmosphère s'alourdit : cyberattaques, désinformation, corruption, provocations, relations délicates entre les nombreux russophones et les populations locales, les menaces sont multiples. L'adhésion à l'OTAN de la Suède et de la Finlande va-t-elle faire basculer la région dans la tourmente ? La défense des russophones, très présents dans les pays baltes, va-t-elle donner un prétexte à Vladimir Poutine pour envenimer une situation critique ? De Riga à Helsinki en passant par Tallinn ou l'île suédoise et sensible de Gotland, ce documentaire permet de mieux comprendre ce qui se prépare dans cette zone. ■

ALAIN CONSTANT

**Panique en mer Baltique**, de Frédéric Compan et Benoît Laborde (Fr., 2022, 52 min).

NOTRE  
SÉLECTION

MARDI 10 JANVIER

Canal+

**The Duke**

**21.10** Voler un tableau de maître par altruisme dans un musée de Londres... Le fait divers qui attendit l'Angleterre des années 1960 permit à Roger Michell (1956-2021) de réaliser son dernier long-métrage, en 2020.

Paris Première

**Le Corps de mon ennemi**

**21.00** Ce film d'Henri Verneuil (1976) est tiré d'un roman de Félicien Marceau et dialogué par Michel Audiard. François Leclercq (Jean-Paul Belmondo), après sept ans de prison, entend régler ses comptes avec l'industriel Jean-Baptiste Liégeois (Bernard Blier).

France 4

**Maria Callas vs Renata Tebaldi : la féline et la colombe**

**21.10** Dans les années 1950, les deux grandes cantatrices s'affrontent. Elles finiront par se réconcilier en 1968 dans les coulisses du Metropolitan Opera de New York.

M6

**Renaissances**

**23.05** Dans ce thriller de science-fiction de Tarsem Singh (2015), un riche vieillard (Ben Kingsley) atteint d'une maladie incurable se paie le luxe d'une seconde vie dans le corps d'un jeune homme (Ryan Reynolds).

# Le grand show de Baz Luhrmann sur la vie d'Elvis Presley

Le cinéaste australien s'empare avec force effets et extravagance narrative de la légende du rockeur mort en 1977

CANAL+  
MARDI 10 - 22H 40  
FILM

Neuf ans après *Gatsby le Magnifique*, présenté en ouverture du Festival de Cannes 2013, le cinéaste australien Baz Luhrmann était de retour sur la Croisette en 2022 avec *Elvis*. Ce long-métrage démesuré et psychédélique conte l'itinéraire d'un petit garçon frêle et pauvre du Mississippi, né en 1935 et nommé Elvis Aaron Presley (Austin Butler), qui deviendra l'une

des stars rock les plus adulées de son vivant et dont la date de décès, le 16 août 1977 à Memphis, dans le Tennessee, demeure indéfectiblement gravée dans l'inconscient de l'Amérique.

Le King, qui faisait se pâmer les filles et choquait leurs parents, a rejoint le panthéon des icônes américaines sérigraphiées par Andy Warhol. La légende s'est érigée en monument, que Baz Luhrmann se charge d'envoyer à la Foire du trône, pour offrir une sorte de « plus grand spectacle du monde ».

Jamais le réalisateur n'était allé aussi loin dans le délire, la surenchère esthétique et l'extravagance narrative. Cirque et manèges, reconstitution d'extraits de films dans lesquels a joué Presley, comics (dont il s'imaginait être le héros) et images d'archives, séquences musicales et scènes (rarement) intimes, lieux et époques se succèdent, se mêlent et souvent cohabitent par la magie du *split screen* (écran divisé pouvant accueillir plusieurs images), au point que l'on ne sait parfois plus où regarder.

*Elvis* livre un show saturé de sons et d'images, en met plein les yeux et les oreilles, donne le tournis jusqu'au vertige. Et ce dès les premières minutes du film, qui nous transportent dans l'univers circassien des pantins, des acrobates et des créatures en tout genre. Milieu où a débuté la carrière professionnelle d'Andreas Cornelis van Kuijk, alias « colonel Parker » (Tom Hanks), personnage peu recommandable mais accueillir plusieurs images), au point que l'on ne sait parfois plus où regarder.

Orchestrateur de la vie d'Elvis, de ses débuts à sa mort, le colonel Parker s'en fait, ici, le rapporteur. Sa version en vaut bien une autre. Sa présence, à laquelle Tom Hanks prête une stature de vieux commandeur rusé, n'a, en revanche, pas son pareil. À côté, le jeune garçon qui découvre la musique noire à l'air d'un moustique. A mesure qu'il grandit, sa carrure s'impose, et le gosse docile se mue en gaillard rebelle. Le King et le colonel lutteront l'un contre l'autre mais progresseront côte à côte comme « deux gamins ordinaires

qui visent l'éternité », dira Parker, définissant ainsi leur chevauchée.

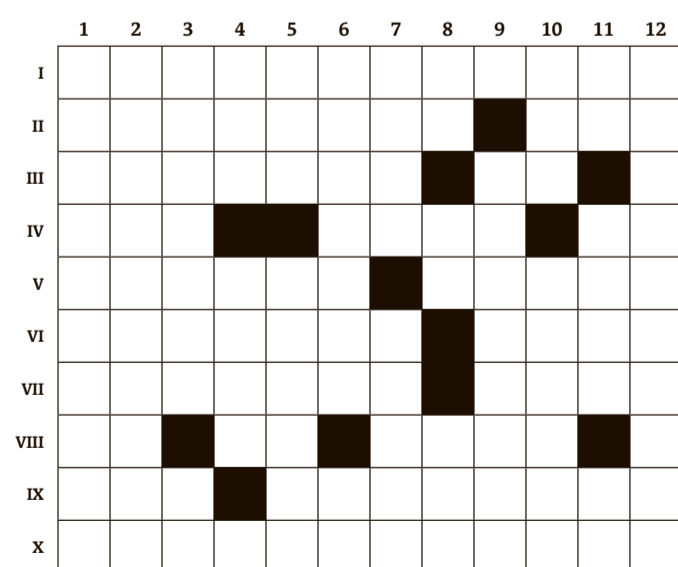
Une chevauchée fantastique et épique qui va des champs de fleurs aux néons de Las Vegas. La vie d'Elvis fut courte. Elle en a cependant contenu mille, auxquelles Baz Luhrmann semble, par le pouvoir de l'image, en avoir ajouté mille autres. Il en eût fallu moins pour éviter les effets indigestes. ■

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

*Elvis, de Baz Luhrmann. Avec Austin Butler, Tom Hanks, Olivia DeJonge (Aus.-EU, 2022, 159 min).*

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 23 - 008  
PAR PHILIPPE DUPUIS



SOLUTION DE LA GRILLE N° 23 - 007

**HORIZONTALEMENT** I. Enchaînement. II. Méritai. Epia. III. Buée. Spatial. IV. RIT. Ripera. V. Irisé. Ore. Cn. VI. Nana. Anar. On. VII. Glénan. Ialta. VIII. Ui. Créât. Ued (due). IX. Et. Loti. Allé. X. Sélénologues.

**VERTICALEMENT** 1. Embringués. 2. Neutralité. 3. Crétine. 4. Hie. Sanglé. 5. At. Ré. Aron. 6. Iasi. Aneto. 7. Nippon. Ail. 8. Aérat. 9. Métrera. AG. 10. Epia. Lulu. 11. Nia. Côtélé. 12. Talonnades.

## HORIZONTALEMENT

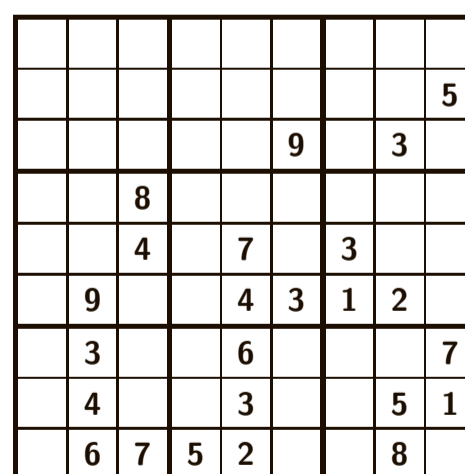
I. Semer plein de petits cailloux. II. Assurais un rythme et un fonctionnement correct. Autre moi. III. Au bout d'une trop forte consommation. Personnel. IV. Poète du *Corbeau*. Son trou est sans fond. Assure la réunion. V. Son charme opérera. Donne rendez-vous aux turfistes anglais. VI. Font des longueurs. Démonstratif. VII. Assure un bon remplissage. Bloqua à contresens. VIII. Au courant de tout. Chez les Slaves. Chargé de senteurs marines. IX. Amérindien du Colorado. Le petit Versailles du président. X. Division bien délimitée.

## VERTICALEMENT

1. Ne lâcheront rien de ce qu'ils ramassent. 2. Pleine d'indignation et de réprobation. 3. Accueillait favorablement. En règle. 4. Celle du nez reste plus approximative. Messagère divine. 5. Personnel. Bien vraie. 6. Particulièrement fatigant. Repart à chaque tour. 7. Très proche. Donne des couleurs. 8. Support de charpente. Dans les comptes de l'entreprise. Supprima. 9. S'apprécie frais et bien sec. 10. Bien arrivée. Ses branches et sa rave finissent dans l'assiette. 11. En règle. Ne serait rien sans la noix de cola. Drame nippon. 12. Essaie de remplacer l'homme au travail.

## SUDOKU

N°23-008

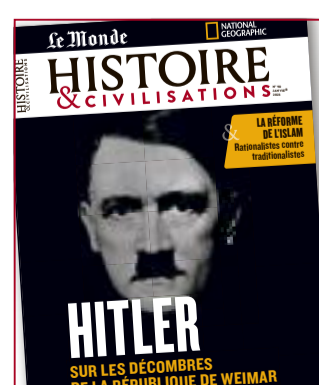


9	8	1	7	2	3	6	5	4
5	6	3	9	4	1	2	8	7
7	2	4	5	8	6	3	9	1
3	4	7	8	9	2	1	6	5
8	9	6	3	1	5	4	7	2
2	1	5	6	7	4	8	3	9
6	5	2	1	3	9	7	4	8
1	3	8	4	5	7	9	2	6
4	7	9	2	6	8	5	1	3

## Très facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)



**HITLER**  
SUR LES DÉCOMBRES  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DE WEIMAR

Chez votre  
marchand de journaux  
et sur  
[boutique.histoire-et-civilisations.com](http://boutique.histoire-et-civilisations.com)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Correspondants  
Par courrier électronique : [correspondants@lemonde.fr](mailto:correspondants@lemonde.fr)

Internet : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) ; Emploi : [www.talents.fr/](http://www.talents.fr/)

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037



Directrice générale  
Elisabeth Cialdella



67-69, avenue  
Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26



L'imprimerie, 79, rue de Roissy,  
93290 Tremblay-en-France  
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : France, Belgique.  
Taux de fibres recyclées : 87 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
Eutrophisation : P10t = 0,008 kg/tonne de papier

# Russell Banks

## Romancier américain

Membre de l'Académie américaine des arts et des lettres, longtemps professeur de *creative writing* à Princeton (New Jersey) au côté de sa consœur Joyce Carol Oates, le romancier, nouvelliste et poète américain Russell Banks, auteur notamment de *De beaux lendemains* et d'*Affliction* (Actes Sud, comme presque tous ses livres, 1999 et 1998), est mort à New York, samedi 7 janvier, a annoncé son éditeur Dan Halpern, à l'agence Associated Press. Il était âgé de 82 ans.

Élégance, engagement, empathie. Ces trois « E » s'appliquaient magnifiquement à Russell Banks, qui, en près d'un demi-siècle d'écriture, avait bâti l'une des œuvres les plus progressistes et les plus anticonformistes de la littérature américaine contemporaine. Très actif politiquement, n'hésitant pas à critiquer ouvertement son gouvernement – il avait notamment pris position contre l'intervention américaine en Irak et contre le *Patriot Act* –, Banks avait aussi, de 1998 à 2004, présidé le Parlement international des écrivains créé par Salman Rushdie et fondé l'organisation Cities of Refuge North America, un réseau de lieux d'asile pour écrivains exilés ou menacés.

Né le 28 mars 1940 à Newton (Massachusetts), Banks n'a pas 12 ans lorsque son père, plombier, déserte le domicile familial. Dénuement et abandon le marquent à jamais, préfigurant les deux thèmes récurrents, obsédants presque, qui forment l'armature de son œuvre, la vie des humbles, d'une part, la quête de la figure paternelle, de l'autre.

### La rencontre avec Nelson Algren

C'est un père de substitution qui, d'ailleurs, va décider de son destin. Nous sommes au début des années 1960. Après une enfance dans le New Hampshire et des études inachevées à l'université de Caroline du Nord, le jeune Banks, qui se décrit comme colérique et autodestructeur, décide de voir du pays. Il bourlingue et contracte le virus de l'ailleurs. Des Caraïbes à Gorée, de Curaçao aux Everglades, de Katmandou aux Adirondacks, il deviendra plus tard l'un des meilleurs *travel writers* de sa génération, constamment en quête de ce qu'il appelait les « *renouveaux érotiques, narcotiques ou sybaritiques* ».

A 18 ans, alors qu'il gagne lui aussi sa vie comme plombier, il découvre la lecture dans une bibliothèque de Miami. Walt Whitman, Faulkner, Hemingway l'enchantent à tel point qu'il se met à écrire. Il a 22 ans lorsqu'il avise une petite annonce vantant les mérites d'un atelier d'écriture au fin fond du Vermont. En quoi ce genre d'« atelier » consiste-t-il ? Il ne le sait pas vraiment, mais décide d'envoyer, à tout hasard, le manuscrit d'un roman qu'il vient d'achever.

Et son audace paie. Non seulement l'aspirant écrivain est accepté, mais cette expérience constitue pour lui un tournant décisif. Le cours d'écriture est dirigé par un homme à qui il vouera toute sa vie un culte : c'est l'auteur de *L'Homme au bras d'or* (National Book Award, Gallimard, 1956), l'écrivain Nelson Algren (1909-1981). Banks plaisantait volontiers en disant que les Français ne voyaient en lui que l'amant de Simone de Beauvoir et ignoraient tout de la puissance de son œuvre. Pour lui, cette rencontre humaine et littéraire est une révélation.

Entraînant son jeune admirateur sous un gros érable, Algren passe au crible son roman. Trois

passages lui plaisent. « *Si tu veux faire tout un livre dans cette veine-là, lui dit-il, ce sera gagné.* » Trois passages, c'était peu, mais suffisant pour donner au jeune Russell la confiance qui lui manquait. Un demi-siècle plus tard, il en parlait encore avec émotion. « *Ce jour-là, c'était comme s'il m'avait imposé les mains, moi qui n'avais aucune connexion avec le milieu littéraire.* »

Dès lors, le jeune homme délaisse furets et clés à molette pour sa machine à écrire. Jamais pourtant, il n'oubliera l'importance des pères d'élection : cette relation privilégiée, de jeune homme à mentor salvateur, émaille d'ailleurs nombre de ses écrits depuis *Sous le règne de Bone* et *Pourfendeur de nuages* jusqu'à *Lointain souvenir de la peau* (1995, 2001, 2012).

En près de vingt livres et quarante-sept années d'écriture – son premier roman, *Family Life* (non traduit), a paru en 1975 –, Russell Banks a eu à cœur de dénoncer toutes les formes de violences, sociales, familiales, matérielles ou symboliques, qui gagnent son pays. Dans *Affliction*, s'attaquant aux valeurs prétendument viriles de l'Amérique, il met en scène un homme ruminant les échecs d'une existence en miettes, une vie sauvagement confisquée par la tyrannie de son

**1940** Naissance à Newton (Massachusetts)  
**1975** « *Family Life* », premier roman (non traduit)  
**1992** « *Affliction* » (Actes Sud)  
**1993** « *De beaux lendemains* » (Actes Sud)  
**1997** « *De beaux lendemains* » est porté à l'écran par Atom Egoyan. « *Affliction* » sort au cinéma, réalisé par Paul Schrader  
**2005** « *American Darling* » (Actes Sud)  
**2006** « *Amérique, notre histoire* », livre d'entretien avec Jean-Michel Meurice (Actes Sud/Arte)  
**2012** « *Lointain souvenir de la peau* » (Actes Sud)  
**2022** « *Oh, Canada* » (Actes Sud)  
**7 JANVIER 2023** Mort à New York

père. Dans *Lointain souvenir de la peau*, il explore les déviances d'une société en proie à toutes les addictions (sexe, nourriture...) à travers un personnage obèse, mais surtout à travers le Kid, un délinquant sexuel de 21 ans, vivant sous un viaduc avec, pour tous compagnons, un iguane et son bracelet électronique. Dans *Continents à la dérive* (1987), sa peinture de la vie en mobil-home dans la Floride des pauvres pulvérise le sacro-saint rêve américain, montrant qu'il est aussi illusoire d'y souscrire que de vouloir prendre le contrôle de son existence.

### Un écorché vif

De livre en livre, s'exprime ainsi une sorte de tendresse pour les *dropouts*, les marginaux, les exclus, les parias, les déviants : tous ceux qui ont été éjectés de la grande centrifugeuse du monde moderne et que Banks, écorché vif, recueille dans les filets de son écriture hyperréaliste.

Mais si fiction rime souvent chez lui avec compassion, rien n'est manichéen dans ses analyses. Déchirant le rideau dont s'enveloppent ses personnages, Banks met minutieusement à nu leurs contradictions, leurs mensonges, leurs instabilités, leur mauvaise conscience, en un mot la vertigineuse complexité dont seul le roman peut rendre compte avec finesse.

C'est à cet art d'orfèvre que l'on doit ses portraits inoubliables. Celui d'Hannah Musgrave, la poignante héroïne d'*American Darling* (2005), celui de la sulfureuse Vanessa Cole, dans *La Réserve* (2008), et bien d'autres encore... Tous ces profils se détachent en relief sur la grande fresque romanesque sculptée par Banks : le tableau panoramique d'une Amérique en déliquescence.

Ces dernières années, délaissant la veine politique et sociale, l'écrivain s'était, à son propre étonnement, avancé sur une voie plus personnelle, pour ne pas dire plus intime. « *C'est vrai, nous confiait-il en 2017, à propos de son dernier recueil de nouvelles, il y a dans ce recueil – c'est la seule, mais c'est pour moi très inhabituel – une histoire autobiographique. Elle donne son titre à l'ensemble. Un membre permanent de la famille. L'ironie, c'est que les familles n'ont rien de permanent. Elles se délitent, se recomposent. En l'occurrence, celui qui, ici, assure le lien et une certaine forme de continuité entre l'avant et l'après, c'est le chien.* »

Le lien, la famille... Banks faisait ici allusion à sa propre expérience du couple et à sa relation avec les femmes. Dans *Voyager* (2017), il approfondit ce thème pour dire, notamment, le sentiment de culpabilité qui habite ses alter ego masculins. « *Un homme qui s'est*

*marié quatre fois a bien des explications à fournir* », déclare le protagoniste de *Voyager*. Avant d'ajouter : « *Je voulais m'expliquer à moi-même cette répétition compulsive qui m'amenait à quitter une femme bien pour une autre femme bien. Était-ce vraiment de l'amour ? Ces femmes, les avais-je réellement aimées ? Comprises ?* »

Nombreux sont les personnages banksiens qui, à l'instar de ce narrateur, veulent s'expliquer à eux-mêmes ce qu'ils ne comprennent pas, et tentent de suivre un chemin allant de la culpabilité à la rédemption (c'était le cas du Kid dans *Lointain souvenir de la peau* ou d'Hannah Musgrave, la « *mauvaise mère* » d'*American Darling*). « *Les gens qui tâchent finalement d'être bons même-vent toujours* », nous confiait Russell Banks, en 2012. Il voyait dans cette lutte intérieure « *l'essence même de la tragédie* ».

De son confrère américain Thomas Pynchon, Banks citait volontiers cette phrase : « *Je ne prends la littérature au sérieux que lorsque la mort y est présente.* » Elle l'est dans son œuvre, comme un fil rouge. Que l'on pense à *Affliction*, où le narrateur enquête sur la disparition dramatique de son frère, à *Lointain souvenir de la peau*, où le Kid est en deuil de son bien-aimé professeur, ou plus encore à *De beaux lendemains*, qui commence par l'accident mortel d'un car de ramassage scolaire sur une route verglacée...

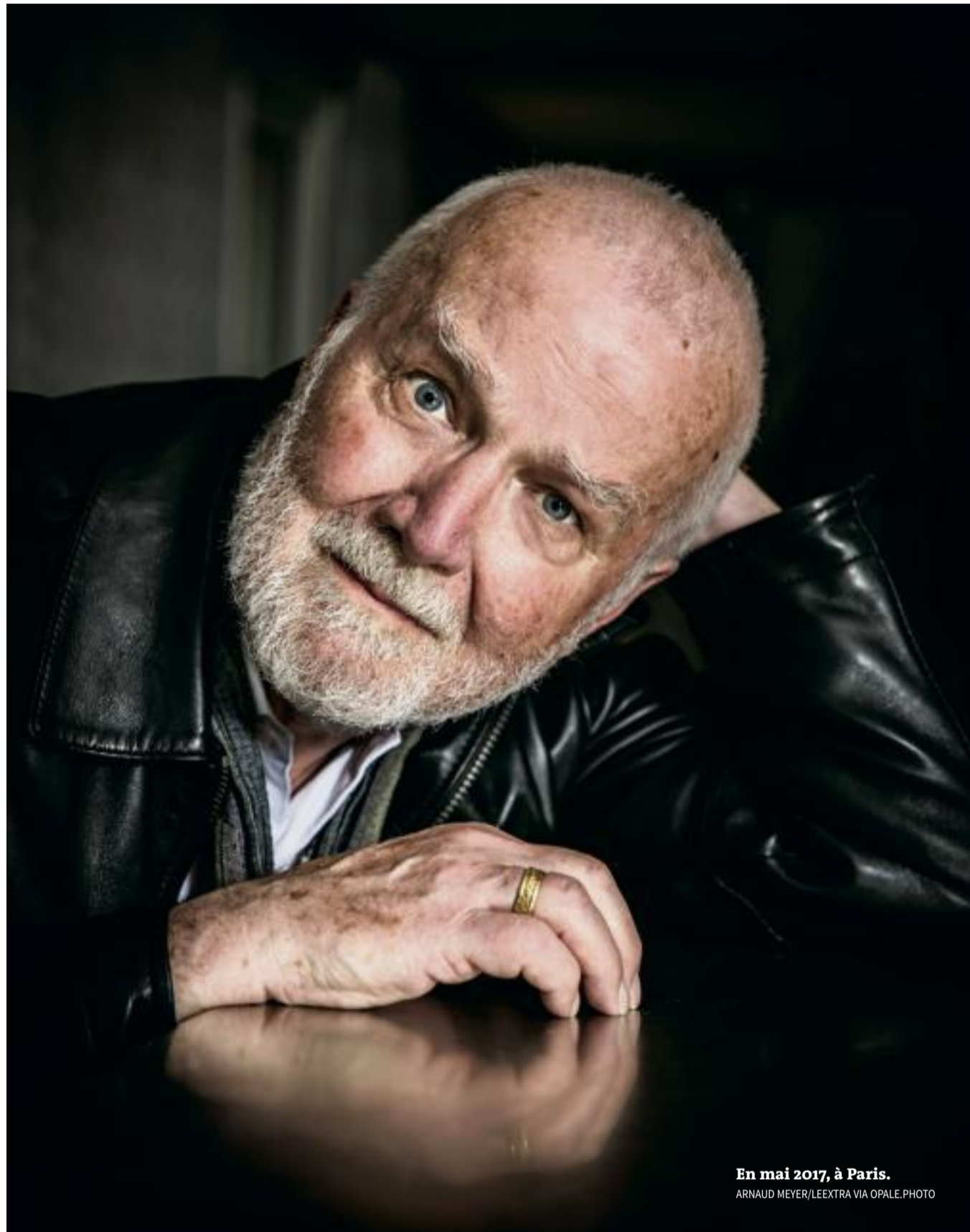
### Epoustouflante confession

Dans *Voyager*, l'écrivain allait plus loin. Il plaçait en exergue de son texte la fameuse phrase de Marguerite Yourcenar dans *Mémoires d'Hadrien* (Plon, 1951) : « *Comme le voyageur qui navigue entre les îles de l'archipel (...), je commence à apercevoir le profil de ma mort.* » Ce profil, il s'en emparait pour mieux le ciseler lui-même dans son treizième et dernier roman, *Oh, Canada* (2022), époustouflante confession, où il brossait le portrait d'un certain Fife, un vieux cinéaste se sachant condamné par la maladie et faisant de sa fin prochaine l'héroïne de son ultime film.

Abandonnant le point de vue des survivants, Banks y faisait raconter la mort par le mourant lui-même. De l'intérieur, sans émotions ni larmes, Fife décrivait les coups de boutoir de son cancer en phase terminale, et insistait pour qu'on montrât sa fin dans les moindres détails, jusqu'aux derniers tressaillements. Comme le documentaire qui s'ébauchait là sur les pages, le roman s'avancait peu à peu au plus près du précipice. Jusqu'au point de bascule. « *Son corps lui donne l'impression d'être une coquille sèche, parcheminée, presque sans poids, contenant juste assez d'air pour l'empêcher de s'effondrer sur elle-même.* »

On trouvait dans *Oh, Canada* de nombreux échos entre la vie de Fife et celle de Russell Banks telle qu'elle se dessine en creux à travers ses romans. C'est ce qui en faisait un récit si bouleversant : le lecteur assistait, quasiment en direct, à l'effort désespéré d'un auteur pour arracher tous ses masques et se dire vraiment. Contre les trahisons du langage, de la mémoire et du cerveau, il savait que la lutte était perdue d'avance. Mais, c'était là son grand art, il parvenait à en jouer encore, brouillant sans cesse les frontières entre le net et le flou, les faits et l'affabulation. Sur ce terrain mouvant et émouvant, en écrivain virtuose jusqu'à son dernier souffle, Russell Banks offrait à son œuvre un magistral point d'orgue. Une mise à nu radicale doublée d'une vertigineuse et ultime mise en scène. ■

FLORENCE NOUVILLE



En mai 2017, à Paris.  
ARNAUD MEYER/LEEXTRA VIA OPALE.PHOTO

Craig Cogut et Gina McCarthy

## Il faut maintenant définir les modalités de paiement pour le fonds issu de la COP27

Les deux responsables d'un fonds vert pour le climat expliquent comment les pays riches pollueurs doivent payer, et rapidement, pour les pays pauvres, victimes majeures des dérèglements de la planète, pour « rendre le monde plus vivable »

Après trente années de paralysie, la COP27, qui s'est réunie en novembre 2022 à Charm El-Cheikh, en Egypte, est parvenue à un consensus historique : les pays riches doivent créer un fonds pour aider les pays pauvres les plus vulnérables à faire face aux catastrophes climatiques. Une décision qui n'est que trop juste, comme nous le dit depuis longtemps la science. D'après une récente analyse publiée dans la revue *The Lancet Planetary Health*, les Etats-Unis et l'Europe sont responsables de plus de la moitié des destructions écologiques mondiales de ces cinquante dernières années. Par ailleurs, ce sont les pays pauvres qui sont les plus touchés par les phénomènes extrêmes comme les inondations, les vagues de chaleur, les incendies de forêt, etc., tandis que les pays qui contribuent le plus aux émissions de carbone à l'origine du dérèglement climatique restent relativement épargnés.

De fait, selon l'Organisation météorologique mondiale, le continent africain ne produit que de 2% à 3% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Or la fréquence des sécheresses y a triplé en trente ans, celle des tempêtes a quadruplé et celle des inondations a été multipliée par dix. En outre, la hausse des températures contribue à un ralentissement

de 34% de la croissance de la productivité agricole depuis 1961 en Afrique. On estime du reste qu'un réchauffement mondial de 1,5°C entraînera un recul de 9% du rendement du maïs en Afrique de l'Ouest et de 20% à 60% du rendement du blé dans le sud et le nord de l'Afrique. Une tendance qui aggravera l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

**Stratégie adaptée à chaque population**

A présent qu'un accord a été trouvé sur la création d'un fonds, le plus difficile reste à faire : un comité de vingt-quatre pays, riches et pauvres, doit définir les modalités de ces paiements. Les pays en développement doivent toucher des réparations pour les dommages qu'ils subissent. Mais ils ont aussi besoin d'investisseurs privés et d'investisseurs à but non lucratif prêts à travailler avec les responsables gouvernementaux pour leur proposer des financements solides, sur le long terme. Nous ne pouvons plus nous contenter d'investissements ponctuels dans des projets de réduction des émissions carbone qui ne soient pas intégrés à de grandes stratégies économiques nationales capables d'opérer les transformations qu'impose le dérèglement climatique.

Afin que le monde parvienne à faire face à la crise climatique, chaque pays

doit obtenir l'aide dont il a besoin pour mettre au point une stratégie adaptée à sa population. Comme nous l'avons récemment vu aux Etats-Unis avec la loi sur les infrastructures [2021] et la loi sur la réduction de l'inflation [2022], nous possédons déjà des technologies d'énergie propre, ainsi que des produits et pratiques bas carbone rentables qui peuvent nous permettre d'améliorer la vie des populations. Le déploiement de ces solutions à grande échelle, dans l'ensemble du monde en développement, est nécessaire pour répondre aux menaces que le changement climatique fait peser sur le monde entier.

Les chefs de gouvernement du monde en développement doivent recevoir tout le soutien dont ils ont besoin pour construire leur sécurité économique et leur politique énergétique propre. Cela fait bien trop longtemps que nous applaudissons – que nous récompensons

même – les investissements internationaux dans de nouvelles installations solaires de petits pays insulaires, tandis que de nouveaux terminaux de gaz naturel liquéfié poussent comme des champignons le long de leurs littoraux.

Nous regardons les pays en développement déboursant des fortunes pour construire des usines de désalinisation, alors même que des investissements dans des infrastructures d'eau et d'eaux usées permettraient de fournir de l'eau potable pour une fraction de ces coûts. Nous vantons les mérites des organismes génétiquement modifiés et des nouveaux engrais pour « améliorer » la sécurité alimentaire en Afrique, au lieu de soutenir les agriculteurs locaux en investissant dans des infrastructures qui réduiraient considérablement les pertes de récoltes, développeraient des chaînes d'approvisionnement créant de nouveaux marchés et retiendraient d'immenses quantités de carbone dans le sol.

**Agenda 2063 de l'Union africaine**

Mais « les temps changent », comme le chante Bob Dylan. Nous gardons obstinément espoir que l'année 2023 sera celle où les gouvernements et les secteurs privés et à but non lucratif de la planète iront au-delà d'une analyse du rapport coûts-bénéfices, projet par projet, pour mettre en place des investissements et des partenariats stratégiques capables d'assurer la transition vers une énergie propre. Investissements et partenariats qui rendront le monde plus vivable et plus sûr pour nous tous.

Sachant que 60% des terres arables du monde se trouvent en Afrique, et qu'elles pourront nourrir 60% de la population

mondiale d'ici à 2050, n'est-il pas dans notre intérêt de soutenir l'agenda 2063 de l'Union africaine, « L'Afrique que nous voulons » ? Ce plan stratégique ouvre la voie d'une croissance et d'un développement économiques inclusifs et durables. Pourquoi ne pas davantage investir dans la restauration des récifs de corail de petites nations insulaires comme Antigua ? Après des décennies de surpêche commerciale, ces investissements permettraient de restaurer des stocks halieutiques essentiels à leur subsistance et à leur vitalité économique.

Oui, l'année 2023 doit être celle où nous commencerons sans tarder à verser des fonds au titre des pertes et dommages. Mais ce doit aussi être celle où nous lancerons véritablement une réponse mondiale à la plus grande menace qui pèse aujourd'hui sur notre planète. Nous disposons de solutions que nous pouvons déployer à grande échelle. Dans l'ensemble du monde en développement, des dirigeants engagés, des entreprises privées et des organisations à but non lucratif se tiennent prêts à investir et à réinvestir. Alors pourquoi ne pas marcher d'un pas résolu vers cet avenir ? ■

**Craig Cogut** est le fondateur et PDG du fonds alternatif Pegasus Capital Advisors ; **Gina McCarthy**, ancienne conseillère nationale pour le climat à la Maison-Blanche, est consultante chez Pegasus Capital Advisors

**NOUS NE POUVONS PLUS NOUS CONTENTER D'INVESTISSEMENTS PONCTUELS DANS DES PROJETS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS CARBONE**

## Harlem Désir et David Miliband L'Afrique de l'Est est à nouveau au bord de la catastrophe humanitaire

Deux des responsables de l'organisation non gouvernementale International Rescue Committee appellent la communauté internationale à anticiper les crises de la faim et à honorer les engagements financiers pris pour sauver les populations fragilisées

Une décennie après la famine de 2011, qui a coûté la vie à plus de 250 000 personnes en Afrique de l'Est, la région est de nouveau au bord de la catastrophe humanitaire. La communauté internationale s'était engagée à un solennel « plus jamais ça ». Plus jamais de famine dans la région, des systèmes d'alerte précoce et d'action préventive devaient être mis en place. Pourtant, presque douze ans plus tard, la Somalie et l'Ethiopie figurent avec l'Afghanistan en tête de l'*Emergency Watchlist 2023* de l'International Rescue Committee (IRC), avec plus de 20 millions de personnes touchées par la faim dans le contexte de la pire sécheresse de ces dernières décennies en Afrique de l'Est.

Il y a quelques semaines, nous nous sommes rendus dans la région pour y rencontrer nos équipes et les populations affectées par les crises. Nous avons constaté comment la vie de millions de personnes a été bouleversée par le changement climatique, les crises économiques et les conflits armés. Ce que nous avons vu est une illustration désastreuse de la façon dont la communauté internationale abandonne les populations les plus vulnérables.

La liste d'urgence de l'IRC identifie les vingt pays les plus à risque d'une dégradation humanitaire en 2023. Mais son principal enseignement est que les catastrophes humanitaires sont le résultat de choix et non de la fatalité. Lorsque l'on examine les vingt pays qui y figurent, il est clair que les conflits armés, la crise climatique et les chocs économiques sont les moteurs combinés qui font basculer une partie minoritaire mais croissante de la population mondiale dans une crise de plus en plus profonde.

A l'échelle mondiale, les besoins humanitaires ont quadruplé au cours de la dernière décennie en même temps qu'ils se sont concentrés. 90% des 340 millions de personnes qui seront en besoin d'assistance humanitaire l'année prochaine, et 81% de tous les déplacés et réfugiés, vivent dans ces vingt pays représentant à peine 1,6% du produit intérieur brut mondial.

Les conclusions que nous présentons dans la liste d'urgence expliquent pourquoi. Les remparts locaux et internationaux censés protéger les populations touchées par les crises et les empêcher de basculer dans le précipice s'érodent. Ce sont par exemple les ré-

solutions du Conseil de sécurité de l'ONU destinées à protéger les civils en temps de guerre et qui ne sont plus adoptées en raison de l'abus du droit de veto. Les filets de protection sociale et les services de base nationaux affaiblis par la crise des dettes des pays pauvres. Les réponses humanitaires sous-financées, sauf pour l'Ukraine, où la mobilisation internationale est heureusement au rendez-vous pour aider la population durement éprouvée par le conflit et les crimes de guerre.

Trop souvent aussi, l'aide est tardive, au lieu d'être préventive,

**ON ATTEND QUE LES GENS MEURENT POUR DÉCLARER L'ÉTAT DE FAMINE AU LIEU D'ACTIONNER PRÉVENTIVEMENT LES MOYENS UTILES**

en particulier face à l'insécurité alimentaire. On attend que les gens meurent pour déclarer l'état de famine au lieu d'actionner préventivement les moyens qui permettraient de l'éviter. Parfois pourtant, ces remparts sont érigés efficacement, comme on l'a vu avec l'Initiative céréalière de la mer Noire, permettant l'exportation de plus de 12 millions de tonnes de nourriture et contribuant à faire baisser les prix des denrées alimentaires par rapport à leur niveau record des débuts de la guerre.

**Paralysie du Conseil de sécurité**

La liste d'urgence 2023 révèle la nécessité d'un changement radical dans l'approche des crises humanitaires. Tout d'abord, il n'y a pas de temps à perdre pour répondre aux appels de fonds des Nations unies. Le plan de réponse humanitaire pour la Somalie manque de plus d'un milliard de dollars [950 millions d'euros] et celui pour l'Ethiopie de 1,8 milliard de dollars.

Afin de pouvoir vraiment affirmer « plus jamais ça », nous devons aussi briser le cycle de la crise en réparant le système de réponse international au risque de famine. Les Etats européens doivent se

pencher sur la revitalisation du Groupe spécial de haut niveau des Nations unies sur la prévention de la famine, qui a un rôle central à jouer pour galvaniser l'attention et rassembler les ressources avant qu'il ne soit trop tard.

En troisième lieu, nous devons protéger les populations en situation de conflit en rétablissant le droit des civils à l'aide humanitaire par le biais d'une organisation indépendante. Tous les Etats européens devraient défendre la proposition de la France et du Mexique de suspendre le droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU en cas d'atrocités de masse afin de surmonter la paralysie du Conseil autour de certains des conflits les plus graves du monde.

Quatrièmement, nous devons anticiper, et non chercher à esquisser, les risques globaux. Cela signifie faire face aux effets dévastateurs du changement climatique dans les contextes humanitaires en tenant la promesse longtemps retardée de 100 milliards de dollars par an de financement climatique pour les pays en développement, dont 50% consacrés à l'adaptation.

Enfin, nous proposons un « New Deal pour les réfugiés et les déplacés » en augmentant le finance-

ment des Etats qui accueillent des réfugiés et s'engagent à mettre en œuvre des politiques telles que l'accès au travail, à l'éducation et aux services de santé, comme cela a été fait pour les Ukrainiens en Europe. Plutôt que d'augmenter les refoulements illégaux à leurs frontières, les nations européennes doivent soutenir les pays qui accueillent la grande majorité des déplacés dans le monde, mais aussi élargir les voies légales et sûres vers l'asile – y compris des objectifs ambitieux de réinstallation des réfugiés.

La liste de surveillance de l'IRC n'est pas une liste des catastrophes inévitables, c'est une feuille de route pour l'action. Si nous voulons réduire l'ampleur des besoins humanitaires mondiaux, nous devons commencer par faire le choix du refus de la catastrophe. ■

**Harlem Désir** est vice-président de l'ONG International Rescue Committee (IRC) pour l'Europe ; **David Miliband** est président et directeur général de l'IRC

# Francis Dupuis-Déri

## « La charge contre les études sur le genre et le racisme menace la liberté académique »

Dans « Panique à l'université », le politiste analyse les ressorts idéologiques de la critique du « wokisme » qui se répand dans les médias, mais aussi chez les intellectuels et les politiques

### ENTRETIEN

Né à Montréal en 1966, Francis Dupuis-Déri est professeur en science politique et en études féministes à l'université du Québec à Montréal (UQAM). De double nationalité, canadienne et française, spécialiste de l'antiféminisme et de l'anarchisme, il a notamment publié *La Crise de la masculinité: autopsie d'un mythe tenace* (Remue-Ménage, 2018) et *Panique à l'université: rectitude politique, wokes et autres menaces imaginaires* (Lux, 328 pages, 20 euros).

**Qu'est-ce qu'une « panique morale », à l'image de celle qui semble gagner une partie de l'opinion à propos du « wokisme », du décolonialisme ou de l'intersectionnalité ?**

Selon le sociologue Stanley Cohen [1942-2013], les médias fabriquent une panique morale par une couverture sensationnaliste hors de proportion d'événements anecdotiques associés à une jeunesse contre-culturelle qu'on veut diaboliser. Aujourd'hui, ce sont les jeunes féministes et antiracistes qui ne respecteraient pas les bonnes mœurs universitaires, ou les spécialistes dans ces champs d'études. C'était déjà le cas aux Etats-Unis dans les années 1980, quand Ronald Reagan et les néoconservateurs étaient à la Maison Blanche et qu'on diabolisait les féministes et les antiracistes qui dominaient les campus, disait-on, et allaient détruire la civilisation occidentale.

A l'époque, des passeurs, comme l'historien François Furet et l'essayiste Alain Finkielkraut, ont importé ces polémiques en France. Aujourd'hui, ce discours est porté par des polémistes, des universitaires et des politiques. Ce qui se passe réellement à l'université les intéresse peu, mais ils l'instrumentalisent pour décrédibiliser des mobilisations progressistes comme Black Lives Matter et #metoo, et pour faire bouger les lignes entre partis, groupes médiatiques et jusque dans nos familles. Des étudiantes à l'UQAM n'osent plus dire qu'elles sont inscrites en études féministes lors de repas de famille, et le père de l'une d'elles ne veut plus la voir depuis qu'elle a choisi ce champ d'études.

Mais quand on se compare, on se console, puisque des étudiantes nous disent quitter des universités françaises où il leur est trop pénible et risqué de poursuivre leurs études en cycles supérieurs sur le racisme et le colonialisme, pour s'inscrire dans des universités canadiennes où elles trouvent une plus

grande liberté pour de tels sujets. La charge contre les études sur le genre et le racisme menace la liberté académique.

**Pourquoi ce que l'on appelle le « wokisme » suscite-t-il un tel vent de panique non seulement à l'université, mais dans les médias et chez une partie des intellectuels comme des politiques ?**

On parle aujourd'hui de « wokisme » après avoir parlé d'« islamo-gauchisme », sans justifier ce changement de termes. Ce ne sont pas des concepts analytiques, mais des mots piégés interchangeables, des épouvantails maniés pour discréditer les féministes et les antiracistes et agiter l'opinion publique. En France, on choisit des mots anglais qui semblent plus effrayants que l'équivalent français. « Woke » veut simplement dire « éveillé », comme dans « éveil des consciences ». C'est banal, puisque tous les mouvements sociaux veulent éveiller les consciences à leur cause, y compris à droite, comme le collectif français Les Eveilleurs d'espérance, qui propose des entretiens avec Marion Maréchal et Eric Zemmour. Voilà donc des wokes !

**Nouveau « totalitarisme », nouvelle « religion », nouvelle forme de « puritanisme », processus d'« américanisation » : de quoi ces accusations sont-elles le signe ?**

Faire référence à l'« américanisation » est un vieux truc en France pour y faire mousser le sentiment de supériorité civilisationnelle, mais ça n'explique souvent rien du tout, pas plus que les références à la « religion » et au « puritanisme », autant de clichés au sujet des Etats-Unis repris pour décrédibiliser les féministes et les antiracistes. La critique du sexisme existe en France depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle et n'a rien de spécifiquement religieux, tout comme la critique du racisme. Qualifier de « puritaines » des femmes qui dénoncent des agressions sexuelles, un problème endémique, est pathétique.

Tout aussi ridicules sont les références aux pires violences de masse pour disqualifier les féministes et les antiracistes qui n'ont recours qu'à des tactiques non violentes, outre quelques statues vandalisées, et qui ne tuent personne. Je m'étonne que des médias respectés en France acceptent qu'on les associe aux camps de rééducation maoïstes et à la Terreur. On insulte la mémoire de milliers ou de millions de morts, on manipule l'histoire des révolutions française ou chinoise, et on ment au sujet de notre contexte actuel, mais tout en accusant les spécialistes du genre ou du racisme de manquer de rigueur !

**Le wokisme, combien de divisions ?**

Aujourd'hui, il n'y a que quelques centaines de programmes sur le genre ou le racisme aux Etats-Unis, où on compte 4500 établissements universitaires (plus de dix fois plus qu'en France). C'est bien peu en comparaison des centaines d'établissements entièrement consacrés à la finance et au commerce et des 1700 programmes de MBA, sans oublier les académies militaires et les 200 universités chrétiennes. En France aussi, il y a bien plus d'écoles militaires et de *business schools* que de programmes sur le genre. Ces derniers se développent lentement et représentent un élargissement de la liberté académique dans l'enseignement et la recherche dont on doit se réjouir.



YANN LEGENDRE

**N'y a-t-il pas cependant des dérives dans ces mouvements ?**

L'université d'origine européenne a connu des conflits et des grèves étudiantes dès sa fondation, au XIII<sup>e</sup> siècle. Les objets du conflit changent selon le contexte, mais des jeunes ont toujours contesté et c'est parfois difficile à gérer en tant que professeur. Mais d'autres problèmes plus graves contraignent l'enseignement et la recherche universitaires : rareté des postes de professeur et manque de personnel de soutien, classes surchargées, tâches administratives, concurrence malsaine pour les subventions de recherche, format de plus en plus standardisé pour la publication dans les revues savantes, prime à la publication en anglais, rivalités mesquines entre collègues, ingérence du privé, harcèlements et agressions sexuelles, etc.

Et puis, il faut rappeler que des forces réactionnaires s'agitent sur les campus. Aux Etats-Unis, des associations étudiantes disposent de millions de dollars pour s'opposer à l'avortement (Students for Life) ou soutenir Trump (Students for Trump), et des collègues sont mis à pied pour avoir soutenu Black Lives Matter ou les antifascistes. En France, des collègues se savent surveillés par des étudiants d'extrême droite, dont certains font le buzz en rapportant qu'une professeure a expliqué le féminisme islamique ou le profilage racial. Quel manque de curiosité intellectuelle... Quant à moi, un antiféministe actif sur le Web m'a ciblé, avec d'autres collègues en études féministes à l'UQAM, dans des publications qui encourageaient à imiter l'homme ayant abattu 14 femmes à l'Ecole polytechnique de Montréal, en 1989, présentant même ce tueur comme un héros. Tout cela est évacué par les polémiques unidimensionnelles sur la prétendue « menace woke ».

**Il est assez courant de reprocher aux néoféministes de défendre les femmes voilées en Occident et de minorer la lutte que les femmes iraniennes mènent pour se dévoiler. Comprenez-vous cette critique ?**

Le contexte en Iran et en France n'est évidemment pas du tout le même, mais la France est assurément obsédée par les femmes voilées depuis les années 1980, et même avant. On pourrait alors comprendre que les féministes avancent prudemment sur ce sujet. Or en consultant les médias sociaux de personnalités et de groupes féministes, je constate surtout qu'elles dénoncent la mort de Mahsa Amini et appuient la contestation en Iran. C'est même le cas du groupe Solidarité femmes de Guadeloupe. Je retiens pour ma part de l'héritage des Lumières, de la modernité et du XX<sup>e</sup> siècle l'importance de dénoncer les régimes théocratiques, comme en Iran, mais aussi de tolérer et de protéger les minorités religieuses face au pouvoir de l'Etat et de la majorité, comme en France et au Canada.

**Ces nouvelles sciences sociales qui suscitent tant de réactions sont-elles mieux connues qu'auparavant ?**

Si on compare la situation d'aujourd'hui à celle d'il y a vingt ou trente ans, on peut se réjouir de voir tant de ressources sur le Web, d'interventions dans les médias et de livres sur le genre et sur le racisme. Il s'agit d'un élargissement de la liberté d'expression et de la liberté universitaire et c'est une excellente nouvelle pour la société en général, même si cela semble provoquer des cauchemars chez les conservateurs et les réactionnaires. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS TRUONG



**PANIQUE À L'UNIVERSITÉ. RECTITUDE POLITIQUE, WOKES ET AUTRES MENACES IMAGINAIRES**

de Francis Dupuis-Déri  
Lux, 328 pages,  
20 euros

## DÉCONSTRUIRE LA CRITIQUE DU « WOKISME »

**C'EST UNE VÉRITABLE OBSESSION.** Une focalisation qui fracture parfois les familles, divise les amis, les collègues et les générations. Une polarisation qui s'affiche à la « une » des hebdomadaires, se commente en boucle à la radio et sur une grande partie des plateaux de télévision des chaînes d'info. Le wokisme et tout ce que ce mot charrie avec lui ne cessent d'être la cible d'un large discrédit. C'est le constat que dresse le politiste Francis Dupuis-Déri dans *Panique à l'université. Rectitude politique, wokes et autres menaces imaginaires* (Lux, 2022), une analyse combative et engagée de cette « panique morale » qui déborde du cadre de l'université, des imprécations de Trump aux discours de Poutine.

« Néoféminisme », « gender studies », « études décoloniales », « intersectionnalité » ou « cancel culture » : les mots changent mais les idées restent. Dans les

années 1980, c'est le « politiquement correct » qui était jugé coupable de rompre avec l'universalisme républicain et même la civilisation occidentale. Sans doute *L'Âme désarmée* (1987), l'essai sur « le déclin de la culture générale » du philosophe conservateur Allan Bloom (1930-1992), dont les thèses furent largement importées en France, a-t-il marqué un tournant. Dans la généalogie critique de cette « panique » qui hypertrophie et caricature les nouvelles approches des sciences sociales, Francis Dupuis-Déri relève une forme d'obscurité à les comparer au « totalitarisme » et pointe l'indépendance de ses contempteurs à se prendre pour des « dissidents ». L'auteur considère ainsi que « les féministes et les antiracistes d'aujourd'hui [ont] simplement remplacé les communistes d'hier ». Pourtant, lui-même relève qu'il a connu « des tensions et des

conflits en classe, déclenchés par des progressistes ou des réactionnaires ».

Mais il refuse de transformer des cas particuliers en règle générale, et s'attache en permanence à contextualiser. Le politiste rappelle notamment le faible nombre de départements et de programmes d'études de genre et sur le racisme dans les universités françaises et américaines. Et reproche aux idéologues réactionnaires de se focaliser sur des conférences annulées, mais de taire ou de minorer des violences venues de l'extrême droite. Il s'attarde moins sur les critiques de gauche du « marxisme culturel » qui auraient troqué la lutte des classes pour la théorie critique de la race. Car, estime Francis Dupuis-Déri, l'industrie de la fabrication des idées penche nettement du côté des conservateurs, qui réalisent en pratique ce qu'ils dénoncent en théorie. ■ N. T.

# Samy Cohen

## La dérive droite de l'opinion en Israël

Le glissement vers l'extrême droite de l'Etat hébreu ne date pas des dernières élections, rappelle le politiste. Un travail de sape est à l'œuvre de longue date

Le gouvernement de Benyamin Nétanyahou inquiète à juste titre. La présence au poste de ministre de la sécurité nationale d'un disciple du rabbin raciste Meir Kahane, Itamar Ben Gvir, allié de Bezalel Smotrich, le non moins raciste et homophobe chef du parti Sionisme religieux, fait craindre pour l'avenir de la démocratie en Israël et déjà des groupes se mobilisent pour exprimer leur inquiétude.

Mais on aurait tort de se polariser sur ces deux personnages. Le mal est bien plus profond. Israël est gouverné par une majorité de députés de droite, soit plus de 70 sur les 120 que compte la Knesset (en y incluant les élus de l'opposition gravitant autour d'Avigdor Lieberman et de Gideon Saar), qui n'éprouvent qu'un respect li-

mité pour la démocratie, si ce n'est une aversion totale. L'arabe ne doit pas cacher la forêt.

Le paysage idéologique est pourtant clair. Commençons par les ultraorthodoxes, les plus farouches opposants à la démocratie. Un de leurs grands chefs spirituels, le rabbin Eliezer Menahem Shach (1898-2001), fustigeait les laïcs « qui veulent un Etat démocratique, un Etat de droit et non un Etat de la Halakha, donc un Etat régi par les lois idolâtres ». Ils exhortent la Cour suprême qui a fait reculer leur influence, notamment sur la question des mariages et des conversions. Ils représentent 12 % de l'électorat et, compte tenu de leur taux de natalité élevé, ils pourraient atteindre 32 % en 2065 (selon le Bureau central des statistiques). On peut imaginer quel serait alors le visage de la société israélienne.

### Mutation autoritaire

Il ne faut pas compter sur le Likoud pour défendre la démocratie face aux extrémistes, comme certains l'espèrent. Ce serait ignorer la mutation autoritaire de ce parti, faire l'impasse sur les douze années (2009-2021) durant lesquelles Benyamin Nétanyahou a dirigé le pays, s'acharnant avec ses alliés d'extrême droite de l'époque, à affaiblir les contre-pouvoirs et à consolider la suprématie de la majorité juive sur la minorité

arabe. Ce serait escamoter la législation antilibérale visant les organisations de gauche et les Arabes israéliens, et oublier la loi de l'Etat-nation du peuple juif, de juillet 2018, qui accorde à la majorité juive le droit de propriété exclusif sur l'Etat d'Israël. Ce serait faire l'impasse, enfin, sur la violente charge de « Bibi » contre le système judiciaire qui l'a inculpé de trois chefs d'accusation. Nétanyahou aime se garer du mot de « démocratie », mais il n'en a cure.

Quant à l'actuel projet d'émasculature de la Cour suprême, c'est une vieille obsession du Likoud qui n'a jamais pu souffrir ce contre-pouvoir, au nom d'une conception étriquée de la démocratie, selon laquelle les députés seuls possèdent la légitimité de gouverner, faisant fi de l'indépendance des juges et du respect des droits fondamentaux des minorités. Seule l'opposition du petit parti de droite, Koulanou avait pu empêcher le vote de la clause de contournement de la Cour.

Les sionistes religieux, pour leur part, estiment qu'à choisir entre la démocratie et l'occupation des terres bibliques sacrées c'est cette dernière qui doit l'emporter. Peu après la guerre de juin 1967, le chef spirituel des sionistes religieux, le rabbin Zvi Yehuda Kook (1891-1982), mettait en garde contre toute rétrocession des territoires : « Il existe dans la Torah une interdiction absolue de renoncer ne serait-ce qu'à un pouce de notre terre libérée. Nous ne sommes pas des conquérants d'un pays étranger. Nous retournons dans notre foyer, dans la patrie de nos ancêtres. Il n'y a pas ici de terre arabe, c'est un héritage divin. » C'est à cet héritage kookien, mélange d'ultraorthodoxie et d'ultranationalisme, prégnant chez les colons religieux, que se rattache Bezalel Smotrich.

Quant au kahaniste Itamar Ben Gvir, ses propos n'ont rien de singulier. D'éminents rabbins profèrent depuis de nombreuses années des propos racistes, homophobes et misogynes, sans être inquiétés. Quelques exemples : c'est le grand rabbin de l'armée, le bri-

gadier général Eyal Karim, qui jugeait indispensable de cautionner le viol en temps de guerre. Au site religieux *Kipa*, en 2012, il affirmait : « Bien que les rapports sexuels avec une femme gentille [non juive] soient très graves, ils sont autorisés en temps de guerre (dans des conditions bien spécifiques), par considération pour les difficultés des soldats. »

### Violents, misogynes et racistes

Le rabbin Yigal Levinstein qualifiait, lui, les gays et lesbiennes de « déviants », propos soutenus par trois cents rabbins sionistes religieux. Le rabbin Yosef Kellner, enseignant d'une académie pré militaire, instruisait ses jeunes élèves de l'existence de « différences spirituelles » entre hommes et femmes. Le directeur de cette même école, le rabbin Eliezer Kashtiel, arguait lui de l'infériorité « génétique » des Arabes : « Demandez à un Arabe ordinaire : "Où voulez-vous vivre ?" Il veut vivre sous l'occupation. Pourquoi ? Parce qu'ils ont des problèmes génétiques, ils ne savent pas comment diriger un pays, ils ne savent rien faire. »

Et pour clore ses propos, il affirmait : « Les Juifs sont une race qui réussit mieux. » Itamar Ben Gvir a compris une chose essentielle : la société israélienne a changé, elle tolère des discours violents, misogynes et racistes. Il est un révélateur de ce changement, il n'en est pas la cause.

Plus que ces deux trublions extrémistes, c'est la dérive droite de l'opinion publique qui est inquiétante, son aversion pour les droits de l'homme, son obsession de la sécurité, son ignorance de la vie des Palestiniens sous occupation. Une dérive qu'incarne la Knesset depuis plusieurs années. L'opposition saura-t-elle mobiliser autour d'elle pour sauver la démocratie ? ■

Samy Cohen est directeur de recherche émérite au Centre de recherches internationales-Sciences Po

# Nucléaire iranien : un deal moribond, mais pas de rupture

## ANALYSE

C'est un fantôme susceptible de hanter les relations entre l'Iran, les puissances occidentales, la Chine et la Russie sur fond de guerre en Ukraine. L'accord sur le nucléaire iranien est moribond, mais personne parmi les négociateurs ne tient à reconnaître officiellement l'échec des négociations engagées depuis le retour au pouvoir de Joe Biden, dans l'espoir de sauver le compromis dénoncé par son prédécesseur républicain, Donald Trump, en 2018. Le deal « est mort, mais nous ne l'annonçons pas », a ainsi observé mi-décembre le président démocrate américain, à en croire une vidéo amateur tournée lors d'un échange impromptu avec des opposants iraniens, qui dénoncent toute perspective de compromis sur fond de répression du soulèvement engagé dans le pays.

« Ce n'est pas à moi de décerner des certificats de décès », avait déclaré un mois plus tôt à Paris son émissaire pour l'Iran, Robert Malley, l'une des chevilles ouvrières de l'accord de Vienne, ou Joint Comprehensive Plan of Action (JC-PoA), signé avec Téhéran sous la présidence Obama, voici huit ans. Les négociateurs européens ne se font pas davantage d'illusions, se contentant de répéter que les tractations, suspendues de fait, se trouvent dans un « état critique ».

En réalité, les pourparlers n'ont pas été loin d'aboutir en août 2022, avant d'ultimes demandes iraniennes interprétées dans les capitales occidentales comme le signe de tensions au sein du régime, et la volonté de son aile la plus dure d'en découler. En échange d'un retour de Téhéran à ses engagements initiaux, l'administration Biden reste prête à lever la plupart des sanctions prises par Donald Trump, lorsqu'il avait dénoncé unilatéralement le JC-PoA, il y a bientôt cinq ans.

### Production d'uranium enrichi

La « pression maximale » imposée alors par les républicains n'a pas empêché l'Iran d'accélérer son programme, au point d'être en mesure de se doter d'une bombe nucléaire en moins de deux ans, pour les plus pessimistes. En novembre 2022, le pays a commencé à produire de l'uranium enrichi à 60 % à la centrale nucléaire souterraine de Fordo. Et il continue de violer les engagements de transparence sur ses activités pris envers l'Agence internationale de l'énergie atomique. Chaque jour qui passe entretient donc un peu plus l'espoir de restaurer l'accord initial, tant les progrès du programme iranien le rendent peu à peu caduc.

Pourtant, les uns comme les autres tentent par tous les moyens de sauver les apparences. Plusieurs raisons expliquent ce souci. La première est la volonté de ne pas rompre le contact avec le régime iranien, en dépit de la fuite en avant qui est la sienne, bien au-delà de la seule question nucléaire. La répression des ma-

LA VOLONTÉ EST DE NE PAS ROMPRE LE CONTACT AVEC LE RÉGIME IRANIEEN, EN DÉPIT DE LA FUITE EN AVANT QUI EST LA SIENNE

L'IRAN EST EN QUELQUE SORTE À LA POINTE DE LA RECONFIGURATION DES RAPPORTS DE FORCE MONDIAUX, ACCÉLÉRÉE PAR LA GUERRE EN UKRAINE

nifestations suscitées depuis septembre par le décès en détention de la jeune Kurde Mahsa Amini n'est pas le moindre des signes de raidissement d'un pouvoir dont les Occidentaux pressentent qu'il est cependant en mesure de résister à ce soulèvement inédit.

Si Emmanuel Macron a parlé de « révolution » lors d'une rencontre avec différentes figures de l'opposition cet automne, au grand dam des autorités iraniennes, Washington se garde d'être aussi catégorique. D'où la volonté de ne pas couper les ponts, même s'il est difficile de peser pour une reprise des négociations, voire pour la conclusion d'un accord avec un régime responsable de la mort de plus de 400 contestataires, et capable de condamner de simples manifestants à la peine capitale.

### Pas d'escalade dans la région

Dans le même temps, d'autres sujets de préoccupation se sont imposés, comme la livraison par Téhéran de drones à la Russie pour frapper l'Ukraine, ou la détention de nombreux ressortissants occidentaux – dont sept Français –, considérés comme des « otages » à Paris et à Washington. Les Occidentaux constatent que leur influence sur le pouvoir iranien s'est affaiblie à mesure que celui-ci jouait la carte de la Chine, qui lui achète du pétrole en dépit de l'embargo américain, et de la Russie, dépendante de ses livraisons de drones. L'Iran est en quelque sorte à la pointe de la reconfiguration des rapports de force mondiaux accélérée par la guerre en Ukraine, au nez et à la barbe des Occidentaux. L'enjeu d'une levée des sanctions, qui accompagnerait le sauvetage de l'accord, est donc moins vital vu de Téhéran, même s'il demeure crucial.

La seconde raison du maintien du JC-PoA « sous perfusion » tient à la volonté de ne pas susciter d'escalade dans la région. Le retour de Benyamin Nétanyahou aux affaires en Israël, qui entend par tous les moyens, y compris militaires, empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, conforte cette préoccupation. Le premier ministre israélien a promis d'intensifier sa campagne contre un éventuel compromis, semblant être le seul à considérer qu'il est encore possible. A plus long terme, l'Arabie saoudite pourrait elle aussi être tentée, après son grand rival iranien, de se lancer dans la course à l'arme nucléaire.

Dans ces conditions, difficile d'acter la « mort » des discussions. « Si le président américain le pense, c'est à lui de le dire et de le clarifier », confiait ainsi voici quelques jours Emmanuel Macron, sans vouloir trancher non plus. Le chef de l'Etat a toujours au contraire à cœur d'associer l'Iran à la résolution des crises engagées dans la région, que ce soit en Syrie, au Yémen ou au Liban. Pour lui, « il faut encadrer l'activité nucléaire iranienne, ses activités balistiques, et réduire son influence déstabilisatrice régionale ». Pas question, donc, de jouer la rupture. ■

PHILIPPE RICARD (SERVICE INTERNATIONAL)



IL NE FAUT PAS COMPTER SUR LE LIKOUUD POUR DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE FACE AUX EXTRÉMISTES

# Nous, anciens ambassadeurs, sommes inquiets pour l'identité démocratique

Un collectif d'anciens serviteurs de l'Etat hébreu s'adresse au premier ministre Benyamin Nétanyahou pour exprimer sa « profonde inquiétude »

Nous, anciens ambassadeurs et hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, qui avons eu la fierté de consacrer nos vies à la représentation d'Israël à l'étranger, au service d'Israël, de sa démocratie et de ses valeurs, souhaitons exprimer ici notre profonde inquiétude au sujet des conséquences graves de ce qui semble devoir être la politique du prochain gouvernement sur les relations d'Israël avec les autres pays, son image internationale et ses intérêts vitaux à l'étranger.

Cette inquiétude est amplifiée par les déclarations publiques des figures pressenties du gouvernement et de la Knesset, par diverses informations laissant augurer des changements dans la politique israélienne en Judée-Samarie/Cisjordanie, par l'adoption possible de lois extrémistes et discriminatoires qui opprimeraient les minorités, et par le risque d'atteintes à la liberté d'expression et aux valeurs démocratiques d'Israël.

Au fil des années, nous nous sommes vu confier le mandat de poursuivre, de consolider, de renforcer et de faire progresser les intérêts stratégiques, politiques, sécurita-

res et économiques d'Israël à travers le monde. Vous êtes sans nul doute parfaitement conscient de l'importance cruciale de ces relations internationales pour la résilience d'Israël, de l'ampleur des multiples crises que nous avons eu à gérer et à surmonter, et des résultats que nous avons obtenus au nom des gouvernements israéliens successifs, en notre qualité de serviteurs dévoués et expérimentés de l'Etat.

### Fragiliser la légitimité d'Israël

En tant qu'anciens diplomates, forts d'une connaissance unique de la communauté internationale, des organisations internationales, de la communauté juive mondiale, des médias et de l'opinion publique, nous redoutons que cette évolution suscite une réaction très négative de la part de la communauté internationale, soit gravement préjudiciable aux relations stratégiques d'Israël, en particulier avec les Etats-Unis d'Amérique, nuise aux accords d'Abraham et entraîne l'adoption de mesures anti-israéliennes, en particulier de sanctions de la part d'acteurs internationaux de premier plan, dont des tribunaux, et d'autres mesures dirigées contre Israël, son gouvernement, ses soldats et ses citoyens. Le préjudice serait notable sur les liens étroits qu'entretiennent Israël et les communautés juives à travers le monde, ainsi que sur l'image d'Israël à l'international, entraînant diverses répercussions politiques et économiques.

Il ne fait aucun doute à nos yeux que l'évolution récente et à venir aura un effet substantiel sur la résolution des Nations unies

permettant de demander [à la Cour internationale de justice] un avis consultatif sur l'activité d'Israël dans les territoires [occupés]. Elle aura aussi de lourdes conséquences sur les investissements étrangers et sur l'activité commerciale en Israël, et facilitera la tâche de ceux qui tentent de fragiliser la légitimité d'Israël. Par ailleurs, nous sommes très inquiets de l'atteinte notable portée à l'identité d'Israël en tant que pays libéral et démocratique, résultant de la limitation de l'indépendance de la justice ou, par exemple, du refus de rejoindre le traité sur la lutte contre les violences faites aux femmes. Ces craintes et ces inquiétudes ont d'ores et déjà été corroborées et exprimées publiquement, à la fois par des amis et des détracteurs d'Israël.

Nous vous appelons, vous [Benyamin Nétanyahou] et votre gouvernement, à faire de ces aspects essentiels de la politique étrangère d'Israël une priorité absolue, de manière à préserver et renforcer la résilience d'Israël et à empêcher qu'il soit porté gravement atteinte aux intérêts de sécurité nationale vitaux d'Israël. ■

Premiers signataires : Aviv Shir-On, ancien ambassadeur aux Pays-Bas; Colette Avital, ancienne ambassadrice au Portugal; Daniel Shek, ancien ambassadeur en France; Eli Barnavi, ancien ambassadeur en France. Retrouvez la liste complète sur Lemonde.fr



**ÉCONOMIE** | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUFER

# Automobile: une électrification déphasée

**L**a BMW i Vision Dee est la vedette du Consumer Electronics Show 2023 de Las Vegas (Nevada), le premier salon mondial de l'électronique grand public. La couleur extérieure du véhicule peut être changée d'une pression sur un bouton pour s'adapter aux envies du conducteur; trente-deux teintes sont disponibles. Le dernier cri de Stelantis s'appelle le RAM Revolution BEV, un énorme pick-up bourré de technologie. Quant à Mercedes, la stratégie d'électrification de la marque allemande se résume à un slogan: «*Tech to Desire*», tout un programme...

La transition écologique et l'électrification des gammes promettaient une autre façon d'aborder la voiture, qui serait plus économe, plus légère, plus partagée, moins statutaire. La mutation est en train de se transformer en orgie technologique, en festival du toujours plus, avec des véhicules toujours plus gros, plus puissants et plus onéreux, hors de portée de l'immense majorité de la population.

Le bloc motopropulseur ne fonctionne plus au pétrole, mais le logiciel du secteur, lui, reste désespérément inchangé. Celui-ci avait été mis au point dans les années 1920 par Alfred Sloan, qui fit de General Motors le premier constructeur mondial grâce à une approche du marché révolutionnaire à l'époque. Face à la standardisation popularisée par Henry Ford, le «sloanisme» invente une politique commerciale qui n'est plus fondée sur le besoin essentiel de l'acheteur. Il faut sans cesse proposer de la nouveauté, du standing, du gadget, qui pousse le client à changer de véhicule plus souvent. «*Le commerce automobile a toujours consisté à faire boire un âne qui n'a pas soif*», résume Bernard Julien, maître de conférences à l'université de Bordeaux, spécialiste de l'industrie automobile.

**Le choix de la rentabilité**

Aujourd'hui, si le secteur s'électrifie à vive allure, c'est avec les recettes du passé, ratant ainsi l'occasion de révolutionner la façon de nous déplacer et notre rapport à l'automobile. Le marketing de l'abondance l'emporte sur celui de la sobriété. Un acte manqué qui aura des conséquences économiques et écologiques.

Sur le plan économique, à trop sophistiquer l'offre, les constructeurs prennent le risque de tarir la demande. Le mouvement a déjà commencé. En France, le marché est revenu à son niveau de 1975. En Allemagne ou au Royaume-Uni, les ventes sont à leur plus bas depuis le début des années 1990. Les effets de la crise due au Covid-19 et des pénuries de composants n'expliquent pas tout.

De leur propre aveu, les dirigeants du secteur ont fait le choix de la rentabilité sur les volumes de vente. Les marques montent en gamme, cherchent à séduire le client avec plus d'options. Le véhicule électrique (VE) est déjà plus cher à fabriquer que son équivalent à moteur thermique? Qu'à cela ne tienne, designers et ingénieurs ont retrouvé leurs vieux réflexes. Il faut faire du puissant, donc du lourd; du clinquant, donc du superflu; du tout-technologi-

**SI LE SECTEUR S'ÉLECTRIFIE À VIVE ALLURE, C'EST AVEC LES RECETTES DU PASSÉ**

que, donc du cher. Qu'importe s'il y a de moins en moins de clients à pouvoir s'offrir une voiture neuve, la rentabilité du secteur n'a jamais été aussi élevée.

Le réveil risque d'être douloureux. Il est peu probable que les niveaux de marge actuels puissent être maintenus dans la durée. A vouloir cibler une clientèle toujours plus aisée avec une nouvelle offre électrique haut de gamme, les constructeurs sont en train de reproduire les erreurs du passé: comme les acheteurs potentiels sont de moins en moins nombreux et qu'il faut bien faire tourner les usines, le secteur sera vite contraint à «*pusher du métal*», selon l'expression consacrée, c'est-à-dire faire appel à des anabolistes commerciaux pour écouler les stocks, quitte à rogner sur les marges, comme au bon vieux temps du moteur thermique.

La Chine, elle, a fait un autre choix en subventionnant massivement l'entrée de gamme. En sept ans, le prix moyen d'une petite citadine électrique est passé de 30 000 euros à 10 000 euros. Sur la même période, en Europe, les tarifs ont augmenté de 15%. Résultat: le bas du marché de l'électrique (20 000 euros et moins) représente 41% des ventes de neuf en Chine contre 8% en Europe, selon le cabinet Jato Dynamics. «*Les Chinois sont en train d'accumuler une expérience précieuse sur l'entrée de gamme qui sera difficile à rattraper pour les constructeurs européens*», souligne Bernard Julien. Quand elle arrivera sur le Vieux Continent, la déferlante chinoise risque de faire mal.

La tournure que prend l'électrification aura aussi des conséquences sur la rapidité de la transition écologique en Europe. A partir de 2035, il ne sera plus possible d'acheter un véhicule neuf à moteur thermique. Mais viser 100% de VE sur un marché qui se rétrécit comme peau de chagrin, du fait de l'incessante montée en gamme, rend l'objectif zéro carbone en 2050 difficilement atteignable. Pour renouveler le parc existant, il ne faudra pas quinze ans, mais trente ou trente-cinq ans.

Comme le souligne l'Ademe, l'agence de la transition écologique, orienter le marché de l'électrique vers des SUV et du haut de gamme n'a pas de sens sur le plan environnemental. L'empreinte carbone de ce type de véhicule ne devient positive face à une berline diesel qu'au-delà de 100 000 kilomètres parcourus contre 15 000 pour un petit VE. Continuer à proposer des modèles de sept places qui ne transportent qu'une personne 98% du temps reste une aberration écologique, même en roulant à l'électrique. Et l'Ademe de conclure: «*Répliquer le modèle d'utilisation du véhicule thermique sur le VE ne suffira pas pour atteindre la neutralité carbone en 2050.*»

Le basculement vers l'électrique aura des conséquences industrielles importantes avec une hémorragie sans précédent sur les effectifs de la filière. Etait-il imaginable de demander aux constructeurs de changer plus radicalement de modèle en révolutionnant non seulement la motorisation, mais aussi les usages et notre rapport à l'automobile? Sur le plan politique et économique, la réponse est non. Mais, sur le plan environnemental, l'échec de la transition est en train de s'écrire sous nos yeux. ■

**ORIENTER LE MARCHÉ VERS DES SUV ET DU HAUT DE GAMME N'A PAS DE SENS SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL**

**MENACES SUR LA DÉMOCRATIE BRÉSILIENNE**

**ÉDITORIAL**

**P**resque deux ans jour pour jour après l'assaut du Capitole, à Washington, les symboles de la démocratie brésilienne ont été à leur tour abîmés par des hordes refusant le verdict des urnes. Comme aux Etats-Unis, c'est bien une tentative de coup d'Etat qui s'est déroulée dans la capitale brésilienne, livrée au chaos jusqu'à ce que les forces de police rétablissent l'ordre. Un état de fait inquiétant pour la jeune démocratie, née il y a trente-huit ans sur les décombres d'une dictature militaire.

Cette attaque était, hélas, prévisible. La prétention des populistes à s'arroger le droit exclusif de parler au nom d'un peuple largement fantasmé les rend incapables de respecter les règles qui garantissent le bon

fonctionnement d'une démocratie, à commencer par le transfert pacifique du pouvoir dans le cadre d'une alternance.

Ce populisme de ventriloques est doublé d'un mépris du peuple puisqu'il repose sur la manipulation cynique de militants chauffés à blanc par des réseaux sociaux complaisants. Entretenir ces derniers dans les vérités alternatives du complotisme, et dans la haine d'élites jugées coupables de tous les maux, a conduit en toute connaissance de cause vers l'assaut de Brasilia, une semaine seulement après la prestation de serment de Luiz Inácio Lula da Silva.

Comme aux Etats-Unis le 6 janvier 2021, ce qui s'est passé au Brésil le 8 janvier n'a donc rien d'accidentel ou de fortuit. Les liens avérés entre les conseillers les plus radicaux de Donald Trump et l'entourage du président déchu, Jair Bolsonaro, renforcent les soupçons, même si ce grotesque embryon d'une Internationale de l'insurrection, résolument ancrée à l'extrême droite, accumule heureusement pour l'instant les revers.

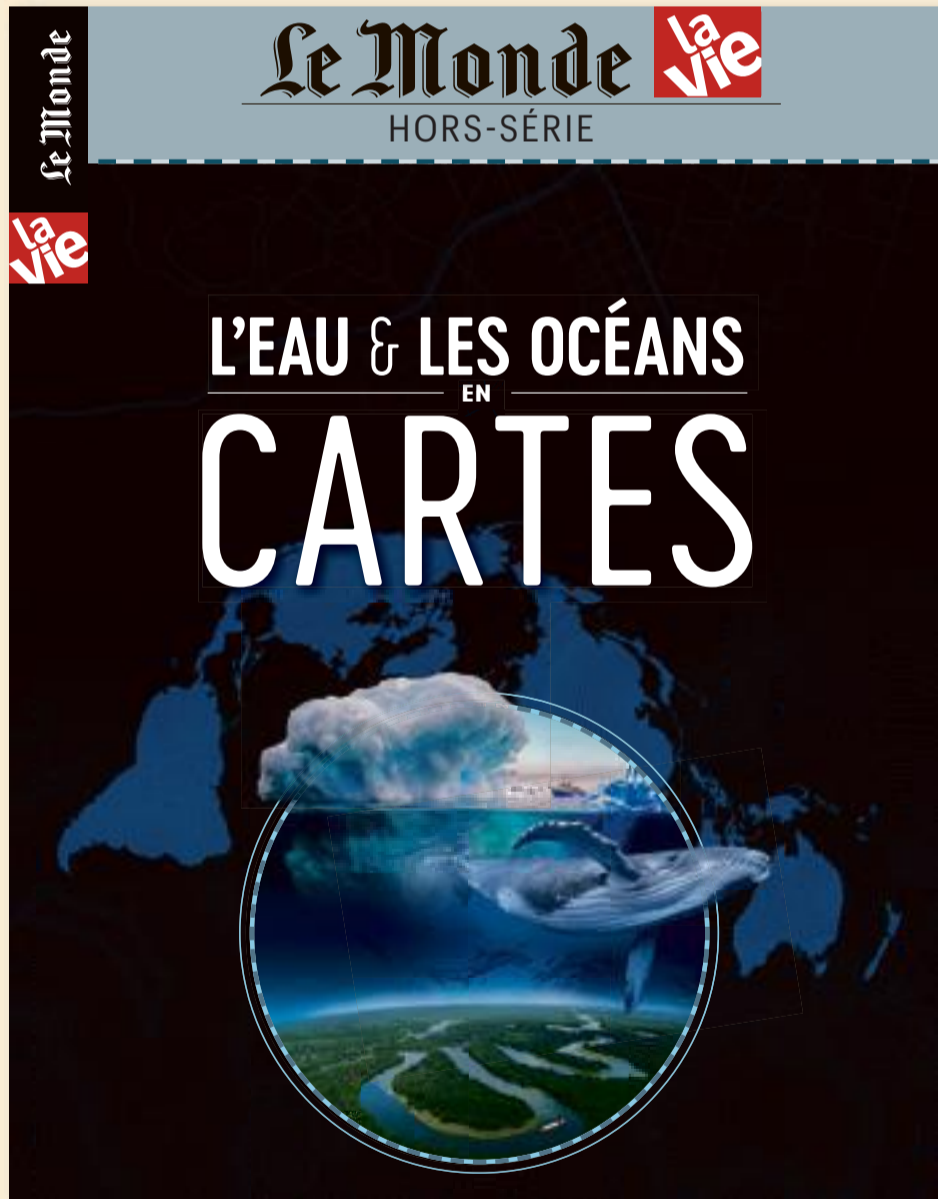
Ce 8 janvier, le sac du Congrès, de la Cour suprême et du palais présidentiel brésiliens – une énumération qui donne autant le vertige qu'une idée de l'ampleur de cette attaque – a donc répondu à un projet. Ses instigateurs doivent être découverts, poursuivis et sanctionnés. Le rôle du gouverneur de Brasilia, Ibaneis Rocha, suspendu de ses fonctions, doit être également

éclairci, tout comme la passivité de certaines forces de police, suspectées d'éventuelles affinités avec les insurgés.

La responsabilité de l'ancien président brésilien, parti justement entretenir sa rancœur en Floride auprès de son mentor américain, avant la prise de pouvoir de son successeur, est engagée. Son incapacité à reconnaître clairement la défaite, sa tentative de trier parmi les résultats électoraux, entre ceux, nombreux, qui ont été favorables à son mouvement et celui qui a mis un terme à ses ambitions personnelles, a préparé le terrain à cette tentative de coup d'Etat. Il s'est encore un peu plus disqualifié par la médiocrité de sa réaction après les événements de Brasilia.

S'il faut retenir une leçon du précédent américain, c'est bien que l'on ne peut répondre à de tels affronts à la démocratie par des demi-mesures. Dans l'intérêt général. Aux Etats-Unis, l'incapacité du Parti républicain à prendre ses distances avec un trumpisme prisonnier de son déni de la défaite l'a ainsi privé de la victoire espérée lors des élections de mi-mandat.

La tâche du président Lula, contraint de composer avec la résilience d'un bolsonarisme majoritaire au Parlement et aux commandes de nombreux Etats brésiliens, s'annonçait déjà ardue. Le voilà désormais obligé de mener la contre-offensive au nom des valeurs de la démocratie. ■



Berceau de la vie, l'eau est aussi à l'origine des civilisations. Parcourez cette vaste géographie aquatique qui irrigue notre Histoire au gré de plus de 200 cartes. Découvrez comment l'eau est au centre des relations de pouvoir et des enjeux écologiques. Comment les océans, après avoir porté découvertes et conquêtes, restent des espaces disputés, et désormais surexploités, pollués, voire menacés. Une approche originale et nécessaire à une prise de conscience collective, car l'eau porte en elle la clé de notre survie.

**L'EAU & LES OCÉANS EN CARTES**

Un hors-série **Le Monde la vie**  
124 pages - 14,90 €  
Chez votre marchand de journaux  
et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

# LA VOITURE DU FUTUR EST DÉJÀ CHEZ SPOTICAR.

Être leader français\* de l'occasion,  
c'est rendre disponibles dès aujourd'hui  
les véhicules et les services de demain.

C'est vous permettre d'avoir le choix  
entre 5 000 modèles électriques et hybrides,  
parmi plus de 50 000 occasions  
parfaitement révisées.

C'est faire le choix de rouler  
dans des véhicules fabriqués hier,  
pour penser sereinement à demain.

DES OCCASIONS PLEINES D'AVENIR

**SPOTICAR**  
spoticar.fr

RCS Nanterre 552 144 503.

\* Réseau de véhicules d'occasion détenu par les marques du groupe Stellantis, comptabilisant le plus grand nombre de points de vente en France en 2022 selon L'argus (étude réalisée en mai 2022).

POUR LES TRAJETS COURTS, PRIVILÉGIEZ LA MARCHÉ OU LE VÉLO #SeDéplacerMoinsPolluer